MATAM 2011

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE MATAM

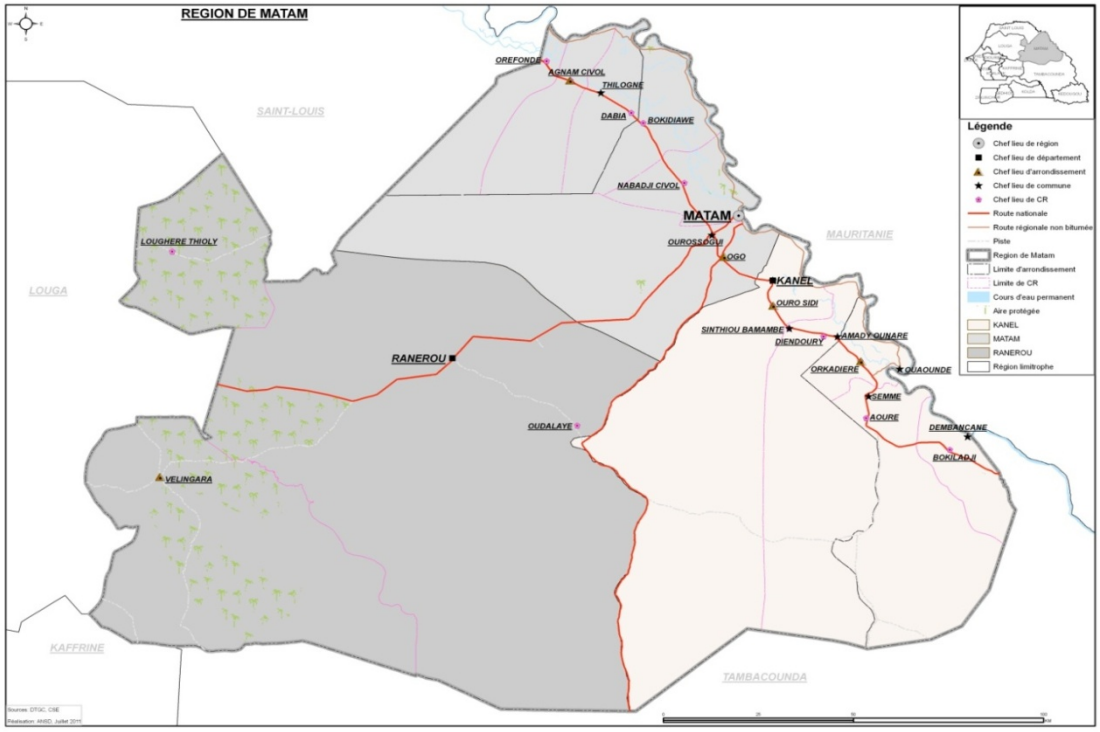

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE

2011

Décembre 2012

COMITE DE REDACTION			
Directeur Général	:	Aboubacar Sédikh	**BEYE**
Directeur Général Adjoint	:	Mamadou Falou	**MBENGUE**
Conseiller à l'Action Régionale	:	Mamadou	**DIENG**
Chef du Service Régional	:	Ndiouma	**FAYE**
Adjoint du Chef du Service Régional	:	Birane	**NIANG**

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES iii
LISTE DES TABLEAUX vii
LISTE DES GRAPHIQUES x
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES xi
AVANT PROPOS xiv
CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM 1
0.1 Données physiques 1
0.2 Données climatologiques 1
0.3 Données Hydrographiques 2
0.4 Organisation administrative 3
CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE 4
1.1 Effectifs et accroissement. 4
1.2 Répartition spatiale 5
1.3 Urbanisation 7
1.4 Habitat 8
1.5 Migration 8
CHAPITRE II : EDUCATION 10
2.1. La petite enfance 10
2.1.1. Infrastructures 11
2.1.2. Personnel 11
2.1.3. Effectifs 12
2.2. Elémentaire 12
2.2.1. Infrastructures 12
2.2.2. Personnel 12
2.2.3. Effectifs d'élèves 13
2.2.4. Performances dans l'élémentaire 13
2.3. Le Moyen et le Secondaire 14
2.3.1. Infrastructures du Moyen et Secondaire 14
2.3.2. Personnel 14
2.3.3. Effectif 15
2.3.4. Performances du moyen et secondaire 16
2.4. Enseignement technique et formation professionnelle 16
2.4.1. Infrastructures 16
2.4.2. Personnel 16
2.4.3. Effectif 17
2.5. Alphabétisation 17
2.6. Les Daaras 18
2.7. Diagnostic du Secteur 18
2.7.1. Points forts 18
2.7.2. Points à améliorer 18
CHAPITRE III : HYGIENE PUBLIQUE 20
3.1. Visites domiciliaires 20
3.2. Nombre de visites des lieux 21
3.3. Inspection des E.R.P. et assimilés 22
3.4. Education à l'hygiène 23
3.5. Diagnostic du sous secteur 24
CHAPITRE IV : SANTE 25
4.1. Vue d'ensemble 25

4.1.1. Population cible 25
4.1.2. Fécondité dans la région 26
4.1.3. Mortalité 26
4.2. Offre de soins 27
4.2.1. Effectifs et densité des personnes du secteur 27
4.2.2. Infrastructures 29
4.3. Utilisation de soins 30
4.4. Santé de la reproduction 30
4.5. Survie de l'enfant 31
4.6. Quelques maladies 31
4.6.1. Le paludisme 31
4.6.2. La tuberculose 32
4.6.3. SIDA/IST 32
4.7. Diagnostic du secteur 33
4.7.1. Les points forts 33
4.7.2. Points à améliorer 34
4.7.3. Recommandations générales 34

CHAPITRE V : HYDRAULIQUE 35

5.1. Potentialités hydrauliques 35
5.2. Hydraulique urbaine 36
5.3. Hydraulique rurale 37
5.4. Accès a l'eau dans la région 37
5.5. Accès des populations rurales a l'eau 38
5.6. Résultats et perspectives 38

CHAPITRE VI : RESSOURCES NATURELLES. 40

6.1. Gestion du domaine forestier 40
6.1.1. Présentation du domaine forestier régional 40
6.1.2. Les forêts classées et réserves de la région 40
6.2. Reboisement et conservation des sols 41
6.2.1. Production des plants 42
6.2.2. Opérations de plantation 43
6.2.3. Activités de réhabilitation et restauration 43
6.3. Aménagement et productions forestières 44
6.3.1. Aménagement des forêts 44
6.3.2. Exploitation forestière 44
6.4. Gestion de la faune et des aires protégées 45
6.4.1. Gestion de la faune 45
6.4.2. Gestion des aires protégées 46
6.5. Protection des forets 46
6.5.1. Prévention et Lutte contre les feux de brousse 47
6.5.2. Difficultés rencontrées 48
6.5.3. Conclusion et Perspectives 48

CHAPITRE VII : AGRICULTURE 50

7.1. Mise en place des facteurs de production 50
7.1.1. Volet Semences 50
Semences maïs 50
Semences mil 51
Semences niébé 51
Semences arachide 52
7.1.2. Volet Engrais 52
7.2. Suivi des cultures 53
7.2.1. Cultures irriguées 53
7.2.2. Cultures sous pluie 53
7.2.3. Les cultures de décrue 53
7.2.4. Situation Phytosanitaire 53

7.2.5. Situation des inondations en 2010 54
7.3. Résultats définitifs de la campagne 2011-2012 54
7.3.1. Les superficies 54
7.3.2. Les productions 55
7.3.3. Subvention de l'Etat 56
7.4. Diagnostic du secteur 56
7.4.1. Points forts 56
7.4.2. Points à améliorer 56

CHAPITRE VIII : ENVIRONNEMENT 58

8.1. Gestion de l'environnement fluvial 59
8.2. Gestion des installations classées 60
8.3. Evaluation environnementale 62
8.4. Problématique de l'utilisation des intrants en zones irriguées 63
8.5. Problématique de la dégradation des sols 64
8.6. Les atouts et les contraintes de l'environnement dans la région de Matam 65
8.6.1. Les Atouts 65
8.6.2. Les Contraintes 65

CHAPITRE IX : ELEVAGE 67

9.1. Le cheptel et les volailles 67
9.2. La production 69
9.2.1. Abattages contrôlés 69
9.2.2. Cuirs et peaux 70
9.3. Mouvement commercial du bétail 71
9.3.1. Sorties 71
9.3.2. Transit 72
9.4. Mouvement de transhumance transfrontalière 72
9.5. Situation zoo-sanitaire 72
9.6. Campagne de vaccination du cheptel 73
9.7. Campagne d'insémination artificielle bovine 74
9.8. Diagnostic du secteur 75

CHAPITRE X : PECHE 77

10.1. Localisation et équipement des pécheurs 77
10.2. Potentialités du sous-secteur 77
10.3. Les contraintes du sous secteur 78
10.4. Réalisations du sous-secteur 79
10.5. Perspectives du sous-secteur 80

CHAPITRE XI : LE TRANSPORT 82

11.1. Le transport routier 82
11.1.1. Les infrastructures routières 82
11.1.2. Types de transport routier 83
11.2. Le transport fluvial 85
11.3. Transport aérien 86

CHAPITRE XII : INDUSTRIE, MINES ET ARTISANAT 87

12.1. Industrie et les mines 87
12.1.1. Contraintes du secteur 87
12.1.2. Perceptives 87
12.2. Artisanat 88
12.2.1. Atouts et opportunités 88
12.2.2. Contraintes 88
12.2.3. Caractéristiques des unités artisanales de la région 89
12.2.4. Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale 90

CHAPITRE XIII : COMMERCE 92

13.1. Potentialités 92
13.2. Les produits commercialises 93
13.3. Les acteurs 93
13.4. Les marches hebdomadaires 93
13.5. Les facteurs bloquants 94
13.6. Recommandations 95

CHAPITRE XIV : LE TOURISME 96

14.1. Les potentialités 96
14.2. Les contraintes 96
14.3. Les perspectives 97

CHAPITRE XV : LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION 98

15.1. L'audiovisuel 98
15.2. Les télécommunications 98
15.2.1. L'internet 98
15.2.2. Le téléphone fixe 99
15.2.3. Le téléphone mobile 100

CHAPITRE XVI : LES INSTITUTIONS FINANCIERES 101

16.1. Les banques 101
16.2. Les Institutions de Micro finance (IMF) 103
16.2.1. Situation des IMF 104
16.2.2. Analyse suivant le cadre juridique 104
16.2.3. Analyse suivant le niveau de fonctionnement général 105
16.3. La poste 107

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Evolution de la population régionale entre 1976 et 2011 et taux d'accroissement.....4
Tableau 1.2 : Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe 6
Tableau 1.3 : Population des communes de la région en 2011.....7
Tableau 1.4 : Intensité des échanges migratoires interrégionaux 8
Tableau 1.5 : Intensité des échanges migratoires par région actuelle selon la région de provenance.....9
Tableau 2.1 : Répartition des infrastructures selon les types d'établissements en 2011 11
Tableau 2.2 : Répartition du personnel par catégorie selon le milieu de travail en 2011.....11
Tableau 2.3 : Répartition des effectifs selon le statut de l'école en 2011.....12
Tableau 2.4 : Répartition des Structures selon l'IDEN en 2011.....12
Tableau 2.5 : Répartition du Personnel en 2011.....13
Tableau 2.6 : Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe, le département en 2011 13
Tableau 2.7 : Répartition des cycles moyens et secondaires selon les départements 14
Tableau 2.8 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2010 selon le statut et le genre.....14
Tableau 2.9 : Répartition de l'effectif des élèves du moyen selon le département 15
Tableau 2.10 : Répartition de l'effectif des élèves du secondaire selon le département 15
Tableau 2.11 : Répartition des Structures selon l'IDEN en 2011.....16
Tableau 2.12 : Répartition de l'effectif du personnel de l'ETFP selon le département 16
Tableau 2.13 : Répartition de l'effectif des élèves de l'ETFP selon le département.....17
Tableau 2.14 : Récapitulatif de l'Accès dans la Région. 17
Tableau 2.15 : Situation des Daaras en 2010 selon le département. 18
Tableau 3.1 : Répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département.....21
Tableau 3.2 : Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux 22
Tableau 3.3 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région....23
Tableau 4.1 : Population d'enfants âgés de moins d'un an.....25
Tableau 4.2 : Population d'enfants âgés entre 1 an et 5 ans.....26
Tableau 4.3 : Indice de fécondité, pourcentage de femmes enceintes et nombre moyens d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région 26
Tableau 4.4 : Quelques taux de mortalité 27
Tableau 4.5 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire.....27
Tableau 4.6 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire (suite).....28
Tableau 4.7 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire (suite).....28
Tableau 4.8 : Distribution des infrastructures selon les districts sanitaires 29
Tableau 4.9 : Quelques indicateurs de santé de la reproduction de lé région selon les districts 30
Tableau 4.10 : Quelques indicateurs de suivi de survie de l'enfant de la région selon les districts rtout dans la région (3 DS)alades. es femmes enceintes tombent s souvent maladu nombre de 2854. qui est la seule struct.....31
Tableau 4.11 : Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme en 2010.....32
Tableau 4.12 : Situation de la tuberculose dans la région en 2010 32

Tableau 4.13 : Prise en charge des PVVIH (adultes & enfants) de la région en 2011.....32
Tableau 4.14 : Bilan du suivi des PVVIH dans la région en 2011 33
Tableau 5.1 : Récapitulatif de la desserte en eau 37
Tableau 6.1 : Situation des massifs classés dans la région 40
Tableau 6.2 : Produits forestiers exploités au courant de l'année 2011.....44
Tableau 6.3 : Les UP de la région.....46
Tableau 6.4 : Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse.....47
Tableau 6.5 : Situation du réseau de pare feux en 2010.....47
Tableau 7.1 : Situation semences Maïs local.....50
Tableau 7.2 : Situation semences Maïs hybride variété Golden.....51
Tableau 7.3 : Situation semences Mil (kg).....51
Tableau 7.4 : Situation semences Niébé (kg).....51
Tableau 7.5 : Situation semences arachide (kg) 52
Tableau 7.6 : Mise en place des engrais.....52
Tableau 7.7 : Situation des cultures en hivernage.....53
Tableau 7.8 : Répartition des PIV touchés selon le département.....54
Tableau 7.9 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation et la localité 55
Tableau 7.10 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation et le département 55
Tableau 7.11 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation et la localité.....55
Tableau 7.12 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation et le département.....55
Tableau 9.1 : Répartition du cheptel et volailles dans le département de Matam 68
Tableau 9.2 : Répartition du cheptel dans le département de Kanel.....68
Tableau 9.3 : Répartition du cheptel dans le département de Ranérou.....69
Tableau 9.4 : Répartition des abattages par département 69
Tableau 9.5 : Répartition des abattages par département (suite) 69
Tableau 9.6 : Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois.....70
Tableau 9.7 : Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce.....71
Tableau 9.8 : Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce. 72
Tableau 9.9 : Morbidité – Mortalité.....73
Tableau 9.10 : Résultats de la campagne de vaccination 73
Tableau 9.11 : Résultats de la campagne de vaccination (suite).....74
Tableau 9.12 : Récapitulatif des résultats de la campagne d'insémination artificielle 74
Tableau 10.1 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche77
Tableau 11.1 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département 82
Tableau 11.2 : Récapitulatif du trafic aérien au niveau de l'aérodrome d'Ourossogui sur 6 ans.....86
Tableau 12.1 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 200489
Tableau 12.2 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le statut juridique en 200489
Tableau 12.3 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction.....90

Tableau 12.4 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel....90
Tableau 13.1 : Récapitulatif de la situation des acteurs du sous-secteur....93
Tableau 13.2 : Récapitulatif de la situation des marchés hebdomadaires du sous-secteur....93
Tableau 15.1 : Nombre de localités desservies par EVDO et par département....99
Tableau 15.2 : Nombre de localités desservies par ADSL par département....99
Tableau 15.3 : Nombre de localités desservies par le Haut Débit et par département....99
Tableau 15.4 : Nombre de localités desservies par le téléphone fixe....100
Tableau 16.1 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur agricole selon le nombre de groupements....101
Tableau 16.2 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur agricole selon le nombre de groupements....102
Tableau 16.3 : Crédits offerts par la CNCAS lors des opérations Tabaski....102
Tableau 16.4 : Evolution des mandats au cours des cinq (05) dernières années....107

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population régionale 5
Graphique 3.1 : Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH.....20
Graphique 5.1 : Répartition des forages par département.....38
Graphique 6.1 : Répartition de la production des plants par type 42
Graphique 8.1 : Situation des ICPE de la région de Matam en 2011.....61
Graphique 8.2 : Répartition des ICPE par département dans la région de Matam 61
Graphique 9.1 : Répartition du cheptel et volailles dans la région 67
Graphique 9.2 : Répartition de la production selon le département 70
Graphique 16.1 : Répartition des IMF selon le département.....104
Graphique 16.2 : Répartition des IMF selon le cadre juridique.....104
Graphique 16.3 : Répartition des IMF selon le niveau de fonctionnement.....105

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACT	:	Artemisinin-based Combination therapy (combinaisons à base d'artémisinine)
ADOS	:	ADRECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
ANCAR	:	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BAC	:	Baccalauréat
BAMTAARE	:	Développement en Poular
BCG	:	Bacille de Calmette et Guérin (vaccin bilié Calmette et Guérin)
BFEM	:	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BRH	:	Brigade régionale d'Hygiène
BRH	:	Brigade Régionale d'Hygiène
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	:	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM	:	Camelin
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CDSMT	:	Cadre de dépenses sectorielles à moyens termes
CEM	:	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	:	Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires
CFPEFS	:	Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale
CHR	:	Centre Hospitalier Régional
CHRO	:	Centre Hospitalier régional de Ourossogui
CI	:	Cours d'Initiation
CPN	:	Consultation Pré-natale
CRD	:	Comité régional de Développement
CTP	:	Case des Tout-petits
DG	:	Diagnostic de gestation
DRDR	:	Direction Régionale du Développement Rural
DREC	:	Division Régionale des Etablissements Classés
DRH	:	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP	:	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT	:	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH	:	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DSK	:	District sanitaire de Kanel
DSM	:	District sanitaire de Matam
DSR	:	District sanitaire de Ranérou-Ferlo
E R P	:	Etablissement Recevant du Public
E.F.I	:	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB	:	Ecole Communautaire de Base
EPS	:	Education Physique et Sportive
FAR	:	Femme en Age de Reproduction
FERAM	:	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ	:	Fièvre Jaune
GMP	:	Groupe Motopompe

GOANA	:	Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'abondance
HTA	:	Hypertension Artérielle
IA	:	Inspection d'Académie
ICPE	:	Installations Classées Pour La Protection de l'Environnement
IDEN	:	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC	:	Information Education Communication
IMF	:	Institutions de Micro-Finances
INF/AS	:	Infirmier / Agent de Santé
IRA	:	Infection Respiratoire Aigue
IREF	:	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	:	Inspection régionale des services vétérinaires
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
MAC	:	Maison d'Arrêt et de Correction
MC	:	Maitre contractuel
MIA	:	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
OMS	:	Organisation Mondiale pour la Santé
ORL	:	Oto-rhino-laryngologie
PAIS	:	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2	:	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL	:	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV	:	Pasteurellose bovine
PAST-PR PPR	:	Peste des petits ruminants
PENTA3	:	Pentavalent
PEV	:	Programme Elargi de Vaccination
PGIES	:	Projet de Gestion Intégré des Ecosystèmes dans quatre zones éco géographiques du Sénégal
PIP	:	Projet Intégré du Podor
PIV	:	Périmètre Irrigué villageois
PMI	:	Presidential Malaria Initiative
PNDS	:	Programme Nationale de Développement Sanitaire
PNIA	:	Programme National d'Intensification Agricole
POAS	:	Plan d'occupation et d'affectation des sols
PRA	:	Pharmacie régionale d'Approvisionnement
PRODAM	:	Projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	:	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
REVA	:	Retour vers l'agriculture
RIM	:	République Islamique de Mauritanie
RM	:	Région Médicale
RNEA	:	Répertoire National des Entreprises et Associations
ROUVAX	:	Vaccin contre la rougeole
SAED	:	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SDE	:	Sénégalaise Des Eaux
SOU	:	Soins Obstétricaux d'Urgence

SRAT : Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP : Service Régional de la Planification
SRPS : Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TBA : Taux brut d'admission
TBA : Taux Brut d'Admission
TBPS : Taux Brut de Préscolarisation
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN : Ce n'est pas un sigle, TOSTAN signifie éclore
TPI : Traitement Préventif Intermittent
USE : Union pour la Solidarité et l'entraide
VE : Volontaire de l'éducation

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. Depuis 2006, toute publication de SES est précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2011 a elle aussi été soumise, au niveau régionale, au CRD pour validation.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à remercier tous les responsables de sectoriels pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

CHAPITRE 0 : PRESENTATION DE LA REGION DE MATAM

0.1 Données physiques

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 et organisée par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et la région de Saint-Louis, au sud et au sud-est par la région de Tambacounda, au sud-ouest par la région de Kaffrine, à l'est par la République Islamique de Mauritanie et à l'ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 km.

La région couvre une superficie de 29 616 Km², soit environ un septième du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

Le relief, caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées, est relativement plat par rapport au reste du pays. Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelée communément « Dande Mayo » ;
- la zone du Ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableuse dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;
- le Diéry ou zone intermédiaire.

La région est située dans les zones sahéliennes et soudano sahéliennes (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

0.2 Données climatologiques

Le climat est caractérisé par deux (02) saisons : une saison sèche, qui va de novembre à juin, et une saison des pluies, qui va de juillet à Octobre. La région est comprise entre les isohyètes 300 mm et 500 mm, avec des précipitations pouvant atteindre parfois 600 mm d'eau dans la partie sud. Les quantités d'eau et le nombre de jours de pluies annuelles sont croissants du Nord au Sud. Les départements les plus arrosés sont Kanel et Ranérou-Ferlo.

La pluviosité se caractérise par une variabilité annuelle et mensuelle. Les mois les plus pluvieux sont les mois d'août et septembre. Les premières pluies sont en général enregistrées en fin mai ou début juin et les dernières sont recueillies entre fin septembre et mi-octobre.

L'hivernage dure 3 à 4 mois environ et s'installe de manière échelonnée du sud au nord. La température s'adoucit et descend même parfois jusqu'à 20° c durant cette période.

Les vents dont les vitesses varient de 1 à 5 m/s sont de différents types :

- L'alizé continental, appelé Harmattan : vent de direction nord à sud-est, avec de l'air chaud et sec soufflant pendant la période chaude.

- La mousson : vent chaud et humide soufflant pendant la période des pluies.

Par ailleurs, des vents de sables sont observés pendant les mois de mars à juin avec une vitesse atteignant des pointes de 28 mètres/seconde (80 Km/heure) accompagnée de poussières très denses et de direction nord-est à sud-est.

0.3 Données Hydrographiques

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.
Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 kilomètres à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région.
La mise en service des barrages de Diama et Manantali a permis à la région d'améliorer le potentiel en eau de surface.
Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans :

- les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;
- les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.

Les nappes phréatiques sont généralement captées avec des puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage.

Hormis la zone du socle située dans la partie sud-est de la région (dans la CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'exhaure de l'eau très élevés.

0.4 Organisation administrative

L'espace régional est constitué par l'ancien département de Matam (région de Saint-Louis) auquel sont rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly (Arrondissement de Dodji) et Vélingara (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie de la région de Louga.

Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, dix (10) Communes, 14 Communautés Rurales, 424 villages et 395 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30% et 19% de la superficie totale.

Les entités administratives de la région sont, de manière générale, vastes. En effet chaque département de la région, pris individuellement, a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel et Dakar réunies. Le département de Ranérou-Ferlo, qui fait trois fois la région de Diourbel (4559,3 Km²), est plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Fatick. Hormis Agnam-Civol, tous les autres arrondissements de la région de Matam ont une superficie plus étendue que les départements des régions de Thiès et Diourbel.

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Les données démographiques utilisées dans ce chapitre sont issues des dernières projections de populations effectuées à partir des résultats du Recensement général de la population et de l'habitat de 2002 (RGPH3). On supposera que la structure est restée quasiment identique à celle de 2002. La population dont il est question tout au long de ce chapitre est celle résidente (ou population de droit), c'est-à-dire celle qui regroupe l'ensemble des personnes qui résident habituellement dans un ménage, qu'elles soient présentes ou non au moment du dénombrement. Dans ce chapitre, seront successivement abordées les questions relatives aux effectifs, à l'accroissement de la population régionale, à la répartition spatiale de celle-ci, à l'urbanisation, à l'habitat et à la migration.

1.1 Effectifs et accroissement.

Les récentes projections démographiques ont permis d'estimer la population de la région en 2011 à 556 866 habitants dont 288 035 Femmes et 268 831 Hommes. Les statistiques montrent que la région est majoritairement composée de femmes avec près de 52% de la population totale.

La largeur de la base de la pyramide des âges montre que la population est très jeune. La tendance de la structure reste quand même celle d'une région d'un pays sous développé avec la large base et son sommet fin témoignant de la faiblesse de l'espérance de vie.

Pour ce qui est de l'évolution, on observe que la population de Matam a dépassé le seuil des 500 000 habitants en 2008. Le taux d'accroissement annuel constaté entre 2010 et 2011 est de 2,7%.

Tableau 1.1 : Evolution de la population régionale entre 1976 et 2011 et taux d'accroissement

Désignation \ Année	**2002**	**2010**	**2011**
Population résidente	424 106	542 201	556 866
Taux d'accroissement en %		**2,7**	

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2010.

La structure par âge de la population nous montre que les jeunes sont encore les plus représentatifs dans la région. Plus de la moitié de la population régionale est âgée de 20 ans au plus. Cela témoigne de la jeunesse de la population régionale.
Même si globalement, ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses dans la population, on remarque qu'aux jeunes âges, ce sont les garçons qui sont les plus nombreux. La tendance se renverse vers la trentaine. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les jeunes hommes valides sortent du terroir pour travailler à l'intérieur du pays voire s'expatrier pour des motifs professionnels.

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la population régionale

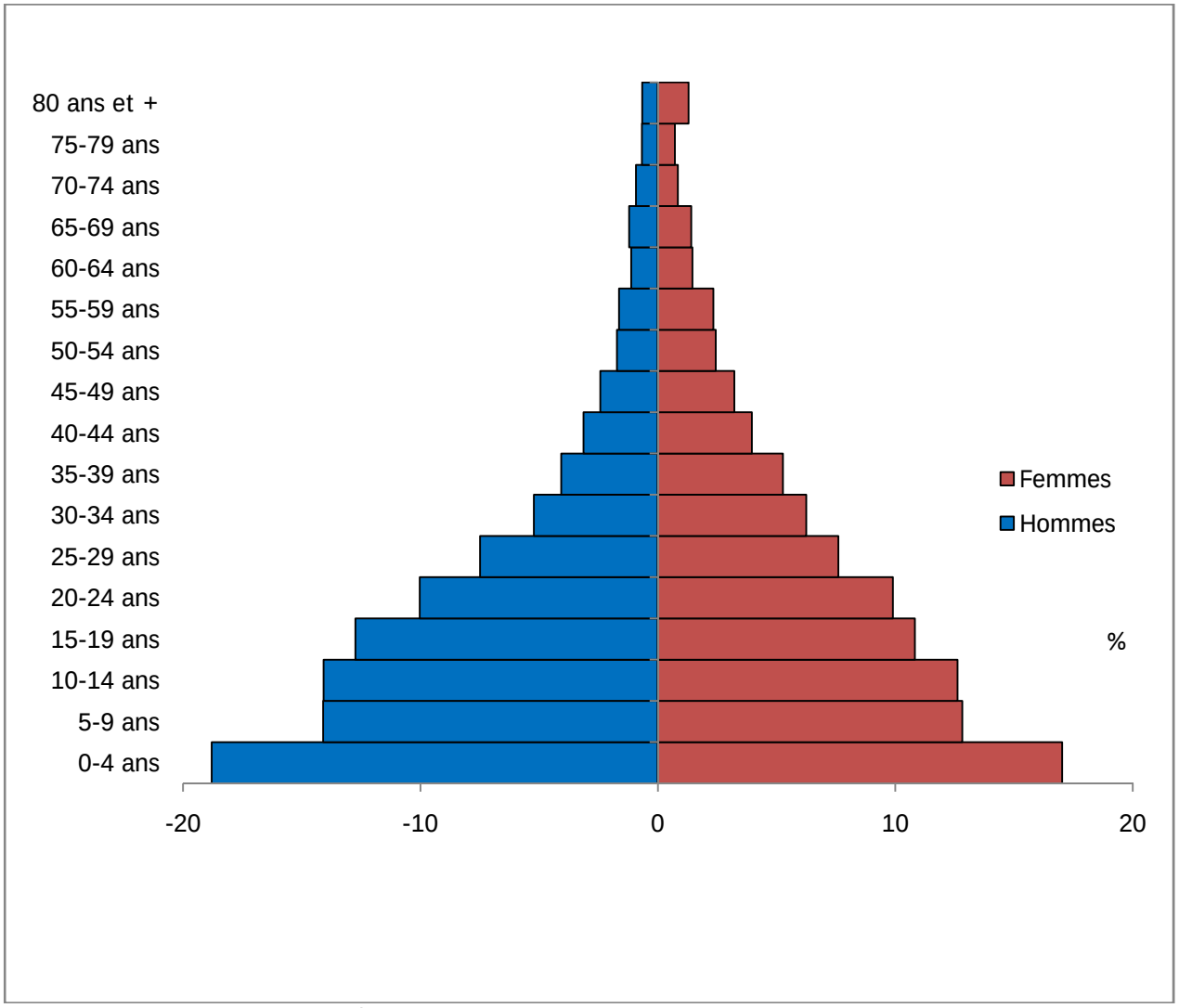

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2011.

1.2 Répartition spatiale

La répartition spatiale de la population donne au département de Matam la plus grande part avec 283 976 individus dont 148 289 femmes, ensuite vient le département de Kanel avec 215 292 individus dont 111 183 femmes. Le département de Ranérou Ferlo compte seulement 57 597 personnes dont 28 562 femmes.
Une classification selon les communes à l'intérieur du département de Matam montre que

celle du chef-lieu de région enregistre le plus grand effectif avec 19 867 habitants. Les deux autres communes que sont Ourossogui et Thilogne enregistrent respectivement 17 884 et 10 616 habitants.

Dans le département de Kanel, les trois communes les plus peuplées sont celles de Kanel, Hamady Hounaré et Waoundé. Elles sont respectivement peuplées de 12 162 habitants, 10 916 habitants et 10 560 habitants.

Le département de Ranérou-Ferlo ne compte qu'une seule commune qui a plus des allures rurales qu'urbaines avec 1 768 habitants.

S'agissant des Communautés Rurales, la plus peuplée est celle de Bokidiawé qui se trouve dans l'arrondissement de Ogo, dans le département de Matam, avec 64 146 habitants. La moins peuplée est celle de Lougré thioly avec 5 519 habitants ; elle se trouve dans l'arrondissement de Vélingara qui est le moins peuplé des arrondissements.

Tableau 1.2 : Répartition de la population régionale selon les localités et par sexe

Nom localité	**2011**		
	Homme	**Femme**	**Totale**
REG. MATAM	268 831	288 035	556 866
ZONE URBAINE	46 706	47 514	94 220
ZONE RURALE	222 125	240 521	462 646
DEPARTEMENT KANEL	**104 109**	**111 183**	**215 292**
COMMUNES	21 433	22 552	43 985
Commune KANEL	5 771	6 391	12 162
Commune SEMME	2 963	3 129	6 092
Commune WAOUNDE	4 952	5 608	10 560
Commune DEMBANCANE	2 163	2 092	4 255
Commune HAMADY HOUNARE	5 584	5 332	10 916
Commune SINTHIOU BAMAMBE	4 251	4 368	8 619
ARRONDISSEMENT ORKADIERE	51 343	55 685	107 028
CR AOURE	15 833	17 541	33 374
CR BOKILADJI	16 841	18 079	34 920
CR ORKADIERE	18 670	20 065	38 735
ARRONDISSEMENT WOURO SIDY	31 332	32 946	64 278
CR WOURO SIDY	19 333	21 099	40 432
CR Ndendory	11 999	11 846	23 845
DEPARTEMENT MATAM	**135 687**	**148 289**	**283 976**
COMMUNES	24 392	24 076	48 468
Commune MATAM	9 913	9 954	19 867
Commune OUROSSOGUI	9 046	8 938	17 984
Commune THILOGNE	5 433	5 183	10 616
ARRONDISSEMENT AGNAM-CIVOL	32 385	35 364	67 749

CR AGNAM-CIVOL	11 594	12 625	24 219
CR DABIA	12 370	13 173	25 543
CR de OREFONDE	8 421	9 566	17 987
ARRONDISSEMENT OGO	78 910	88 850	167 760
CR BOKIDIAWE	30 400	33 746	64 146
CR NABADJI-CIVOL	26 093	29 424	55 517
CR OGO	22 418	25 680	48 098
DEPARTEMENT RANEROU-FERLO	**29 035**	**28 562**	**57 597**
Commune RANEROU-FERLO	881	887	1 768
ARRONDISSEMENT VELINGARA	28 155	27 676	55 831
CR LOUGRE-THIOLLY	2 778	2 741	5 519
CR OUDALAYE	16 316	16 191	32 507
CR VELINGARA	9 061	8 744	17 805

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2011.

1.3 Urbanisation

La population urbaine de la région est passée de 58 284 habitants en 2002 à 100 126 habitants en décembre 2010, soit une hausse de 41 842 personnes.

Le taux d'urbanisation est près de 17% dans toute la région et parmi les 10 communes que compte la région, ce sont celles de Matam, Ourossogui et Kanel qui sont les plus peuplées, avec des populations respectives de 19 867 habitants, 17984 habitants et 12 162 habitants.

Tableau 1.3 : Population des communes de la région en 2011

DEPARTEMENT	COMMUNES	EFFECTIF
KANEL	Commune KANEL	12 162
	Commune SEMME	6 092
	Commune WAOUNDE	10 560
	Commune DEMBANCANE	4 255
	Commune HAMADY HOUNARE	10 916
	Commune SINTHIOU BAMAMBE	8 619
MATAM	Commune MATAM	19 867
	Commune OUROSSOGUI	17 984
	Commune THILOGNE	10 616
RANEROU	Commune RANEROU-FERLO	1 768

Source : RGPH de 2002 et projections démographiques de 2011.

1.4 Habitat

Le secteur de l'habitat relève du cadre de vie et constitue un domaine central dans le développement structuré et harmonisé des établissements humains.
Cependant il faut noter que la région est sujet à un défaut de données récentes concernant ce secteur.

1.5 Migration

La région de Matam, de par sa position géographique, est un pôle d'attraction migratoire de populations. Cependant Matam est l'une des premières régions du Sénégal à émettre ses émigrés. De plus le chômage et le sous-emploi semblent jouer un rôle important en tant que déterminants des migrations internes. Ce qui fait que le solde migratoire de la région de Matam est déficitaire de 35 616. Cela signifie que la région est une zone d'émigration.
Dans cette section, ce seront les résultats de la deuxième Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) réalisée en 2011 qui seront utilisés pour analyser les phénomènes migratoires observés entre la région de Matam et les autres régions du pays. La migration internationale, dont les données décentralisées ne nous sont pas encore parvenues, fera l'objet d'une analyse ultérieure.
Les différents concepts qui sont utilisés dans cette section sont les suivants :
Migrations interrégionales : C'est l'ensemble des échanges migratoires qui s'opèrent entre une région et une autre**.**
Migrations durée de vie : Il s'agit ici de tout changement de résidence entre le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle.
Migrations récentes (5 dernières années) : Il s'agit des déplacements de personnes intervenus au cours des 5 dernières années précédant le recensement et ayant conduit à un changement de résidence.
Bilan migratoire ou solde migratoire : C'est la différence entre les entrées (migratoires) et les sorties (migratoires) pour la région (dans la partie relative aux migrations interrégionales) et pour le département (dans la partie réservée aux migrations interdépartementales).

Les migrations internes interrégionales

Comme nous allons le voir ci-après, vis à vis des autres régions du pays, la région de Matam constitue une région d'émigration par excellence.
En effet, par rapport aux 1 292 779 migrants internes enregistrés en 2011 au Sénégal d'après l'ESPS-II, la région de Matam présente un bilan (ou solde) migratoire déficitaire de –35 616 personnes vis-à-vis des autres régions du pays.

Tableau 1.4 : Intensité des échanges migratoires interrégionaux

Localité	Emigrés		Immigrés		Solde migratoire
	Effectifs	%	Effectifs	%	
Région de Matam	65 035	5,00%	29 419	2,30%	-35 616

Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal

Par ailleurs les immigrés (durée de vie) interrégionaux de la région proviennent pour la plupart des régions de Dakar (49,7%), Tambacounda (12,4%), Diourbel (11,1%) et Saint-Louis (7,9%). Quant aux émigrés (durée de vie) interrégionaux de la région, plus des trois cinquièmes (64,3%) se sont installés dans la région de Dakar.

Tableau 1.5 : Intensité des échanges migratoires par région actuelle selon la région de provenance

Région actuelle	Région de provenance													Total
	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint Louis	Tambacounda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Kolda	Kaffrine	Kédougou	Sédhiou	
Région de Matam	49,70%	4,80%	11,10%	7,90%	12,40%	4,80%	5,70%	1,80%	0,40%	0,60%	0,50%	0,20%	0,00%	100,00%

Source: ESPS-II, ANSD, Dakar, Sénégal

CHAPITRE II : EDUCATION

Pour un développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant, l'éducation constitue une étape incontournable. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.

Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États, et doit avoir les objectifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

Nous traiterons ce chapitre en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

2.1. La petite enfance

La Petite Enfance a connu une amélioration considérable du taux de pré scolarisation entre 2009 (5,2 %) et 2010 (7,8%). Par contre, ce même taux a chuté en 2011 en passant à 5,7% alors que 11% était attendu.
Le nombre de structures fonctionnelles est passé de 39 en 2009, 48 en 2010 et de 54 en 2011.
Le dispositif du suivi- encadrement s'est nettement amélioré du fait de l'augmentation du ratio inspecteur/maitre suite à l'affectation d'un personnel d'encadrement supplémentaire.
Ces résultats sont très appréciés car la petite enfance est un secteur clé de l'éducation dans la mesure où elle permet très tôt à l'enfant de préparer son intégration dans la vie scolaire.

2.1.1. Infrastructures

Comme infrastructures pour la région de Matam, nous pouvons citer entre autre la case des tout petits, les écoles préscolaires et les garderies.
Depuis 2004 ce secteur connait un essor important en termes d'infrastructures préscolaires. En effet les habitants de Matam comprennent de plus en plus l'utilité de ces écoles et garderies.
Dans la région de Matam il est recensé un nombre important de case des tout-petits, soit 36 au total contre 30 en 2010. Ces cases sont inégalement réparties dans les trois (03) IDEN, 17 cases dans celle de Matam, 18 dans l'IDEN de Kanel et enfin seulement 01 dans l'IDEN de Ranérou. Il faut noter que les six (06) nouvelles cases de santé supplémentaire en 2011 sont implantées dans l'IDEN de Kanel.

Tableau 2.1 : Répartition des infrastructures selon les types d'établissements en 2011

Zones	Case Communautaire	Case des Tout-petits	Ecole Maternelle	Garderie	Total
IDEN de Matam	0	17	9	0	26
IDEN de Kanel	1	18	1	1	21
IDEN de Ranérou	0	1	6	0	7
Région de Matam	**1**	**36**	**16**	**1**	**54**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.1.2. Personnel

Les maîtres contractuels (65) et les volontaires (60) constituent l'essentiel du personnel d'encadrement des structures DIPE.
Les instituteurs et les instituteurs Adjoints sont au nombre de 26 dont 20 dans l'IDEN de Matam. Les animateurs sont au nombre de 03 et sont tous localisés dans l'IDEN de Kanel. Les statistiques du personnel montrent que dans la région de Matam le nombre de fonctionnaires de l'éducation qui intervient dans la petite enfance reste très insuffisant. Le tableau ci –dessous présente la répartition du personnel selon le milieu de travail. Il faut noter surtout que, par rapport aux années précédentes, ces statistiques ont connu une hausse très remarquable en passant de 96 en 2009, 127 en 2010 et 154 en 2011.

Tableau 2.2 : Répartition du personnel par catégorie selon le milieu de travail en 2011

Zones	Fonctionnaires	MC	VE	Animateurs	Auxiliaires	Total
IDEN de Matam	20	41	34	0	0	95
IDEN de Kanel	6	20	23	3	0	52
IDEN de Ranérou	0	4	3	0	0	7
Région de Matam	**26**	**65**	**60**	**3**	**0**	**154**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.1.3. Effectifs

Les effectifs ont connu une nette progression ces trois dernières années, ils sont passés d'un total de 3239 en 2009 à 4161 en 2010 et de 4448 enfants en 2011.

Tableau 2.3 : Répartition des effectifs selon le statut de l'école en 2011

Zone	Public	privée	communautaire	total
IDEN de Matam	2 502	-	-	2 502
IDEN de Kanel	1 355	193	198	1 746
IDEN de Ranérou	200	-	-	200
Région de Matam	4 057	193	198	4 448

Source : Inspection d'académie de Matam

2.2. Elémentaire

L'élémentaire est un maillon fort du système éducatif sénégalais. Il contribue à l'initiation puisque la majeure partie des enfants ne passe pas par le préscolaire. On constate que prés de 95% des effectifs scolarisables débutent dans le système éducatif avec la classe de CI. Il revêt le même caractère initiatique que le préscolaire dans ce cas, d'où son importance dans le cursus scolaire.

2.2.1. Infrastructures

La région de Matam compte un grand nombre d'établissements mais essentiellement concentrés dans les départements de Matam et de Kanel avec respectivement 182 et 127 écoles dont 08 écoles privées. Le département de Ranérou-Ferlo, enregistre 101 écoles.

Le réseau scolaire se densifie de manière satisfaisante. De 402 écoles en 2010, le nombre est passé à 418 en 2011 soit un accroissement absolu de 16 écoles.

Tableau 2.4 : Répartition des Structures selon l'IDEN en 2011

Zones	Public	Privé	Total
IDEN de Matam	182	0	182
IDEN de Kanel	127	8	135
IDEN de Ranérou	101	0	101
Région de Matam	**410**	**8**	**418**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.2.2. Personnel

L'effectif de l'IA est composé de fonctionnaires, de maîtres contractuels et de volontaires de l'éducation. Concernant les fonctionnaires, leur effectif est de 677 dont 445 dans le département de Matam, 184 dans le département de Kanel et 48 à Ranérou-Ferlo. Quant aux MC, ils sont au nombre de 972 dont 562 dans l'IDEN de Matam, 285 dans l'IDEN de

Kanel et 125 à Ranérou-Ferlo. Les volontaires sont moins nombreux avec un effectif total de 791 VE.

Tableau 2.5 : Répartition du Personnel en 2011

Zones	Fonctionnaires	MC	VE	Autres	Total
IDEN de Matam	445	562	360	-	1 367
IDEN de Kanel	184	285	292	28	789
IDEN de Ranérou	48	125	139	-	312
Région de Matam	677	972	791	28	2 468

Source : Inspection d'académie de Matam

2.2.3. Effectifs d'élèves

Les effectifs ont également connu une légère progression en passant de 67 154 élèves en 2010 à 67 941 soit une hausse de 787 élèves. Les filles sont plus nombreuses dans le système avec une proportion relative de 58,9 %.
La répartition selon les départements montre que Matam compte le plus d'inscrits avec 37 124 élèves dont 57,3% de garçons. Ensuite, vient le département de Kanel avec 26 396 élèves dont 61,5% de filles. Le département de Ranérou-Ferlo compte 57,1% de filles pour un effectif total de 4 421 élèves.

Cette hausse relativement importante des effectifs est due en partie aux efforts consentis par les partenaires financiers (UNICEF, Counterpart International) pour appuyer le recrutement au CI.

Tableau 2.6 : Répartition des effectifs d'élèves selon le sexe, le département en 2011

Département	EFFECTIF		
	Garçons	Filles	TOTAL
Matam	15 856	21 268	37 124
Kanel	10 152	16 244	26 396
Ranérou/Ferlo	1 895	2 526	4 421
REGION	27 903	40 038	67 941

Source : Inspection d'académie de Matam

2.2.4. Performances dans l'élémentaire

Pour le sous-secteur de l'Elémentaire, la région de Matam a enregistré de très bons résultats.

- Le TBS est passé de 84,7% en 2010 à 84,1%, soit une baisse de 0,6% ;
- L'objectif de parité tend à s'équilibrer, car il est passé de 1,4% en 2009, 1,39% en 2010 et 1,43% en 2011 ;
- Le taux de réussite au CFEE est passé de 78,8% en 2010 à 57,6% en 2011 ;

- Le taux de redoublement a connu une nette amélioration en passant de 3,5% en 2010 à 1,3% en 2011 ;
- Le Taux d'achèvement a connu un bon significatif parce qu'il passe de 49,3% en 2010 à 55,8% en 2011 ; soit une progression de 7,5%.

2.3. Le Moyen et le Secondaire

2.3.1. Infrastructures du Moyen et Secondaire

La carte scolaire de la région renseigne un nombre relativement important de 67 collèges moyens et secondaires dont 05 privés.

L'essor remarquable de l'enseignement moyen est le résultat de la volonté politique du Gouvernement pour une meilleure offre d'éducation. C'est ainsi que les collèges de proximité répondent à un besoin de réduction du taux d'abandon.

A l'exception du collège de Matam, tous les autres ont été construits par les associations des ressortissants de la région vivant à l'étranger. Ce partenariat fécond est marqué en 2010 avec la construction des CEM de Thiarène (avec logements de professeurs et du principal) et de Sadel.

Le secteur privé comprend les deux collèges privés laïcs de Kanel, de Ourossogui, les collèges franco- arabe de Dembancané et de Taariq Ben Zyad de Waoundé.

Tableau 2.7 : Répartition des cycles moyens et secondaires selon les départements

Cycle/Statut	1er Cycle			2e Cycle			1er et 2e Cycles			Total		
Zone	**Public**	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**
Département de Matam	29	1	30	1	0	1	8	1	9	38	2	40
Département de Kanel	17	2	19	1	0	1	3	1	4	20	3	23
Département de Ranérou-Ferlo	4	0	4	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Région de Matam	50	3	53	2	0	2	11	2	13	62	5	67

Source : Inspection d'académie de Matam

2.3.2. Personnel

La région de Matam compte un effectif de 1064 enseignants dont 199 fonctionnaires, 556 professeurs contractuels et 309 vacataires.

Le département de Matam a 695 agents qui interviennent dans le moyen et secondaire, puis le département de Kanel arrive avec 329 agents et enfin Ranérou-Ferlo vient en dernière position avec un total de 40 agents seulement.

Tableau 2.8 : Personnels du Public du Moyen Secondaire Général en 2010 selon le statut et le genre

Statut/Genre	Fonctionnaire			Professeur Contractuel			Vacataire			Total		
Zone	**H**	**F**	**T**	**H**	**F**	**T**	**H**	**F**	**T**	**H**	**F**	**T**
Département de Kanel	48	8	66	137	25	162	86	15	101	281	48	329
Département de Matam	123	3	126	321	62	383	138	48	186	582	113	695
Département de Ranérou	7	0	7	11	0	11	22	0	22	40	0	40
Région de Matam	**178**	**11**	**199**	**469**	**87**	**556**	**246**	**63**	**309**	**903**	**161**	**1 064**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.3.3. Effectif

La région de Matam compte un effectif de 19 841 élèves dans le cycle moyen et de 2810 élèves dans le secondaire.

L'IDEN de Matam compte 13 225 élèves ; ensuite vient celui de Kanel avec 6 147 élèves dans le moyen et enfin le département de Ranérou-Ferlo pour un effectif de 469 élèves.

Tableau 2.9 : Répartition de l'effectif des élèves du moyen selon le département

Statut/Genre	Public			Privé			Total		
Zone	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**
IDEN de Matam	6 587	6 388	12 975	70	71	141	6 706	6 519	13 225
IDEN de Kanel	1 805	2 111	3 916	70	66	136	2 984	3 143	6 147
IDEN de Ranérou	235	234	469	-	-	-	235	234	469
Région de Matam	**8 627**	**8 733**	**17 360**	**140**	**137**	**277**	**9 925**	**9 896**	**19 841**

Source : Inspection d'académie de Matam

Dans le secondaire nous notons des effectifs qui sont de très loin inférieurs aux effectifs du moyen. Ainsi c'est le lieu de constater que le taux d'accès au lycée est faible. Comme le confirme le tableau ci-dessous où nous avons seulement 2 125 élèves dans le département de Matam (dont 826 filles) et 685 élèves dans celui de Kanel dont 293 filles. Cependant il faut noter l'absence d'un établissement secondaire dans le département de Ranérou-Ferlo.

Tableau 2.10 : Répartition de l'effectif des élèves du secondaire selon le département

Statut/Genre	Public			Privé			Total		
Zone	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**
IDEN de Matam	1 256	805	2 061	43	21	64	1 299	826	2 125
IDEN de Kanel	375	274	649	17	19	36	392	293	685
IDEN de Ranérou	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Région de Matam	**1 631**	**1 079**	**2 710**	**60**	**40**	**100**	**1 691**	**1 119**	**2 810**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.3.4. Performances du moyen et secondaire

Quant au Moyen Secondaire, les efforts continuent d'être soutenus et ont connu de légers progrès par rapport à 2009 :

- Le TBS du Moyen est passé de 22,1% en 2009, 25,6% en 2010 et 32,3% en 2011 ;
- Le Secondaire a lui aussi connu une légère hausse : son TBS est passé de 4,9% en 2009, 5,5% en 2010 et 7,7% en 2011.
- Le taux de réussite au BFEM est de 67,7% en 2011 contre 51,8% en 2010 ;
- Le taux de réussite au BAC est de 55,6% en 2011 contre 64% en 2010.

2.4. Enseignement technique et formation professionnelle

L'offre de formation technique et professionnelle est très limitée dans la région pour la forte demande des jeunes et de ceux qui quittent le cycle d'enseignement général ou les écoles coraniques.

2.4.1. Infrastructures

Il n'existe pas d'école de formation professionnelle en dehors du Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale (CFPEFS), des Centres Polyvalents de Formation des Producteurs à Ogo et à Ourossogui. D'autres sont en construction à Waoundé, Agnam Civol et Sadel.

Tableau 2.11 : Répartition des Structures selon l'IDEN en 2011

Statut / Zone	Public	Privé	Total
Département de Matam	2	1	3
Département de Kanel	1	0	1
Département de Ranérou	0	0	0
Région de Matam	**3**	**1**	**4**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.4.2. Personnel

La région de Matam compte en 2011, 72 enseignants dans le sous secteur de l'enseignement professionnel et technique dont neuf (9) enseignantes.

Tableau 2.12 : Répartition de l'effectif du personnel de l'ETFP selon le département

Statut / Genre	Public			Privé			Total		
Zone	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**
Département de Matam	47	7	54	NR	NR	NR	47	7	54
Département de Kanel	16	2	18	NR	NR	NR	16	2	18

Département de Ranérou	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR
Région de Matam	**63**	**9**	**72**	NR	NR	NR	**63**	**9**	**72**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.4.3. Effectif

La région de Matam compte un effectif de 88 élèves en enseignement technique et professionnel.

L'IDEN de Matam compte 64 élèves ; ensuite vient celui de Kanel avec 24 élèves. Le département de Ranérou-Ferlo ne compte aucun établissement de formation technique et professionnel.

Tableau 2.13 : Répartition de l'effectif des élèves de l'ETFP selon le département

Statut/Genre	Public			Privé			Total		
Zone	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**	**G**	**F**	**T**
Département de Matam	46	18	64	NR	NR	NR	46	18	64
Département de Kanel	17	7	24	NR	NR	NR	17	7	24
Département de Ranérou	0	0	0	NR	NR	NR	0	0	0
Région de Matam	**63**	**25**	**88**	NR	NR	NR	**63**	**25**	**88**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.5. Alphabétisation

A la fin du programme PAPA 2, l'accès a connu un sérieux recul car pendant deux ans (2008 et 2009), seules les ONG TOSTAN et PIP/USE déroulaient des programmes dans toute la Région.

En 2010 le Programme d'Alphabétisation Qualifiante pour Adultes (PAQA) financé par l'Etat à travers le BCI a ouvert 55 CAF et mobilisé 1672 apprenants.

Ce nouveau programme a redonné beaucoup d'espoir aux populations surtout au niveau des femmes organisées autour d'activités génératrices de revenus (AGR), et amélioré l'offre éducative avec l'introduction du Français dans les cours du soir pour Adultes tenus par les Enseignants du formel.

Tableau 2.14 : Récapitulatif de l'Accès dans la Région.

Projets/Programmes	FEMME	HOMMES	Total
PAQA/BCI 2010	1 626	46	1 672
TOSTAN	1 132	433	1 565
PIP/USE	625	214	839
TOTAL	**3 383**	**693**	**4 076**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.6. Les Daaras

Les Daaras deviennent de plus en plus visibles et ouverts aux structures chargées de la gestion de l'Education au niveau déconcentré.
En dehors des heures d'apprentissage du Coran, 4052 talibés dont 2836 garçons et 1216 filles reçoivent des enseignements/apprentissage en Français et bénéficient d'un important paquet de service touchant la santé, l'hygiène, l'environnement et la nutrition.
Les Daaras porteurs d'initiatives novatrices en Education Non formel sont entrain d'être recensés pour être valorisés et modélisés afin de permettre à l'Etat de réaliser la mise à l'échelle.

Cet important travail est obtenu grâce à la volonté de l'Etat et de nouveaux partenaires au développement comme l'USAID/EDB et ENDA GRAF SAHEL.

Tableau 2.15 : Situation des Daaras en 2010 selon le département.

DEPARTEMENT	NOMBRE DE DAARAS RECENSES
MATAM	153
KANEL	122
RANEROU	100
TOTAL REGION	**375**

Source : Inspection d'académie de Matam

2.7. Diagnostic du Secteur

2.7.1. Points forts

Parmi les points forts de la région en matière d'éducation, on retiendra :

- forte implication des émigrés dans l'éducation ;
- implantation des lycées et collèges de proximité ;
- implication des partenaires et volonté politique de l'État pour booster le système éducatif ;
- enrôlement massif des filles dans le système éducatif ;
- présence des cantines scolaires dans presque toutes les écoles ;
- résultats scolaires assez encourageants avec des taux de réussite satisfaisant ;
- existence de programmes spécifiques pour le développement de l'ETFP ;
- engagement de l'État à mieux s'impliquer dans l'alphabétisation.

2.7.2. Points à améliorer

En dehors des points forts, le secteur présente quelques points qui méritent d'être améliorer. Il s'agit de :

- Absence de Lycée dans le département de Ranérou ;
- Déficit du personnel d'encadrement (surveillant, assistant social, etc.) et dépendance vis-à-vis de la région de Saint-Louis pour la coordination des IS ;
- personnel enseignant dominé par les non fonctionnaires ;
- forte mobilité du personnel enseignant ;
- nomadisme des populations surtout dans le département de Ranérou ;
- absence de concertation entre l'État et les émigrés qui s'investissent dans le secteur ;
- absence d'écoles franco-arabe ;
- Déficit criard en centres ou écoles de formation technique et professionnelle ;
- inadaptation et insuffisance des filières de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle ;
- fort taux d'analphabétisme des populations principalement les femmes ;
- nombre important d'abris provisoire et d'écoles à cycle incomplet ;
- dispersion des établissements humains surtout dans la zone du Ferlo ;
- taux de déperdition élevé dans le cycle moyen et secondaire.

CHAPITRE III : HYGIENE PUBLIQUE

La région de Matam dispose d'une Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) qui a pour mission de veiller principalement aux respects des normes d'hygiène et de santé des populations. Ainsi, elle veille sur l'environnement immédiat des habitations afin d'en assurer la prévention mais aussi l'action curative. Elle est créée en 2004 et est constituée de trois sous brigades départementales de l'hygiène qui sont les structures opérationnelles :

- La sous brigade d'hygiène de Matam ;
- La sous brigade d'hygiène de Kanel ;
- La sous brigade d'hygiène de Ranérou.

Les deux dernières citées souffrent de manque criard de personnel (01 agent /SBH) à part celle de Ranérou qui vient d'avoir son deuxième agent grâce à un mouvement régional. Cette situation remet en cause l'opérationnalité de ces deux structures qui tant bien que mal essayent de mener quelques activités d'hygiène. Les activités menées durant l'année se résument à :

3.1. Visites domiciliaires

La brigade régionale mène dans le cadre de ces activités des visites domiciliaires qui consistent à inspecter tous les manquements aux règles primaires d'hygiènes dans les concessions. Ces visites qui sont généralement effectuées dans les trois départements de la région à travers leurs sous brigades d'hygiènes sont dénombrées en 2011 à 11045 visites. Il faut noter qu'il y a une forte disparité parce que le département de Matam majore l'ensemble des visites avec 4707 suivis de Kanel avec 3338 visites.

En comparaison avec les situations économiques de la région des années précédentes, une tendance générale à la baisse des visites effectuées est constatée. La région a enregistré 3224 visites en 2007, 2223 en 2008, 1950 en 2009, 1098 visites en 2010 et enfin 11045 en 2011, situation un peu favorable.

La réduction des effectifs et le manque de moyen sont des causes directes de la tendance observée au cours de ces années.

Graphique 3.1 : Répartition du nombre de concessions visitées selon la SBH

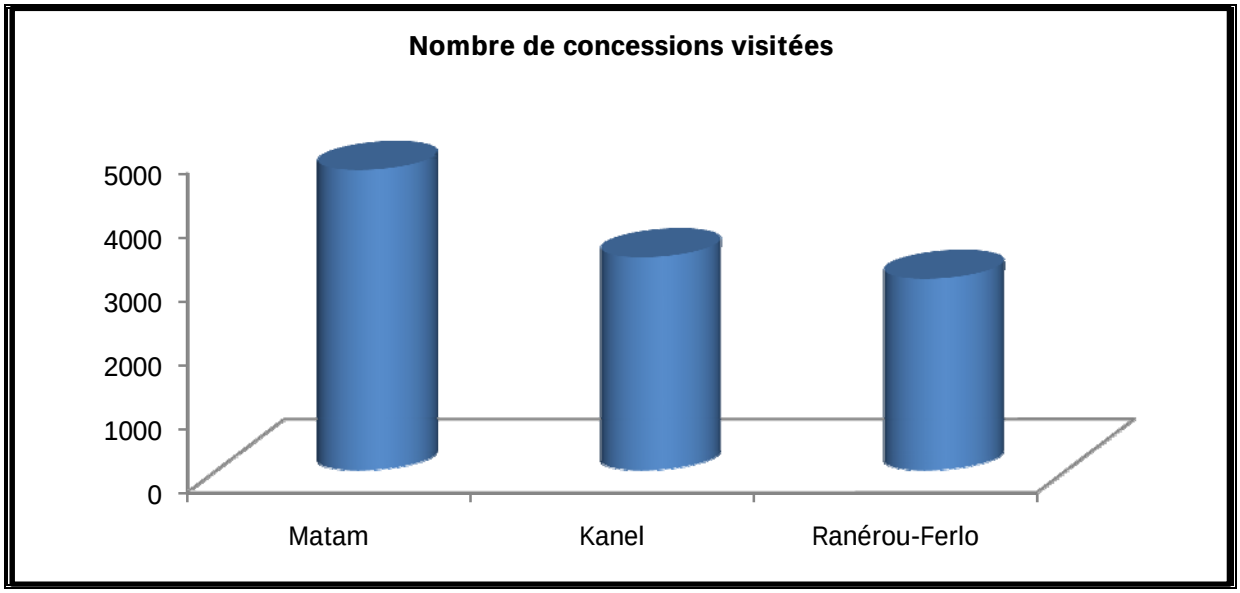

Lors de ces visites domiciliaires, les sous brigades ont recensé les différentes infractions aux règles d'hygiènes allant du défaut de balayage jusqu'à l'insalubrité notoire. Il s'agit :

- Des eaux usées qui est l'infraction la plus récurrente ;
- Du défaut de balayage ;
- Des défauts de puisard ;
- Des problèmes d'insalubrité notoire et de dépôts de fumiers et de gravats.

L'analyse montre que le problème réel des ménages reste le traitement des eaux usées. Ils ne savent pas quoi en faire et sont obligés de les jeter dans la rue, faute de système de gestion adéquat.

Comme palliatif, la commune de Matam devrait bénéficier d'un système d'évacuation des eaux usées mais il faudrait d'abord le mettre en œuvre, ensuite l'étendre à toutes les grandes agglomérations de la région.

3.2. Nombre de visites des lieux

Le nombre total de visites des lieux est de 1826 en 2011 contre 2097 en 2010. Ces visites sont faites dans la capitale régionale avec 1420 visites et dans le département de Kanel avec 406. Aucune visite n'est effectuée à Ranérou.

Tableau 3.1 : Répartition des visites des lieux selon les structures visitées et le département

NATURE	S/B de Matam	S/B de Kanel	S/B de Ranérou	TOTAL REGION
BOUTIQUES	881	150	0	1031
RESTAURANTS	64	33	0	97
GARGOTTES	23	23	0	46
CAFETARIATS	10	26	0	36
EPICERIES	0	0	0	0
DIBITERIES	51	32	0	83
BOUCHERIES	34	16	0	50
BOULANGERIES	8	10	0	18
KIOSQUES A PAIN	9	0	0	9
VENTE DE LAIT	10	8	0	18

CANTINES	182	25	0	207
VENTE EAUX/GLACE	2	20	0	22
VENTE GATEAUX	7	23	0	30
VENTES AMBULANTES	0	0	0	0
ATELIERS MOULINS	53	4	0	57
BUVETTES	10	5	0	15
BARS	1	2	0	3
AUBERGES	1	0	0	1
HOTELS	3	1	0	4
USINES GLACE	1	0	0	1
RESIDENCES	1	0	0	1
CAMPEMENTS	0	0	0	0
BARS RESTAURANTS	1	0	0	1
PATISSERIES	0	0	0	0
DANCING	1	0	0	1
VENTE POISSONS	30	3	0	33
AUTRES (Ecoles)	37	25	0	62
TOTAL	**1420**	**406**	**0**	**1826**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

3.3. Inspection des E.R.P. et assimilés

Les établissements recevant du public (ERP) doivent se conformer aux règles d'hygiène au même titre que les concessions. En effet, ce sont des lieux publics qui reçoivent du monde et en général de la nourriture y est servie.

Les principales infractions sont :

- Le défaut de visite médicale ;
- le défaut de poubelles réglementaires ;
- la vente alimentaire non protégée.

Une campagne de sensibilisation pour un changement de comportement serait utile dans le but d'éradiquer ces manquements nuisibles pour la bonne santé des populations.

Tableau 3.2 : Récapitulatif des infractions commises lors des visites des lieux

NATURE	S/B de Matam	S/B de Kanel	S/B de Ranérou	TOTAL REGION
DEFAUTS DE BALAYAGE	137	33	0	170
DEPOTS D'ORDURES NON-CONFORMES	64	15	0	79
DEFAUTS POUBELLES REGLEMENTAIRES	312	44	0	356
VENTES ALIMENTAIRES NON PROTEGEES	54	11	0	65
VENTES ALIMENTS AVARIES	52	25	0	77
VENTE PRODUITS/ALIMENTS PERIMES	331	35	0	366
DEFAUTS DE VISITES MEDICALES	350	41	0	391

DEFAUTS DE REVETEMENT COMPTOIR	69	28	0	97
DEFAUTS TABLIERS/BLOUSES	6	7	0	13
VENTES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	34	12	0	46
REVETEMENT SOLS DEFECTUEUX	0	10	0	10
INSALUBRITE NOTOIRE	16	6	0	22
VENTE MANGUES VERTES	0	0	0	0
AUTRES	0	0	0	0
TOTAL	**1425**	**267**	**0**	**1692**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam.

3.4. Education à l'hygiène

L'hygiène préventive se décline selon l'OMS en trois classes de prévention : La prévention primaire (éducation à la santé, rôle des praticiens de santé naturopathes), la prévention secondaire (campagnes d'information, de dépistage, vaccinations, ...) et la prévention tertiaire (accompagnement des pathologies lourdes pour en éviter les troubles secondaires ou associés).

La prévention est la meilleure arme que l'on puisse utiliser pour lutter contre l'insalubrité et le manque d'hygiène dans la vie courante. Aussi, il faut passer par l'information et la formation des populations pour y parvenir. De fait, la brigade a établi une stratégie qui passe par l'amélioration de la communication avec les habitants de la région. Le tableau ci-dessous donne les statistiques sur les différentes rubriques à savoir les entretiens, les causeries, les réunions (...) organisés dans chaque département.

Tableau 3.3 : Récapitulatif des activités de prévention et d'éducation menées dans la région.

NATURE	S/B de Matam	S/B de Kanel	S/B de Ranérou	TOTAL REGION
ENTRETIENS INDIVIDUELS	7 302	3 810	3 330	14 442
CAUSERIES	24	9	9	42
PROJECTION DE FILMS	0	0	0	0
MOBILISATIONS SOCIALES	6	0	0	6
REUNIONS	3	2	2	7
RADIO CROCHETS	0	0	0	0

EMISSION RADIO	9	3	3	15
TOTAL	**7 344**	**3 824**	**3 344**	**14 512**

Source : Brigade Régionale de l'hygiène de Matam

3.5. Diagnostic du sous secteur

La région fait toujours face aux nombreuses sollicitations des marabouts pour la couverture des manifestations religieuses et les multiples demandes des paisibles citoyens en matière d'intervention intra-domiciliaire et de lutte contre les abeilles.

La brigade, malgré l'absence de budget de fonctionnement propre, a fourni beaucoup d'efforts pour obtenir les modestes résultats confinés dans ce rapport.

La brigade souffre :

- D'un manque de budget de fonctionnement ;
- D'insuffisance de motos avec l'arrivée des six nouveaux agents d'hygiène ;
- D'un manque de carburant ;
- D'absence de climatiseurs au niveau du service ;
- D'un manque d'ordinateurs ;
- De problèmes d'entretien et la réparation de véhicule ;
- D'absence d'appareil poudreuse à grand débit compte tenu de l'éloignement de la zone.

CHAPITRE IV : SANTE

Depuis plus d'une décennie, les gouvernements africains mènent avec l'appui des Institutions internationales une lutte acharnée contre la pauvreté. Mais les résultats restent limités. En effet, en dehors de l'Afrique subsaharienne, la plupart des pays parviendront à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015 (Berg A. et Qureshi Z., 2005).
Il est clair que pour atteindre cet objectif, des mesures doivent être prises. Notre pays, le Sénégal dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté s'appui sur le DPES. Dans ce dit document, la santé occupe une place importante car étant au cœur de l'axe qui prône l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base. C'est dans cette optique que d'importants efforts sont consentis par le gouvernement du Sénégal pour satisfaire les besoins des populations en matière de santé. Ce présent chapitre décrit la situation sanitaire en 2011 de la région de Matam. Cependant, il faut noter que dans un contexte de rétention des données depuis 2010 dans plusieurs structures de la région, cette présente situation fait fasse à un problème de complétude des informations. C'est pour cette raison que nous utiliserons des données de la situation de 2009 et parfois des données de la SES 2010, en complément d'informations.
Pour traiter le chapitre, nous commencerons par dresser une vue d'ensemble de la santé de la population, pour ensuite analyser l'offre et finalement l'utilisation des soins de santé.

4.1. Vue d'ensemble

4.1.1. Population cible

La région médicale de Matam gère trois districts sanitaires qui, chacun dans sa délimitation, épouse les contours du département dont il porte le nom. Ainsi, la cible en terme de population est la même que la population régionale qui était estimée en décembre 2011 à 556 866 habitants.
Le district de Kanel, de Matam et de Ranérou Ferlo comptent respectivement 215292 personnes, 283 976 personnes et 57 597 personnes.

Les cibles relatives à l'enfance, c'est-à-dire les moins d'un an et les enfants âgés de 1 à 5 ans, sont relativement nombreuses dans la région.
Les enfants âgés de moins d'un an sont estimés à 21 757 enfants soit une proportion relative de 3,9% de l'ensemble de la population régionale.

Tableau 4.1 : Population d'enfants âgés de moins d'un an

Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total
Masculin	4 256	5 614	1 138	11 008
Féminin	4 156	5 481	1 112	10 749

Source : ANSD

La population cible d'âge compris entre 1 et moins de 5 ans, est estimée à 78092 enfants, soit 14% de la population totale.

Tableau 4.2 : Population d'enfants âgés entre 1 an et 5 ans

Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total
Masculin	15 256	20 125	4 081	39 463
Féminin	14 935	19 700	3 995	38 629

Source : ANSD

4.1.2. Fécondité dans la région

L'indice synthétique de fécondité calculé dans le cadre de l'Enquête Démographique de Santé (EDS V) couvre les trois années précédant l'opération. Les deux autres indicateurs retenus, c'est-à-dire le pourcentage de femmes âgées entre 15 et 49 ans actuellement enceintes et le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40 – 49 ans, concernent l'année d'enquête.

Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que la région a encore un taux de fécondité assez important puisqu'il est de 5,4 enfants par femme contre 5,7 en comparaison avec l'EDS IV. Ensuite, on note qu'au moment de l'enquête, 8,5% des femmes étaient enceintes contre 10,3% en 2005 lors de l'EDS IV. Le dernier indicateur retenu se situe à 6,3 enfants nés vivants par femmes de 40 à 49 ans contre 6,1 enfants à l'EDS IV. Cela témoigne la quasi-constance du grand nombre d'enfants que les femmes ont en fin de vie procréative.

Tableau 4.3 : Indice de fécondité, pourcentage de femmes enceintes et nombre moyens d'enfants nés de femmes âgées de 40 à 49 ans de la région

	Indice synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants par femme de 40-49 ans
Matam	5,4	8,5	6,3

Source : EDS V, 2010-2011 ANSD.

4.1.3. Mortalité

Le quotient de mortalité néonatale (NN) qui représente la probabilité que l'enfant décède avant d'atteindre l'âge d'un mois exact s'établit à 39 ‰ contre 29 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité post-néonatale (PNN) qui est la probabilité que l'enfant décède entre le premier mois et le douzième mois exact est estimée à 24 ‰ contre 18 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité infantile (1q0) qui est la probabilité que l'enfant décède entre la naissance et le premier anniversaire est estimée à 63 ‰ contre 47 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité juvénile (4q1) qui est la probabilité que l'enfant décède entre le premier et le cinquième anniversaire est estimée à 28 ‰ contre 26 ‰ au niveau national.

Le quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0) qui est la probabilité que l'enfant décède entre la naissance et le cinquième anniversaire est estimée à 89 ‰ contre 72 ‰ au niveau national.

Tableau 4.4 : Quelques taux de mortalité

	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité postnéonatale1 (PNN)	Mortalité infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto-juvénile (5q0)
Matam	39	24	63	28	89

Source : EDS V, 2010-2011 ANSD.

4.2. Offre de soins

Pour des soins de qualité, il faut un personnel qualifié, un bon équipement et des moyens financiers conséquents.

4.2.1. Effectifs et densité des personnes du secteur

La région compte 556 866 individus en 2011, le constat montre que le nombre total de médecins généralistes est de huit (08) dont un médecin chef de région et cinq spécialistes seulement qui sont le gynécologue, le pédiatre, l'orthopédiste, l'ophtalmologiste et le chirurgien généraliste.

En outre, il ya trois chirurgiens dentiste dont un au CHRO, un à Matam et un à Kanel. Il faut cependant noter l'absence de médecin dentiste dans le district de Ranérou. Ce nombre insuffisant de médecins fait que la région enregistre 01 médecin pour plus de 30 000 habitants, ce qui est loin des normes préconisées par l'OMS à savoir 01 médecin pour 10 000 habitants. Ce déficit de médecin peut s'expliquer d'une manière générale par la carence au niveau national de médecin et aussi parce que la zone est enclavée et très éloignée de la capitale et moins attrayante pour les spécialistes.

Pour ce qui est des pharmaciens, la région en compte quatre (04) dont un qui est chargé de la coordination des activités de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement.

Le tableau ci après donne les statistiques de la situation du personnel dans la région.

Tableau 4.5 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire

Profession	**DSM**	**DSK**	**DSR**	**HOPITAL**	**RMM**	**TOTREG**
Médecin spécialiste	0	1	1	3	0	5
Médecin généraliste	1	0	1	4	1	07 dont 1 RM
Médecin SOU	0	1	1	0	0	2
Chirurgien dentiste	1	1	0	1	0	3
Secrétaire	2	0	0	2	0	4
Pharmacien	0	0	0	3	01 (PRA)	**0 4**

Source : Région médicale de Matam.

Selon la norme internationale préconisée par l'OMS, il faut un infirmier pour 3000 habitants, et une sage femme pour la même population de femmes en âge de procréer. Des efforts importants restent à faire dans ce sens car les statistiques montrent que nous avons un infirmier pour environ un effectif de plus de 4000 habitants.

Par rapport aux années antérieures, ces indicateurs ont beaucoup évolué. En comparaison aux effectifs de 2009, le nombre d'infirmiers a connu une baisse considérable en passant de 136 à 95, ceci est consécutif à l'affectation de plusieurs infirmiers (34) qui ont quitté le CHRO.

Le nombre de techniciens supérieurs de santé est passé de 16 TSS en 2009 à 18 en 2010. Il faut noter que cette hausse reste encore faible au regard de la croissance démographique.

Concernant les autres agents du système, on notera la présence d'agent d'hygiène, d'assistant, de technicien en maintenance, d'agent social, de secrétaire, de chauffeur, etc.

Le tableau ci après présente les statistiques du personnel pour l'année 2011, qui est resté inchangé par rapport à l'année 2010.

Tableau 4.6 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire (suite)

Profession	DSM	DSK	DSR	HOPITAL	RMM	TOT REG
Sage femmes d'Etat	5	3	2	6	0	16
Infirmiers	31	32	18	13	1	95
Agents d'hygiène/tgs	1	0	1	0	01(BRH)	3
Auxiliaires d'hygiène/ techniciens maintenance	2	1	1	0	07(BRH)	11
travailleurs/Sociaux	0	0	0	3	2	5
Techniciens Supérieurs en Santé	3	0	0	12	03(dt 2CRF)	18

Source : Région médicale de Matam

Toujours, concernant le personnel, nous pouvons citer en plus des autres corps cités plus haut, les ASC, les matrones, les agents préventionnistes et les chauffeurs. Le tableau ci-dessous donne quelques statistiques.

Tableau 4.7 : Récapitulatif du personnel dans le secteur sanitaire (suite)

	ASC	**Matrones**	**Agent de préventionniste**	**Chauffeurs**
Kanel	54	75	0	6
Matam	37	54	1	4
Ranérou	12	19	1	6

Hôpital	0	6	0	4
Région médicale	0	0	0	5
Total région	**103**	**154**	**2**	**15**

Source : Région médicale de Matam

4.2.2. Infrastructures

Depuis 2006, la région de Matam ne compte qu'un seul hôpital qui date de 1973. C'est le centre hospitalier d'Ourossogui qui sera réfectionné pour la mise en place d'un service d'urgence. Ce nombre est très faible si l'on sait que l'hôpital en plus des 542 201 hts, est fréquenté par des malades de la Mauritanie voisine et aussi des malades de Bakel. Cependant, pour palier cette situation, un autre centre hospitalier est en construction dans le département de Matam.

En comparaison aux normes de l'OMS qui est de 1 hôpital pour 150 000 hts, la région de Matam est loin d'atteindre ces normes.

S'agissant des centres de santé, la région de Matam en compte trois (03), 01 dans le district de Matam, 01 dans le Ranérou et 01 dans le district de Kanel.

Les postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel avec 31 unités ; ensuite vient le district de Matam avec 27 unités dont 6 doublées et Ranérou Ferlo vient en dernière position avec seulement 11 unités. Au total la région compte 69 postes de santé dont 6 doublés.

En termes d'accès, selon l'Enquête villages 2009, le pourcentage de la population rurale ayant accès à un poste de santé fonctionnel est de 71,5%. Cette proportion cache des disparités au regard de la répartition par district. Dans le district de Matam cette proportion est de 85,9%, à Kanel 65,7% et dans le Ranérou 41,8%.

Concernant les cases de santé, elles sont ainsi réparties, 26 fonctionnelles dans le Matam, 16 dans le district de Kanel et 08 dans le Ranérou Ferlo. De fait, on a 50 Cases fonctionnelles dans la région.

Tableau 4.8 : Distribution des infrastructures selon les districts sanitaires

Désignation	DSM	DSK	DSR	REGION
Hôpital	1	0	0	1basé à Ourossogui
Centre de santé	1	1	1	3
Poste de santé	27 dont 6 doublés	31	11	69 dont 06 doublés
Case de santé	26 fonctionnelles	*16 fonctionnelles*	*8 fonctionnelles*	*36 fonctionnelles*
Cabinet privé	0	0	0	0
Pharmacie privée	11	8	1	20
Infirmerie privée	1	2	0	3

Source : Région médicale de Matam.

4.3. Utilisation de soins

L'année 2010 est marquée par une forte fréquentation des habitants de Matam dans les différents services sanitaires de la région.

4.4. Santé de la reproduction

Suite à un défaut de complétude des données de 2010, la situation sanitaire de 2009 est développée dans cette partie.

En ce qui concerne la consultation prénatale (CPN), les femmes enceintes qui l'ont suivie au moins une fois pendant leurs grossesses étaient au nombre de 18 934, soit un pourcentage de 96% par rapport aux grossesses attendues. Ce pourcentage régional cache des disparités selon les départements. Ainsi, on enregistre un taux de 77% de FE ayant suivi au moins une CPN à Matam. Pour les districts de Kanel et de Ranérou Ferlo, les prévisions ont été dépassées, car on enregistre respectivement 104% et 129% de FE qui ont fait au moins une CPN.

S'agissant de la première CPN, elle a été respectée par 12 206 femmes enceintes.

La dernière CPN a été suivie dans la région par 8 691 femmes, soit un taux d'achèvement de 73%. Au niveau des districts, le taux d'achèvement est de 89% à Matam, 58% à Ranérou Ferlo et 57 % à Kanel.

Les césariennes ne sont pas fréquentes dans la région et elles sont toutes pratiquées au niveau du CHRO qui est la seule structure équipée en conséquence et ayant un gynécologue.

L'assistance pendant les accouchements dans les structures sanitaires a fait l'objet de 10 741 interventions contre 8830 en 2008. Par contre, les femmes enceintes qui ont opté pour un accouchement à domicile sont au nombre de 2879 contre 2854 femmes en 2008. Donc la région a enregistré un nombre de 13 620 accouchements vus ou assistés par du personnel médical, contre 11 684 en 2008. La lecture de la répartition selon les départements montre que c'est à Matam que les femmes enceintes vont plus se faire assister.

Tableau 4.9 : Quelques indicateurs de santé de la reproduction de lé région selon les districts

Désignation	DSM	DSK	DSR	CHROS	REG
Nombre de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN	7 423	8 165	2 506	840	18 934
Taux de femmes enceintes ayant fait au moins une CPN		1	129%		96%
Nombre de femmes enceintes ayant fait leur CPN 1	6 375	4 024	1 076	731	12 206
Nombre de femmes enceintes vues en CPN 4	5 647	2 277	629	138	8 691
Taux d'achèvement en CPN 4	1	1	1		1
Nombre de femmes enceintes ayant subi une césarienne	-	-	-	270	270
Taux de césarienne	-	-	-	-	0,8%
Nombre d'accouchements effectués dans une structure sanitaire	5 254	4 238	462	787	10 741
Nombre d'accouchements effectués à domicile mais vus	2 163	498	194	24	2 879
Total accouchements	7 417	4 736	656	811	13 620
Taux d'accouchements effectués dans une structure sanitaire	1	1	0	-	1

Source : Région médicale de Matam.

4.5. Survie de l'enfant

Les enfants sont les plus exposés aux maladies. C'est pourquoi leur survie constitue une partie intégrante dans les programmes sanitaire de la région. Mieux, l'ensemble des districts de la région mettent en œuvre la PECIME communautaire.

La situation des indicateurs montre que la proportion d'enfants de un an vaccinés contre la rougeole est de 71% en 2009 contre 27,4% en 2010. Il faut noter que le taux d'enfants complètement vaccinés est passé de 68% en 2009 à 26,6% en 2010. Le taux de couverture en PENTA 3 est de 84% en 2009 contre 31,1% en 2010.

L'écart significatif entre les résultats de 2009 et 2010 se justifie par la rétention des données observée en 2010.

Tableau 4.10 : Quelques indicateurs de suivi de survie de l'enfant de la région selon les districts

Indicateurs	2009	2010
Pourcentage de districts mettant en œuvre la PECIME communautaire	100%	100%
Nombre des prestataires formés sur la PEC intégrée des maladies de l'enfant (PCIME clinique)	75	75
Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	71%	27,40%
Taux de couverture Pentavalent 3	84%	31,10%
Taux d'enfants complètement vaccinés	68%	26,60%

Source : Région médicale de Matam.

Le département de Ranérou-Ferlo est confronté à de véritables problèmes de survie des enfants car dans cette zone, les habitudes nutritives n'y sont pas les meilleures et les conditions de vie sont très difficiles.

Toujours dans le cadre de la protection des nouveaux nés, on note que 28 structures sanitaires sur 72 ont aménagé un coin spécialement pour eux. Leurs installations n'ont démarré qu'en fin d'année 2008 avec une ambition de généralisation progressive dans les différents points de prestation potentiels des districts.

4.6. Quelques maladies

Le traitement des maladies rencontrées est une Source d'évaluation du travail réalisé par les services médicaux. Ainsi, nous nous intéresserons à quelques maladies les plus en vue telles que le paludisme, la tuberculose, le Sida.

4.6.1. Le paludisme

Le nombre de décès liés au paludisme a connu une baisse remarquable car passant de 12 en 2009 à 7 en 2010. Ce qui témoigne encore une fois des efforts remarquables

déployés au niveau des structures sanitaires régionales par la mise à disposition des populations des MILDA, après une longue sensibilisation.
Le taux de morbidité proportionnelle palustre est égal à 5% en 2009 contre 1,07% en 2010, ce qui constitue une baisse significative.
Le pourcentage de femmes sous TPI est passé de 97% en 2009 à 39,72% en 2010.

Tableau 4.11 : Récapitulatif des efforts de lutte contre le paludisme en 2010

Indicateurs	2009	2010
Morbidité proportionnelle palustre	5%	1,07%
Nombre de décès par paludisme	12	7
Pourcentage des femmes sous TPI	97%	39,72%

Source : Région médicale de Matam.

4.6.2. La tuberculose

L'analyse des indicateurs disponibles montre que le taux de détection de la tuberculose est passé de 17% en 2009 à près de 20% en 2010. Ce qui constitue un avantage de prés de 3 points en comparaison à l'année 2009. Le taux de guérison des malades est aussi prometteur d'efficacité, passant de 79% en 2009 à 87% en 2010. On constate aussi que le taux d'interruption de traitement, incluant aussi les perdus de vue et abandons, est passé de 9% à 7%, soit un infléchissement de 2% par rapport à l'année précédente.

Tableau 4.12 : Situation de la tuberculose dans la région en 2010

Indicateurs	2009	2010
Taux de détection de la tuberculose	17%	19,66%
Taux de guérison des malades TPM+	79%	87%
Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou abandons)	9%	7%

Source : Région médicale de Matam.

4.6.3. SIDA/IST

Le dépistage du SIDA a permis de recenser jusqu'en 2011, 797 personnes vivant avec le VIH dans toute la région. Pour ce qui est des femmes, elles représentent 69,3%, soit 552 femmes.
Le nombre de perdus de vue en 2011 est de 48 personnes, dont 35 femmes.
Malheureusement, le SIDA continue de faire des orphelins dans la région. En effet, 6 décès dont deux (2) femmes ont été recensés.

Tableau 4.13 : Prise en charge des PVVIH (adultes et enfants) de la région en 2011

Indicateurs	HOMME	FEMME	TOTAL
Cumul de PVVIH suivies	245	552	797

Nombre de nouveaux patients suivis	40	83	123
Cumul de PVVIH bénéficiant du traitement des IO	121	293	414
Nombre de nouveaux cas de décès	4	2	6
Nombre de cas de perdus de vue	13	35	48

Source : Région médicale de Matam.

Le suivi des PVVIH est un volet crucial dans la lutte contre l'infection. En effet, cette stratégie permet de limiter la progression voire l'arrêter systématiquement mais cela nécessite des moyens et surtout un engagement personnel du patient.
Les malades sous anti rétroviraux sont au nombre de 45 en considérant uniquement les résultats issus des trois Districts. Cependant il faut noter que le CHRO suit le plus grand nombre de PVVIH dans la région. En 2011, le nombre de PV VIH sous ARV à l'hôpital était de 45 personnes, soit la moitié de l'ensemble.

Tableau 4.14 : Bilan du suivi des PVVIH dans la région en 2011

Indicateurs	Matam	Kanel	Ranérou	CHRO	Région
Nombre de nouveaux patients mis sous ARV	26	18	1	45	90
Objectif Annuel	40	60	9	100	209
Résultat atteint	26	18	1	45	90
Performance	65%	30%	11%	45%	43%

Source : Région médicale de Matam.

Dans le cadre de la lutte contre la maladie, la région bénéficie de l'appui d'une unité régionale qui soutient et organise la riposte contre le VIH.

4.7. Diagnostic du secteur

4.7.1. Les points forts

Il s'agit de :

- Construction de deux nouveaux centres de santés de référence et de 8 postes de santé ;
- Participation des immigrés à l'effort de santé surtout dans les districts de Matam et de Kanel ;
- Contractualisation du personnel de santé par les comités de santé ;
- Formation continue des agents de santé ;
- Renforcement du personnel en infirmier et en sage femme ;
- Gratuité TDR, ACT et distribution gratuite de MILDA.

Ces actions ont beaucoup contribué aux efforts des personnels de santé dans cette région très pauvre en personnel. Sil est vrai que le service sanitaire de Matam présente des points positifs, il faut cependant noter qu'elle souffre énormément de plusieurs contraintes parmi lesquelles nous pouvons citer :

4.7.2. Points à améliorer

Il s'agit de :

- Insuffisance des infrastructures et équipements ;
- Vétusté de la logistique (insuffisance de la maintenance) ;
- Insuffisance du personnel qualifié (médecin adjoint, gynécologue, pédiatre, cardiologue, sages femmes, infirmiers) ;
- Faible niveau d'application des formations reçues (PCIME) ;
- Insuffisance de la motivation du personnel ;
- Non décentralisation des tests rapides du VIH au niveau des postes de santé ;
- Faible complétude et promptitude des rapports ;
- Absence des rapports trimestriels des districts ;
- Irrégularité des réunions de coordination et de supervision.

4.7.3. Recommandations générales

En termes de recommandations et/ou de perspectives, on peut noter :

- Décentraliser le dépistage au niveau des postes de santé.
- Affecter deux maintenanciers (Kanel et Matam) ;
- Compléter la logistique froid au niveau des trois districts ;
- Renforcer le personnel des deux centres de référence ;
- Affecter un véhicule de supervision et stratégie mobile par district et 20 motos pour les ICP ;
- Affecter un véhicule de liaison et de supervision pour le CRFS ;
- Impulser la création et le fonctionnement des comités de gestion ;
- Concrétiser le projet de découpage du district de Matam en 2 ;
- Inscription du budget de fonctionnement de la BRH dans celui du ministère et exécution de ce budget par le Conseil Régional.

CHAPITRE V : HYDRAULIQUE

L'eau, est un bien indispensable et très important dans la vie économique et sociale. Ce présent chapitre dresse le point sur le potentiel régional et l'état des lieux, suivi d'un aperçu des contraintes du secteur. Ensuite, il est développé des thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine pour terminer par un point sur les perspectives dans le domaine.

5.1. Potentialités hydrauliques

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé 20,4 milliards de m3 à la station de Bakel.

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 25 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant aux nappes du Maestrichtien, leur profondeur peut atteindre parfois plus de 300 mètres.

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat est ses partenaires surtout dans le Diéry (le PEPAM est en instance de démarrage dans la Région) ;
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte ».
- Une importance contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquée des immigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée et de l'initiative de co-développement ;
- L'appui permanent du Conseil Régional et ses partenaires.

- Les contraintes sont :
- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;

- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

5.2. Hydraulique urbaine

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007 déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant, dans la région de Matam ce n'est pas le cas. En effet, on a seulement la commune de Matam qui est gérée par la SDE qui est mise en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante avec les ouvrages suivants :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m^3/h, soit une capacité de production totale de 100 m^3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400 m^3 ;
- 1 station de déferisation de l'eau.

Partout ailleurs dans les communes de la région, ce sont des ASUFORS ou des comités de gestion de l'eau qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées, des difficultés existent toujours pour la gestion du service. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable.

La plupart de ces structures de gestion se caractérise par :

- une faible capacité d'investissement pour assurer l'entretien et le renouvellement du matériel, ce qui entraîne des pannes de forages durant plusieurs jours d'affilé et un désagrément certain des populations qui sont obligés de parcourir des distances énormes pour trouver de l'eau ;
- une insuffisance de compétences managériales (certains membres de comité sont analphabètes) qui se traduit par une très mauvaise qualité du service et des problèmes de trésorerie aigus et récurrents ;
- l'absence de techniciens en mesure d'effectuer les réparations (il arrive qu'une panne dure une semaine privant les populations d'eau).
- La commune d'Ourossogui, pôle économique à forte densité humaine, abritant le seul hôpital de la région, ainsi que les communes de Kanel, Ranérou, Thilogne, Sinthiou Bamambé/Banadji et Hamady Ounaré continuent d'être gérées par des ASUFORS.

5.3. Hydraulique rurale

Les infrastructures hydrauliques comprennent d'une part, les réseaux d'adduction d'eau potable multi villages ou villageoises (AEMV et AEV) à partir de forages motorisés (thermique, électrique, solaire), d'autre part les puits modernes et forages hydrauliques villageois équipés de pompe à motricité humaine.

L'hydraulique rurale est gérée par les brigades des puits et forages sous la supervision de la Division Régionale de l'hydraulique. Grâce aux efforts conjugués de l'Etat et des partenaires (y compris les émigrés de la région), toutes les communautés rurales disposent de forages (voir carte ci-après). Mais la forte implication des émigrés dans la construction des forages engendre une inégale répartition des forages entre les communautés rurales. En outre, le refus de certaines localités d'utiliser les compteurs dans la facturation complique la gestion de la ressource par les comités.

Par ailleurs, l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail entraîne souvent des conflits entre éleveurs et populations pour l'utilisation de l'eau.

5.4. Accès a l'eau dans la région

Pourtant, dans la quasi totalité des localités, on trouve des forages ou des puits protégés et parfois motorisés pour permettre aux personnes et bêtes d'accéder à l'eau rapidement et facilement.

Le tableau suivant permet de lire que dans la région, on a 69 forages qui desservent 132 localités pour une population couverte de 241 822 habitants, ce qui représente près de 50% de l'effectif régional.
Les populations desservies par des forages avec PM ou FV résident dans 202 localités et sont au nombre de 128 392. Donc en résumé, on a un taux de couverture de la population qui est de 75,24% selon les statistiques du PEPAM.

Tableau 5.1 : Récapitulatif de la desserte en eau

Région	Nb. Réseau d'AEP	Nb localités desservies	Population desservie	m³/jour équipés	Nb PM/FV	Nb localités desservies	Population desservie
Matam	69	132	241 822	-	204	202	128 392

Source : site du PEPAM

Le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Sur un total régional de 118 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que 16. Le département de Ranérou-Ferlo, a un réel besoin en eau. Le département de Matam dispose du plus grand parc de forages avec **64** unités dont **57** équipés de châteaux d'eau et **07** de réservoirs au sol. Le département de Kanel dispose de **45** forages.

Les réservoirs au sol sont répartis dans l'espace géographique de manière inégale. En effet, nous avons 03 à Kanel, 07 dans le Matam et 13 dans le Ranérou.
Sous la supervision du PEPAM , le Programme régional solaire Phase II (PRS II) qui vient de se terminer, a réalisé 31 nouveaux forages, ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie et de santé des populations tout le long du fleuve Sénégal par un approvisionnement en eau potable.
Le Programme 300 points d'eau (forage MFT) financé par l'Etat du Sénégal et l'UEMOA a permis la réalisation de 29 nouveaux forages équipés de pompe à motricité humaine, tous situés dans Communauté Rurale de Bokiladji.

Graphique 5.1 : Répartition des forages par département

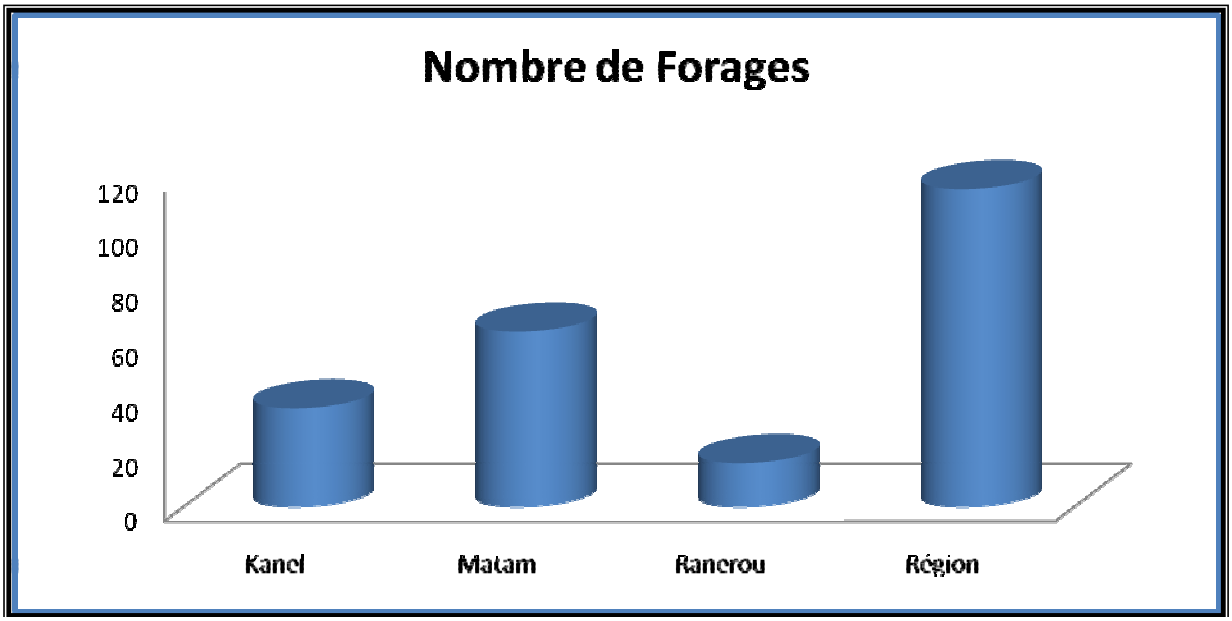

5.5. Accès des populations rurales a l'eau

Selon les résultats de l'Enquête Villages 2009, la proportion de la population rurale ayant accès à un point d'eau est de 94,1%. Ce pourcentage cache des disparités à l'échelle départementale, dans le département de Matam, cette proportion est de 98,4% tandis que ceux de Kanel et Ranéou-Ferlo sont respectivement à 92,6% et 80%.

5.6. Résultats et perspectives

Si la tendance observée se maintient avec l'engagement de l'Etat, des partenaires et des populations surtout, les OMD en matière d'hydraulique peuvent être atteints avant l'échéance. En effet, les émigrés, très épris du développement de leur localité, participent à la réalisation de cet ambitieux objectif, mais aussi l'Etat à travers le PEPAM.

Dans ce cadre, il est prévu :

- La réalisation de Plan Local d'Hydraulique et d'Assainissement ;
- 24 forages pastoraux fonctionnels ;
- 04 forages pastoraux en cours de réalisation ;

- 06 forages pastoraux programmés parmi lesquels deux sont à réhabiliter.

Au niveau de l'assainissement urbain, on note seulement la réalisation d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans la commune de Matam.

NB : L'assainissement n'est pas développé du fait du manque de données statistiques concernant ce domaine.

CHAPITRE VI : RESSOURCES NATURELLES.

Ce chapitre traite des ressources naturelles dans la région de Matam. Pour mieux appréhender les aspects essentiels de ce chapitre, nous allons essayer de le développer au tour de trois axes qui sont :

- la gestion du domaine forestier ;
- les aménagements et la production forestière ;
- la gestion de la faune et des aires protégées.

6.1. Gestion du domaine forestier

6.1.1. Présentation du domaine forestier régional

Deuxième région au classement national de part sa superficie, Matam présente un énorme potentiel dans le domaine forestier. Les effets de l'action humaine combinés aux feux de brousse et aux sécheresses répétées ont affecté tant sur le plan végétal qu'animal les ressources régionales. Face à cette situation, le Service des Eaux et Forêts mène des actions concrètes dans le but de régénérer les ressources forestières en collaboration avec les partenaires au développement.

La région de Matam dispose de 3 zones éco-géographiques que sont le Diéry, le Walo et le Ferlo.

- **Le *Walo*** caractérisé par une végétation dominée par l'*Acacia nilotica* var *tomentosa* sur des sols argileux formant des cuvettes d'inondation et de décantation.
- ***Le proche Diéri*** constitué d'une zone de hautes terres bordant le lit majeur du fleuve avec des sols sableux et une végétation de type arbustif à arboré (Acacia Sénégal, A. tortilis, A. nilotica ssp adansonii, A. seyal et Combretum glutinosum) et une biomasse herbacée très importante.
- **Le *Diéri*** formé de terres non inondées par la crue qui sont sablonneuses et pauvres. On y trouve des *Acacia Senegal* et *raddiana, Acacia nilotica* ssp *tomentosa*,... Il existe des parcs à *Zizyphus mauritiana* et à *Balanites aegyptiaca.*
- **Le *Ferlo*-Est** dominé par des sols latéritiques avec une strate ligneuse dominée par *Pterocarpus lucens* et parfois associés à *Acacia seyal*, *Combretum micranthum*, *C. nigricans* et *Dalbergia melanoxylon*.
- **Le *Ferlo*-Sud** est couvert d'une végétation de type pseudo-steppe arbustive à *Acacias tortilis*, *Sénégal* et *Balanites aegyptiaca* sur les sols sablo-argileux. Les sols ferrugineux sont quant à eux, couverts de *Pterocarpus lucens*, *Dalbergia melanoxylon* et d'un tapis herbacé dominé par *Andropogon gayanus* et *Cenchrus biflorus*.

6.1.2. Les forêts classées et réserves de la région

La région compte cinq (5) forêts classées dont les quatre sont dans le département de Matam et un (1) dans la zone de Kanel.

Tableau 6.1 : Situation des massifs classés dans la région

Forêts Classées et Réserves	Référence de classement	Superficie (ha)	Observations
Département de Kanel			
Forêt classée de Dolol	2661 du 10/07/1974	170	Rôneraie dégradée
Sous total 1		**170**	Soit un taux de classement de **0,01 %**
Département de Matam			
Forêt classée de Balel	5742 du 19/10/1950	30	Gonakeraie
Forêt classée de Diamel	5742 du 19/10/1950	5900	Gonakeraie
Forêt classée de Gaol	3220 du 06/05/1951	770	Gonakeraie
Forêt classée de Lambango	2384 du 08/05/1952	5580	Dont 75 ha de mis en défens
Sous total 2		**12 280**	Soit un taux de classement de **0,42 %**
Département de Ranérou			
Réserve de Faune Ferlo-Sud	72-347 du 21/03/1972	663 700	
Réserve de Faune Ferlo-Nord	72-346 du 21/03/1972	487 000	R. F. gérée par la DPN (sur les 487000 ha il faut enlever 155000 ha situés dans le département de Podor ce qui fera 332000 ha
Réserve S.P.Younoféré	6450 du 08/04/1955	49 400	
Réserve S.P. Louguéré-Thioly	5139 du 27/07/1955	198 000	
Réserve S.P. Vélingara-Ferlo	887 du 13/12/1954	50 000	
Réserve S.P. Mbem- Mbem	4533 du 28/06/1956	37 700	
Réserve S.P. Sab- Sabré	5524 du 28/06/1955	65 000	
Sous total 3		1550800	Taux de classement **92.4 %**
Total général		1 562 550	Taux de classement **47,5 %**

Source : Rapport annuel IREF de Matam 2011.

N.B. : Une partie de la Réserve de Faune Ferlo-Nord (155 000 ha) se trouve dans le département de Podor.

6.2. Reboisement et conservation des sols

Ayant en filigrane l'importance des ressources forestières et fauniques de la région pour ses habitants, le service a développé des stratégies de lutte contre la fragilité des formations forestières. Ainsi, fort du constat de l'appauvrissement progressif des écosystèmes, entraînant une paupérisation grandissante des populations surtout rurales, le service en collaboration avec ses partenaires au développement, a retenu le reboisement dans sa stratégie.

Le constat fait montre que la campagne de reboisement 2011 s'est normalement déroulée malgré quelques difficultés rencontrées. Aussi, l'implication des populations a été constatée dans la production et la mise en terre des plants ; de même que dans le suivi des réalisations. Cette année le pari de conscientiser les collectivités locales sur l'importance de prendre en charge les opérations de reboisements a été relativement réussi. En effet, il y'a eu une bonne implication des autorités locales et des populations durant tout le processus.

6.2.1. Production des plants

C'est la phase la plus importante dans la campagne nationale de reboisement. Elle s'est déroulée du mois d'avril au mois d'août. Pour cette campagne, la production de plants était moins importante que l'année 2010.
Les différents types de pépinières de la région sont :

- **Pépinières centrales ou en régie** : elles sont placées sous la tutelle directe des structures régionales ou départementales. Elles produisent l'essentiel de la production ;
- **Pépinières villageoises** : elles sont gérées par les Associations ou groupements villageois avec un encadrement du service forestier ;
- **Pépinières communautaires :** elles sont mises en place par les Communautés Rurales qui en assurent la gestion ;
- **Pépinières Individuelles et privées** : elles sont pour leur part à l'initiative des particuliers. Ce sont pour la plupart des gens qui se lancent dans l'arboriculture, la sylviculture et la production des plantes pour sa commercialisation ;
- **Pépinières scolaires** qui sont implantées dans les enceintes des établissements scolaires à des fins pédagogiques.

La production totale s'élève à 360 929 plants toutes espèces confondues, ce qui constitue une baisse considérable par rapport à la situation de 2010 estimée à 831 018 plants.

Graphique 6.1 : Répartition de la production des plants par type

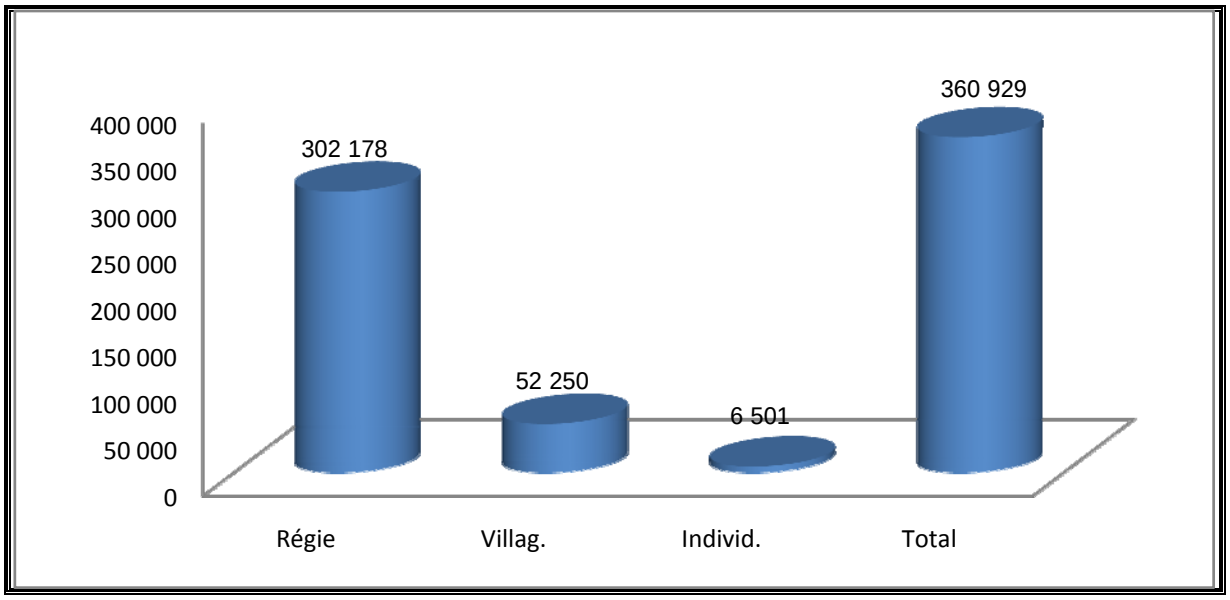

Source : bilan campagne de reboisement 2011 : IREF

Ce diagramme nous indique clairement que l'essentiel de la production s'est fait dans les pépinières en régie. Les réalisations des pépinières communautaires, scolaires et privées sont nulles pour cette présente campagne.
Des efforts supplémentaires doivent encore être faits pour une augmentation de la production dans ces types de pépinières.

6.2.2. Opérations de plantation

Certes, de nombreuses contraintes ont été rencontrées pour la réalisation des chantiers de reboisement mais les opérations ont connu un succès patent.
A la différence de l'année passée, la CNR a connu un grand retard dans le démarrage et cela s'explique en grande partie par les pluies qui ont tardé à s'installer dans région. Par conséquent, les plantations massives ont connu une baisse en termes de nombre de plants mis en terre durant cette campagne.

Au niveau de la grande muraille verte, les opérations menées sont essentiellement le regarnis à Louguéré Thioly. Le PROGEDE 2 a pu effectuer trois hectares de plantations massives à base d'Acacia Sénégal dans la zone de Younouféré.

6.2.3. Activités de réhabilitation et restauration

Les opérations de plantation ont été accompagnées par des actions de réhabilitation et de restauration. Ainsi, 56 100 ha ont été mis en défens dans la région sur une prévision de 55 500 ha. Cette opération a permis de protéger plusieurs plants et s'est avérée très efficace surtout pour la restauration des écosystèmes dégradés. Les activités de DRS/CES réalisées sont évaluées à 474 ha et les types d'opérations sont : le radier, le traitement de ravins et la pose des gabions.

6.3. Aménagement et productions forestières

6.3.1. Aménagement des forêts

La dégradation des ressources forestières est une réalité à laquelle assiste impuissant le service des eaux et forêts. Cet état de fait résulte des actions combinées de la nature (sécheresse) et de l'homme (exploitation intense). Face à ce phénomène, la stratégie adoptée a consisté à faire des aménagements au niveau des forêts. Ainsi, la forêt classée de Lambango de 5580 ha située dans la communauté rurale de Ogo (département de Matam) dispose d'un plan d'aménagement finalisé avec l'appui du projet Biodiversité Sénégal/Mauritanie. De même pour les forêts classées de Dolol d'une superficie de 170 ha (Département de Kanel) et Diamel de 5 900 ha (département de Matam) qui, grâce à l'appui de la DEFCCS par le biais du bureau Volet Forêts Classées, ont connu un début d'élaboration de plan d'aménagement et de gestion participatif.
En outre, le processus de transformation des deux réserves de faune de Ranérou en Réserve de Biosphère du Ferlo est en cours. Le pancartage des noyaux est fait et un programme d'activités est proposé en attendant le dépôt officiel du dossier pour une reconnaissance par l'UNESCO.

6.3.2. Exploitation forestière

Suivant l'arrêté N°_01994/MDRH/DEFCCS/BSCEF du 25/02/1990, l'exploitation du charbon de bois est interdite dans la région. Cependant, celle des produits de cueillette, du bois de chauffe, de service et d'artisanat reste autorisée.
Le bois d'artisanat concerne essentiellement les sujets de Dialambane morts. Il est exploité par la Coopérative des Sculpteurs de Matam. Les fruits de *Balanites Aegyptiaca* et de *Zizyphus Mauritiana* constituent l'essentiel des produits de cueillette dans la région. Leur commercialisation contribue d'une manière substantielle à l'augmentation des revenus des populations locales. La gomme arabique est aussi exploitée surtout dans la partie méridionale de la région.

Ainsi la lecture du tableau ci-dessous montre que 06 pieds de dialambane ont été exploités dans la région de Matam.
Concernant le bois mort, 27 587 stères ont été enregistrés au niveau régional dont la plus grande part provient du secteur de Ranérou.
Les produits de cueillette sont dominés par la gomme arabique qui enregistre 30 601 tonnes. Il est suivi par le jujube avec 73 686 tonnes et pain de singe 61 711 tonnes.

Tableau 6.2 : Produits forestiers exploités au courant de l'année 2011

Nature	Nombre/Quantité
Bois mort	27 587
Gomme arabique	30 601
Pain de singe	61 711
Jujube	73 686
Gomme mounas	100

Vans	80
Tamarin	20
Dialambane	6
Tablette coranique	260
Feuille de baobab	-
Feuille de nep nep	500
Diguidié	59
Pilons	5 140
Mortiers	40
Feuille de baobab	150
Lit en tara	2

Source : rapport annuel 2011 IREF de Matam.

6.4. Gestion de la faune et des aires protégées

La chasse est interdite dans la région depuis 1975. Cependant quelques indices de braconnage (douilles) ont été relevés par endroit. Face aux menaces du braconnage et de la pression du cheptel domestique, liées surtout à la forte transhumance, la dynamique de la faune dans la région est suivie avec intérêt par le service forestier et ses partenaires.

6.4.1. Gestion de la faune

La faune endémique est essentiellement composée de la gazelle à front roux (*gazelle rufifrons*), de l'Autruche (*Strithio camelus*), de la grande Outarde arabe (*Oris arab*) et de la poule de pharaon (*Eupodotis Senegalensis*). D'autres espèces sont aussi rencontrées : l'hyène tachetée, le chacal doré, le phacochère, le caracal, le patas roux ainsi que des rongeurs et de petits carnivores.

L'avifaune est bien représentée avec de fortes colonies de pintades et de francolins, des gangas, des pigeons verts, des merles métalliques et des tourterelles. On y rencontre aussi le rollier d'Abyssinie, le busard des sauterelles et toute une gamme de passereaux. Le Haut Ferlo est régulièrement visité par des oiseaux d'eau migrateurs tels que le dendrocygne, le héron cendré, l'aigrette, l'ombrette, la sarcelle, le vameaux et l'Oie de Gambie.

La population de reptiles est composée de tortues terrestres (*Geochelone sulcata*), du python, du varan et de la vipère.

Par ailleurs il faut noter la présence du lamatin (*Trichechus senegalensis*), une espèce de la famille des Trichechidés, de l'ordre des Siréniens (ou vaches marines) qui sont les seuls mammifères aquatiques herbivores. Il fait partie de l'espèce la plus menacée parmi les lamantins qui sont entre autres le lamantin d'Amazonie (Trichechus inunguis) et le lamantin des Caraïbes (*Trichechus manatus*).

Vu son statut d'espèce intégralement protégée au Sénégal (voir art. D36, loi 86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la Protection de la Faune), la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS), à qui les prérogatives de conservation du lamantin sont attribuées, accorde une grande importance à la

sauvegarde de cette espèce. Dans la région de Matam on rencontre cette dernière dans le fleuve Sénégal, le bras du fleuve Nawel, les affluents de Waoundé, Dioulol, Pattowel et la mare de Wendou Kanel.

6.4.2. Gestion des aires protégées

En plus des forêts classées, des réserves et des mises en défens, les aires protégées de la région comprennent aussi les formations forestières suivantes :

Tableau 6.3 : Les UP de la région

Nom du massif	Superficie (ha)	Objet d'une délibération (oui/non)	LOCALISATION		Structure d'encadrement
			Département	Commune/CR	
UP de Thionokh	20 000	Oui	Ranérou-Ferlo	Vélingara	AVSF
UP Loumboul S Abdoul	38 170	Oui	Ranérou-Ferlo	Oudalaye	PGIES
UP Malandou	72 820	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES
UP Windé Diohi	86059	Oui	Kanel	Ndendori et OS	PGIES
RNC Mbounguiel	128 510	Oui	Kanel	Ouro-Sidy	PGIES

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam

Des problèmes majeurs de développement durable et de conservation de la biodiversité ont été identifiés à travers les principaux types d'écosystèmes du pays, notamment au Ferlo.

Ainsi pour résoudre ces problèmes, le PGIES, conformément à l'option alternative du FEM, a procédé, par une approche communautaire intégrée de planification stratégique, d'aménagement et de gestion des terroirs villageois, à la mise en place de réserves naturelles communautaires (RNC) ou unités pastorales (UP) afin de mieux préserver les aires protégées (AP) qui représentent des sanctuaires de la biodiversité.

Il faut noter que les RNC ou UP sont essentiellement des zones de terroir affectées à des fins de conservation et de production, gérées de façon communautaire et selon des normes scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des populations concernées.

A cet effet des plans d'aménagement et de gestion ainsi que des plans d'actions ont été élaborés pour chacune des RNC/UP dont la mise en œuvre a permis d'avoir les résultats attendus dans le cadre d'une utilisation durable des ressources naturelles et de la préservation de la biodiversité.

6.5. Protection des forets

Les feux de brousse demeurent un facteur considérable de dégradation des écosystèmes de la région sahélienne particulièrement au Sénégal. Ils sont la principale Source de

dégradation des ressources forestières causant par la même occasion une désertification plus poussée de la région Nord du pays.

6.5.1. Prévention et Lutte contre les feux de brousse

En collaboration avec ses partenaires, le service forestier a développé une stratégie de lutte contre le phénomène basée essentiellement sur la participation des populations. Ainsi, il a été mis sur pied des comités villageois de lutte contre les feux de brousse. Ces derniers méritent d'être soutenus vu leurs performances.

La stratégie est déclinée en deux phases : une lutte préventive et une autre active. La prévention consiste à prendre toutes les dispositions pour éviter le déclenchement de foyer. Quant à la lutte active elle consiste à l'extinction des feux déclarés.

Dans ce cadre, on a identifié quelques activités dont :

- Les séances Information – Éducation – Communication (IEC), au nombre de 100 en termes de prévisions, 293 ont été réalisées ;
- Mise en place de comités de lutte avec 97 nouvelles créations et 245 redynamisés. On en compte 95 équipés et 296 qui restent à équiper.

Tableau 6.4 : Situation des comités villageois de lutte contre les feux de brousse

Départements	Comités de lutte existants	Comités de lutte redynamisés	Comités de lutte créés	Comités de lutte équipés	Comités de lutte non équipés
KANEL	116	77	0	68	48
MATAM	96	60	36	16	80
RANEROU	179	118	61	11	168
TOTAL	**391**	**245**	**97**	**95**	**296**
Taux réalisé	**-**	**163%**	**138%**	**63%**	**-**

Source : Rapport annuel 2010 IREF de Matam.

Ouverture et Entretien des Pare-feu faits par les ONG, les projets et populations. La longueur du réseau de pare feu est 2 593km hormis la partie méridionale du département de Ranérou Ferlo. Cette année, ce sont 629 km qui se sont rajoutés au total de pare feux de la région. Cependant, 334 km ont été réhabilités. Cependant il reste 2 259 à faire; en outre, il faut noter la non opérationnalité du réseau surtout dans la partie méridionale du département de Ranérou du fait de l'enherbement.

Tableau 6.5 : Situation du réseau de pare feux en 2010

Département	Pare-feux ouverts (km)	Pare-feux réhabilités (km)	Pare-feux non réhabilités (km)	Total réseau pare-feux (km)
Matam	0	105	393	**498**
Kanel	0	140	818	**958**
Ranérou	0	89	1 048	**1 137**

TOTAL	**0**	**334**	**2 259**	**2 593**

Source : Rapport annuel 2009 IREF de Matam

6.5.2. Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées au cours de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2011 se résument comme suit :

- absence ou insuffisance de l'équipement de la plupart des comités villageois de lutte contre les feux de brousse ;
- insuffisance des dotations en carburant et lubrifiants des unités d'intervention;
- entretien tardif des unités d'intervention ;
- état défectueux des unités redéployées en renfort ;
- manque d'entretien du réseau de pare-feux existant ;
- faible maillage en pare-feux dans la vaste partie méridionale du département de Kanel ;
- éloignement des points d'eau dans le Ferlo ;
- faible implication des collectivités locales dans l'équipement des comités de lutte et la dotation en carburant des unités d'intervention ;
- faible densité de la population surtout dans les zones sylvo-pastorales des départements de Kanel et de Ranérou-Ferlo ;
- non dénonciation des auteurs des feux de brousse ;
- absence de contrats pour les chauffeurs et porte-lance.

6.5.3. Conclusion et Perspectives

La campagne de lutte contre les feux de brousse 2011 a connu une baisse aussi bien du nombre de cas que des superficies brûlées au niveau de la région de Matam comparativement à celle de 2010.
Le sous équipement des comités de lutte, la faiblesse de la dotation en carburant et l'insuffisance de l'implication des collectivités locales ont constitué des contraintes majeures dans la lutte contre les feux.
La mise en œuvre des solutions envisagées, notamment la stratégie concertée, devrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats pour la prochaine campagne.

Pour la campagne 2011/2012, l'accent est mis sur :

- le renforcement des unités de lutte de la région par le redéploiement d'unités fonctionnelles dès le mois d'Octobre,
- l'entretien des pare-feux notamment ceux ouverts en 2008,
- la création de nouveaux comités et la redynamisation de ceux existants,
- la sensibilisation des collectivités locales pour une meilleure prise en charge de la lutte contre les feux de brousse,

- l'équipement des comités avec l'appui de la DEFC des différents partenaires et des collectivités locales,
- la mise en place d'une stratégie concertée de lutte contre les feux de brousse.

Le Gouvernement du Sénégal a entrepris depuis 2000, d'importants programmes de relance de certaines filières, la diversification et l'intensification des productions agricoles, basée sur la promotion d'un certain nombre de cultures susceptibles de concilier la satisfaction des besoins vivriers intérieurs et la conquête du marché extérieur grâce à la haute valeur ajoutée des produits transformés.

C'est ainsi que plusieurs programmes ont vu le jour : les programmes spéciaux, le Plan (REVA) et depuis avril 2008, la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA), le Programme National d'Investissement agricole (PNIA), dont l'objectif majeur est de faire passer le taux de pauvreté de 50,7 % en 2005 à 17 % en l'an 2020.

Le Programme Agricole 2011 -2012 constitue la quatrième année de mise en œuvre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance, qui regroupe l'ensemble des programmes en cours dans le sous secteur.

En outre, l'agriculture constitue la première activité que les populations de la région pratiquent. En effet, elle occupe plus de 80% de la population régionale.

Nous traiterons ce chapitre en commençant avec la mise en place des facteurs de production, ensuite nous aborderons la situation des cultures et des résultats de la campagne. En dernier lieu on traitera les difficultés du secteur et les recommandations.

7.1. Mise en place des facteurs de production

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si les intrants à la production ne sont pas disponibles en quantité et en qualité, les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les facteurs retenus pour la campagne 2011-2012 sont les semences, les engrais, les équipements et les finances.

7.1.1. Volet Semences

Semences maïs

La région a reçu une quantité de 50 000 kg de semences en maïs local et 12 000 kg en maïs hybride variété Golden. Pour ce qui est du local, seuls 50 kg sont restants.

Les semences de maïs hybride variété GOLDEN ont été faiblement utilisées par les paysans. En effet, sur les 12000 kg reçus, seulement 937 kg ont été utilisés, soit un taux d'utilisation de 7,8% à travers toute la région.

Tableau 7.1 : Situation semences Maïs local

Département	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
KANEL	20 000	20 000	0
MATAM	30 000	29 950	50
RANEROU	0	0	0

Total Région	**50 000**	**49 950**	**50**

Source : Bilan GOANA 4, éd 2011.

Tableau 7.2 : Situation semences Maïs hybride variété Golden

Département	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
KANEL	4 000	132	3868
MATAM	8 000	805	7 195
RANEROU	0	0	0
Total Région	**12 000**	**937**	**11 063**

Source : Bilan GOANA 4, éd 2011.

Semences mil

La culture de mil reste comme les années précédentes très prisée dans la région si on considère les chiffres issus de la vente des semences. L'ensemble des semences reçues cette année ont été entièrement vendues.

Le département de Kanel n'a pas reçu de semences de mil en 2011.

Tableau 7.3 : Situation semences Mil (kg)

Département	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
KANEL	0	0	0
MATAM	5 000	5 000	0
RANEROU	5 000	5 000	0
Total Région	**10 000**	**10 000**	**0**

Source : Bilan GOANA 4 éd 2011

Semences niébé

Les semences en niébé sont passées de 20 000 kg en 2010 à 60 000 kg en 2011 et sont réparties sur toute la région contrairement à l'année dernière où seul le département de Ranérou a reçu cette semence. L'ensemble des 60 000 kg a été vendu.

Tableau 7.4 : Situation semences Niébé (kg)

Département	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
KANEL	20 000	20 000	0
MATAM	25 000	25 000	0
RANEROU	15 000	15 000	0
Total Région	**60 000**	**60 000**	**0**

Source : Bilan GOANA 4 éd 2011

Semences arachide

Comme en 2010, la région de Matam a reçu cette année une importante quantité de semences d'arachide, toute vendue dans les trois départements.

Tableau 7.5 : Situation semences arachide (kg)

Département	Reçu **(kg)**	Vendu **(kg)**	Reliquat **(kg)**
KANEL	8 000	8 000	0
MATAM	7 000	7 000	0
RANEROU	30 000	30 000	0
Total Région	**45 000**	**45 000**	**0**

Source : Bilan GOANA 4 éd 2011

7.1.2. Volet Engrais

La situation de la mise en place des engrais se présente comme suit :

- ✓ Les quantités d'urée reçues depuis le début de la campagne s'élèvent à 1080T contre 1331T durant la campagne 2009-2010, soit une diminution significative de 251T
- ✓ Pour la variété 6-20-10, la région n'a pas reçu de quantité cette année
- ✓ Pour la variété 15-15-15, la région a reçu 400T.

Tableau 7.6 : Mise en place des engrais

Formules	**Kanel**	**Matam**	**Ranérou**	**Région**
Urée (T)	190	890	0	**1080**
6 - 20 - 10 (T)	0	0	0	**0**
15 - 15 - 15 (T)	200	200	0	**400**

Source : Bilan GOANA 4 éd 2011

Programme waapp sorgho

Ce programme a pour objectif « l'amélioration de la productivité du sorgho de décrue dans la vallée du fleuve Sénégal ». Des travaux ont été effectués pour diagnostiquer le système de production de décrue et la culture du sorgho en décrue.

A l'issue de ces études, toutes les structures intervenantes de manière directe ou indirecte dans la culture de décrue ont activement participé à l'identification des contraintes de ce système.

Dans sa seconde phase, quatre technologies ont été identifiées et testées dans les trois grandes cuvettes de la région avec un effectif de 32 producteurs.

Les technologies que voici sont étudiées :

- essais variétaux : cinq variétés à comparer (témoin local);
- essais densité : 5 géométries à comparer,
- essais fertilisation : 5 plans de fumures à comparer avec l'utilisation du super granulé,

- essai traitement de semences : 1 fongicide A à comparer avec un témoin et un traitement traditionnel.

7.2. Suivi des cultures

7.2.1. Cultures irriguées

Hivernage 2011-2012

Les réalisations de toutes spéculations confondues sont contenues dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7.7 : Situation des cultures en hivernage

Spéculations	Réalisations (ha)
Riz	132
Maïs	50
Gombo	60,67
Divers	27,72
TOTAL	**270,39**

Source : Bilan GOANA 4 éd 2011

La progression des superficies cultivées depuis trois ans en hivernage est consécutive entre autres aux efforts du PNAR contenu dans la GOANA (GMP indiens, programme d'entretien des PIVs et les mesures de subvention des intrants).

Les opérations de semis et de repiquage ont connu du retard imputable au déficit de tracteurs en début de campagne et aux coupures d'électricité notamment pour les casiers de Kobilo et Ounaré.

7.2.2. Cultures sous pluie

Les bonnes conditions hydriques vécues au cours de cette campagne ont permis la satisfaction des besoins en eau des cultures. La dynamique des semis suit l'évolution de la pluviométrie. Cependant, des statistiques sur ce volet n'ont pas pu être renseignées.

7.2.3. Les cultures de décrue

La DAPS envisage de faire des estimations de superficie et de production pour disposer des statistiques agricoles dans ce domaine. Il faut aussi noter et déplorer l'irrégularité des lâchées d'eau du barrage, ce qui ne donne pas un temps nécessaire de submersion des sols, une condition adéquate pour une bonne campagne de décrue. Cependant des statistiques sur ce volet n'ont pas pu être renseignées.

7.2.4. Situation Phytosanitaire

La situation phytosanitaire dans la région de Matam pour l'année 2011 est marquée essentiellement par :

- Mise en place le 22/7/2011 de produits et de matériels phytosanitaires : Poudre (Pérical 5% PP) 3T ; CE (Percal 20CE) 200L ; Sacs poudreurs 500, Combinaisons 15, Gants 15, Lunettes 50 et 480L de Quélétox (avicides). Par ailleurs 104 fûts de 200 L de Chlorpyrifos sont disponibles et 600L de Quélétox (avicides) sont aussi mis en place par la DPV le 20/10/2011.
- L'état phytosanitaire est satisfaisant : prospections en cours pour déceler dortoirs/nidifications et la lutte anti aviaire entamée depuis le 7/10/2011 se poursuit dans la région en collaboration avec les producteurs.

  La situation est la suivante :

Situation lutte anti aviaire du 7/10/ au 09/12/2011

Localités Prospectées et traitées :

- **Kanel** : Semmé, Diameugane, Axe Ounaré-Guanguel, Axe Balel-Orkadiéré, Djiwoyfi-lafgal, Dioulolounaré, Toyo, Dirodiro, Sinthiane, Axe Sinthiane-Sinthiou Garba, Axe Sinthiane-Diandioly.
- **Matam** : Wouro Abdoulaye, Axe Ourossogui-Ogo, Ogo Nord-est (Galoyabé, Hombo, Amérabé, Wouro Galorou), Nabadji (Taïba), Diaffane-Balki), Nawel, Croisement Sédo Sébé/NDouloumadji, Croisement Sadel N'Douloumadji Dembé ; N'Guidjilogne.

Superficies Prospectées et traitées :

- Superficie Prospectée : 663 ha
- Superficie Traitée : 292 ha
- Quantité Produit utilisé : 1290 L sur 1410L de Quélétox reçu.
- Reliquat stock DRDR : 210 L

Cependant, aucun dégât susceptible de compromettre les cultures n'a été enregistré.

7.2.5. Situation des inondations en 2010

En raison de la montée du niveau du fleuve (787 cm contre 782 en 2009) et des quantités importantes de pluie enregistrées, certains périmètres ont été inondés selon le département, conformément au tableau ci-dessous.

Tableau 7.8 : Répartition des PIV touchés selon le département

Département	Nbre PIV touchés	Superficie (ha)
Matam	20	98,75
Kanel	5	26,28
Ranérou	25	125,03

Source : Bilan GOANA 3 éd. 2010

7.3. Résultats définitifs de la campagne 2011-2012

7.3.1. Les superficies

Les superficies céréalières sont estimées à 43 304 ha, soit une baisse d'environ 2521 ha en valeur absolue par rapport aux réalisations de 2010-2011.

S'agissant de l'arachide d'huilerie, les superficies sont estimées pour la présente campagne à 1881, soit une baisse de 1411 ha en valeur absolue par rapport à l'année précédente.

Tableau 7.9 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation et la localité

LOCALITES	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	TOTAL
KANEL	5 735	6 357	615	829	13 536
MATAM	9 977	5 263	90	3 891	19 221
RANEROU	9 185	899	338	-	10 422
SAED	-	-	-	-	-
SAED (CS)	-	-	-	125	125
TOTAL	**24 897**	**12 519**	**1 043**	**4 845**	**43 304**

Source : Bilan GOANA 4, éd 2011.

Tableau 7.10 : Répartition des superficies (Ha) selon la spéculation et le département

DEPARTEMENT	ARACHIDE HUILERIE	NIEBE
KANEL	390	312
MATAM	940	1 389
RANEROU	551	4
TOTAL	1 881	1 705

Source : Bilan GOANA 4, éd 2011.

7.3.2. Les productions

En ce qui concerne les productions pour 2011-2012, l'analyse des résultats prévisionnels fait ressortir les éléments suivants :

La production céréalière régionale en 2011/2012 est estimée à 41 246 tonnes contre 66 561 tonnes, soit une baisse significative de 25 315 tonnes en valeur absolue. Il faut noter que cette production n'intègre pas les résultats de la culture de décrue envoyés à la DAPS et non encore disponibles.

Tableau 7.11 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation et la localité

LOCALITES	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	TOTAL CEREALES
KANEL	3 137	4 956	771	4 974	13 838
MATAM	599	504	72	23 346	24 521
RANEROU	1 280	710	279	-	2 269
SAED	-	-	0	-	-
SAED (CS)	-	-	-	618	618
TOTAL	**5 016**	**6 170**	**1 122**	**28 938**	**41 246**

Source : Bilan GOANA 4, éd. 2011.

Tableau 7.12 : Répartition des productions (Tonne) selon la spéculation et le département

DEPARTEMENT	ARACHIDE HUILERIE	NIEBE

KANEL	296	94
MATAM	634	347
RANEROU	433	1
TOTAL	1363	442

Source : Bilan GOANA 4, éd 2011.

7.3.3. Subvention de l'Etat

Pour cette présente campagne, l'Etat a subventionné un montant de 350 898 000 FCFA dont 100 950 000 pour les Semences et 249 948 000 pour les Engrais. La subvention du matériel agricole pour le programme Riz faite par l'Etat n'est pas prise en compte.

7.4. Diagnostic du secteur

7.4.1. Points forts

Les atouts de la région dans le domaine de l'agriculture sont :

- La possibilité de pratiquer 3 types de cultures ;
- Un potentiel important de terres cultivables et d'assez bonne qualité ;
- La disponibilité de fumure organique ;
- La disponibilité de l'eau de qualité et en quantité suffisante pour l'agriculture irriguée ;
- La possibilité d'intégration entre agriculture/élevage ;
- De ressources humaines de qualité dans le domaine de l'agriculture ;
- De projets et programmes d'appui à l'agriculture.

7.4.2. Points à améliorer

Même si les atouts sont considérables, il existe aussi quelques points qui nécessitent une amélioration. Il s'agit de :

- Déficit pluviométrique ;
- Faiblesse et irrégularité des crues ;
- Coût élevé des aménagements ;
- Insuffisance et vétusté des aménagements hydro agricoles ;
- Taille réduite des périmètres irrigués ;
- Coût élevé du matériel agricole et des intrants non subventionnés ;
- Faible niveau de mise en valeur des PIV ;
- Pratique de l'agriculture itinérante sous- pluies dans le Diery et le Ferlo ;
- Niveau d'organisation et de formation des agriculteurs relativement faibles ;
- Exode rural (déficit main-d'œuvre agricole) ;
- Présence des déprédateurs (péril aviaire, acridien etc.);

- Faible diversification des cultures ;
- Système de crédit orienté uniquement vers l'irriguée ;
- Financement de la campagne de commercialisation arachidière.

CHAPITRE VIII : ENVIRONNEMENT

Ce chapitre traite de l'environnement qui est actuellement défini comme l'ensemble des composants naturels de la planète Terre : l'air, l'eau, l'atmosphère, les roches, les végétaux, les animaux et l'ensemble des phénomènes et interactions s'y déroulant c'est-à-dire comme tout ce qui entoure l'homme et ses activités. Pour mieux appréhender les aspects essentiels de ce chapitre, nous le développerons au tour de trois axes qui sont :

- La préservation et l'amélioration du cadre de vie ;
- La gestion des établissements classés et de l'environnement fluvial ;
- L'évaluation environnementale.

Préservation et amélioration du cadre de vie

Comme la plupart des nouvelles régions du Sénégal, la problématique de la gestion du cadre de vie se pose avec acuité. Les phénomènes tels que les inondations, l'occupation anarchique de l'espace, la prolifération de déchets de toutes sortes n'ont pas épargné la région.

La prise en charge des déchets ménagers incombe aux collectivités locales. Conformément à la loi n° 96 07 du 22 Mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, communes et communautés rurales, celle-ci ont reçu compétences en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles. A ce titre, le décret n° 96 -1134 du 27 décembre 1996 précise les domaines d'actions de chaque type de collectivité.

En effet, on distingue dans la région de Matam tous les types de déchets (solides et liquides). Ces déchets ont des origines diverses mais proviennent essentiellement des ménages avec des matières organiques, du sable, des matières plastiques, tissus, métaux ferreux, verres, etc. S'y ajoutent les déchets issus des établissements hospitaliers et des équipements marchands. Les déchets hospitaliers ne subissent aucun traitement particulier. Ils sont comme les autres incinérés dans l'enceinte de la structure de santé.

Cependant, leur gestion reste largement marquée par de nombreuses contraintes. En effet, que ce soit les déchets ménagers, industriels, médicaux et biomédicaux, on peut dire qu'il n'existe pas de système de gestion écologiquement rationnel.

Le problème de la gestion des ordures ménagères se pose de façon très accrue dans les différentes communes de la région de Matam. L'accroissement de la population et l'urbanisation croissante ont induit une hausse de la production de déchets. Le système de collecte dans les villes se fait de manière individuelle. Les populations déposent leurs ordures au niveau des nombreuses décharges sauvages qui ont proliférés en l'absence de décharges officielles fonctionnelles.

Ces dépôts engendrent pour les populations toutes sortes de nuisances dont les plus graves concernent la dégradation du cadre de vie des habitants, le développement

de germes favorisant la prolifération des maladies diarrhéiques, du paludisme et de la gale, la pollution du fleuve et de l'atmosphère par les incinérations.

De même que la position du marché de la commune de Matam sur les bords du fleuve et l'absence d'un système efficace de collecte des ordures fait que tous les déchets du marché y sont déversés y compris ceux des bouchers. Ce qui favorise une dégradation importante de l'environnement à cet endroit et induit une baisse des ressources halieutiques du fleuve. Non seulement ces déchets sont un facteur de pollution de l'eau du fleuve mais ils compromettent la qualité de l'eau utilisée pour certaines tâches ménagères comme la lessive et le bain.

Cependant avec l'agenda 21 de la commune, l'ADOS et le projet Lux développement, d'importantes perspectives s'offrent à la région dans le cadre de la gestion du cadre de vie. Avec le projet Agenda 21, la commune de Matam dispose déjà d'un plan d'action sur la gestion des ordures ménagères et d'un plan d'action sur la gestion des eaux. Présentement, la commune de Matam dispose d'un réseau d'assainissement des eaux pluviales. Cependant, ce dernier ne couvre qu'une partie de la commune et est malheureusement utilisé pour servir aux eaux usées et comme dépotoir d'ordure. Depuis un peu plus de trois mois la commune a été débarrassée de ses dépôts sauvages et un système de collecte et d'évacuation des ordures ménagères avec une décharge maitrisée est mis en place dans le cadre de la coopération luxembourgeoise.

En collaboration avec l'ONG ADOS, la commune de Waoundé est entrain de mettre en place une approche méthodologique de son projet eau-assainissement.

L'absence de système collectif d'évacuation des eaux usées dans la région fait que, l'assainissement s'effectue le plus souvent grâce à des réseaux individuels de latrines ou de fosses septiques et la plupart des foyers rejettent leurs eaux usées dans la rue, dans de petites fosses créées à cet effet ; ce qui constitue autant de conditions favorables à la dégradation du cadre de vie des populations. Pendant l'hivernage, on peut noter des phénomènes d'effondrements de maisons notamment en banco, de ruptures de digues de protection, de destruction de routes et d'ouvrages d'art, d'accentuation de l'érosion hydrique, d'Inondations d'habitations avec perte d'effets vestimentaires et de vivres, d'inondations de périmètres irrigués avec des motopompes emportées souvent par les eaux, d'accentuation du phénomène d'érosion des berges de Dembancané à Diorbivol, etc.

8.1. Gestion de l'environnement fluvial

L'érosion des berges est un mal qui n'a pas encore connu de solution définitive. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'elle provoque le recule de la berge, d'où une diminution de la surface cultivable qui va influer sur la pression foncière et par ricoché sur la baisse du rendement et du revenu des ménages. Un risque environnemental à prendre en compte dans l'aménagement des périmètres irrigués.

Comme solution, la stabilisation des berges par la mise en place d'ouvrage antiérosif ou des plantations linéaires avec des espèces comme le vétiver, peuvent changer le cours des choses.

Un comité de veille a été mise en place dans le cadre du suivi et de la protection de la berge et un projet de réalisation d'un site d'accueil en bordure du fleuve Sénégal est en cours d'élaboration. Des campagnes de sensibilisation de la population riveraine sont aussi menées pour susciter l'éradication des dépôts sauvages d'ordures ménagères et des excavations dues à la fabrication de briques aux abords du fleuve.

8.2. Gestion des installations classées

Par installations classées on entend toute Source fixe ou mobile susceptible d'être génératrices d'atteinte à l'environnement, quel que soit son propriétaire ou son affectation. Elles sont subdivisées en deux (02) groupes selon le danger ou la gravité des inconvénients que peut présenter leur exploitation.

- Les installations de première classe qui sont susceptible de présenter de graves dangers pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la nature, l'environnement en général ou des inconvénients pour la commodité du voisinage. Ces installations doivent faire l'objet, avant leur construction ou leur mise en service, d'une autorisation d'exploitation délivrée par le Ministre en charge de l'environnement dans les conditions fixées par décret (Code de l'environnement, article L9 et L13).

- des installations de deuxième classe comprenant celles qui ne présentent pas d'inconvénients grave pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la nature, l'environnement en général ou des inconvénients pour la commodité du voisinage. Ces installations qui sont soumises à déclaration, doivent respecter les prescriptions générales édictées par arrêté du Ministre chargé de l'environnement après avis des Ministres chargés respectivement de la protection civile, des mines et de l'énergie en vue de la protection contre les inconvénients inhérents à leur exploitation (article L9 et L20 du Code de l'environnement).

Le tissu industriel de la région de Matam se caractérise essentiellement par sa faiblesse; il est presque impropre de parler d'industries pour la région qui ne compte que des établissements classés qui sont tous de deuxième classe (boulangeries, dépôts de gaz, dépôts d'hydrocarbures, stations services, hôtels, etc.).

La situation qui prévaut dans la région de Matam est contraire aux normes de sécurité requises en la matière et constitue pour les exploitants et les populations environnantes un danger permanent, plus particulièrement les enfants.

Les établissements classés recensés en 2011 dans la région de Matam sont au nombre de trente quatre (34) composés de dix (10) stations services, de dix (10) boulangeries, de huit (08) dépôts de gaz, de deux (02) Hôtels, de deux (02) Auberges et de deux (02) dépôts d'hydrocarbures.

Graphique 8.1 : Situation des ICPE de la région de Matam en 2011

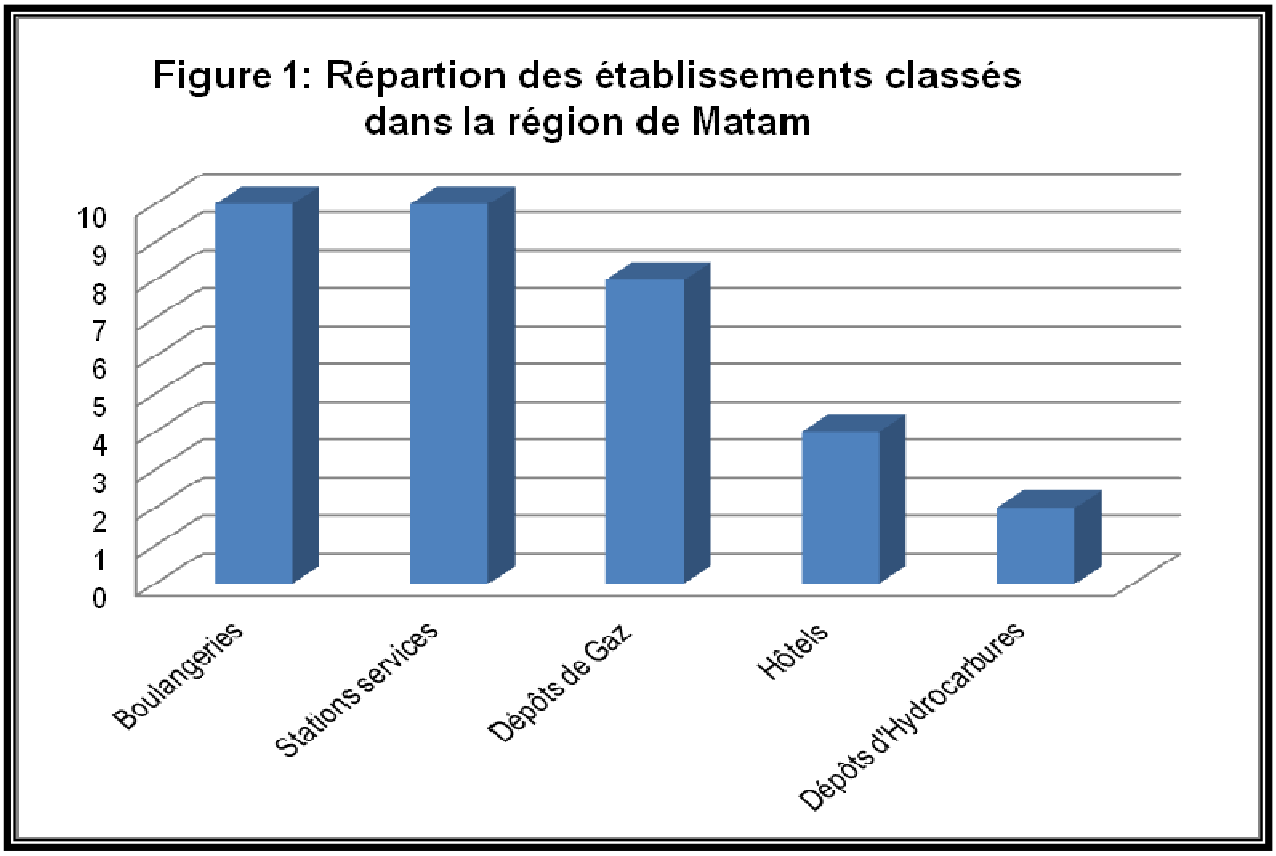

Source : Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Ces établissements classés se répartissent dans les départements de Matam (23) et de Kanel (11). Aucun établissement classé n'a été recensé dans le département de Ranérou-Ferlo.

Il faut noter que parmi les établissements classés recensés, onze (11) ne disposent pas de dossier au niveau de la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés.

Graphique 8.2 : Répartition des ICPE par département dans la région de Matam

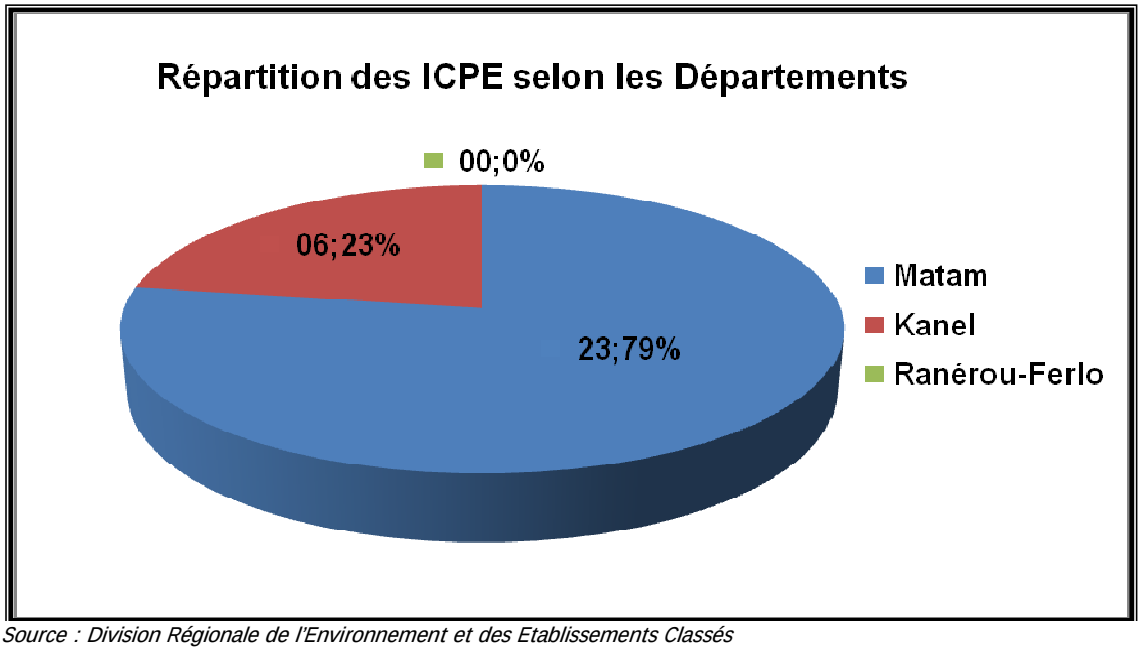

Source : Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés

Concernant le recouvrement des droits et taxes annuels, les campagnes de sensibilisation menées durant l'année ont permis une nette amélioration du taux de recouvrement global par rapport à l'année 2010.

Dans une perspective d'augmenter ce taux de recouvrement des droits et taxes, des campagnes de sensibilisation seront encore menées au cours de l'année 2012.

Le problème de sécurité se pose avec acuité dans le domaine de la commercialisation des produits pétroliers. En effet, en l'absence d'une station service et avec l'importance des produits pour les ménages et les agriculteurs, des revendeurs se sont installés dans les villes, notamment dans la vallée du fleuve au sein même des maisons, des lieux publics et des écoles. Ce qui représente pour les populations, un risque grave et permanent d'incendie ou d'explosion de ces produits inflammables. Les produits pétroliers y sont stockés dans des cuves sans aucune mesure de sécurité de conservation.

En plus de ces établissements classés, la région dispose beaucoup de boulangeries traditionnelles, des ressources minières (phosphate, argiles, marnes et calcaires), et des carrières.

8.3. Evaluation environnementale

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement (article L 48) et du décret d'application N° 2001-282 du 12 avril 2001, tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement et à la santé des populations, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études régionales et sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale des impacts potentiels avant leur mise en œuvre.

L'évaluation environnementale est un processus systémique qui consiste à évaluer les possibilités, les capacités et les fonctions des ressources, des systèmes naturels et des systèmes humains afin de faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en général, ainsi que de prévoir et de gérer les impacts négatifs et les conséquences des propositions d'aménagements en particulier. Elle comprend les études d'impact sur l'environnement (EIE), l'évaluation environnementale stratégique (EES), l'analyse environnementale initiale (AEI) et les audits sur l'environnement (AE).

En effet, pour certains programmes et projets intervenant dans la région tels que le Programme National de Développement Local (PNDL), le PEPAM et le PROGEDE 2, la prise en compte de la dimension environnementale s'est traduite par l'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale dont la mise en œuvre nécessite un suivi et une surveillance de la part des services techniques concernés sous la conduite de la Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés de Matam.

Plusieurs rapports d'évaluation environnementale des projets de la région (PIGOANA/PRODAM 2, route Ourossogui-Matam y compris les trois ponts, hôpital régional, décharge maîtrisée dans la commune de Matam) ont été également réalisés et validés. Cependant en dehors du PNDL, le suivi de la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale (PGES) n'a pas encore démarré pour la plupart des programmes et projets de la région ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale.

8.4. Problématique de l'utilisation des intrants en zones irriguées

L'Agriculture irriguée est par essence intensive et donc, utilisatrice d'engrais chimiques et de pesticides à grande échelle. L'usage des pesticides et des engrais chimiques, pour faire face aux ennemis des cultures d'une part, et accroître la productivité d'autre part, est une pratique agricole courante dans la zone.

L'utilisation de ces produits dans les activités agricoles, provoquent ainsi des effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine et animale par empoisonnement direct, mais aussi par voie indirecte, quand les résidus atteignent les produits de récolte et l'écosystème.

Avec la politique d'intensification et de diversification agricole qui est de mise dans la vallée, l'on sait que les quantités d'intrants chimiques utilisées augmentent d'année en année, ce qui accroît les risques pour la santé des populations et l'environnement.

Les risques sur la santé sont confirmés par les nombreux cas d'intoxication intervenus dans la zone ces dernières années. En effet, le stockage de ces produits se fait souvent dans des conditions favorables à la contamination des aliments ou la

confusion qui expose les enfants surtout. De telles pratiques sont souvent à l'origine des nombreux cas d'intoxication mortels recensés dans la vallée et confirmés par des Sources médicales.

Les mauvaises pratiques souvent observées en matière d'utilisation des pesticides, dues pour l'essentiel au faible niveau de connaissance des producteurs en défense des cultures, contribuent pour une large part aux risques encourus dans l'utilisation de ces produits chimiques.

Aussi, il a été également prouvé que les faunes aquatique et sauvage au niveau de cette zone, constituent les groupes à risque les plus importants compte tenu de la toxicité de certains produits vis à vis de ces organismes et des conditions d'utilisation de ces intrants. Les risques sur les eaux de surface et la faune aquatique qui leur est associée sont aggravés par la proximité des aménagements avec les cours d'eau.

Outre l'épandage, le drainage constitue une autre Source de contamination des eaux de surface. Aux risques de contamination par dérive ou par drainage, s'ajoute celui par ruissellement qui peut être important en saison des pluies. L'importance de la pollution des eaux souterraines reste cependant ambiguë. En effet, la structure des sols dans la vallée du fleuve où se pratique l'essentiel de la production n'est pas très favorable à la percolation.

Tous ces problèmes évoqués appellent à la mise en œuvre d'actions allant dans le sens de l'atténuation des impacts sur la santé humaine et animale et sur l'environnement, de l'utilisation des intrants chimiques dans la vallée du fleuve Sénégal.

Etant donné la nature des problèmes et leurs vraies Sources, les actions à entreprendre pour les gérer doivent être concertées et participatives et impliquer toutes les catégories d'acteurs.

8.5. Problématique de la dégradation des sols

En dehors du secteur de l'agriculture, d'autres secteurs ont des impacts négatifs sur l'environnement, notamment sur l'érosion des sols.

Ainsi, dans le secteur de l'élevage, les émondages pratiqués par les bergers en période de soudure, de même que les piétinements des troupeaux autour des cours d'eaux constituent un obstacle à la régénération des espèces végétales et accélèrent par conséquents la dégradation des terres (érosion des sols).

Dans le secteur énergétique, l'utilisation massive de bois ajoutée à la dégradation des conditions climatiques de la région s'est manifestée par une forte régression des ressources forestières. Cette disparition du couvert végétale s'accompagne souvent d'une dégradation sévère des sols.

La région de Matam est également frappée par les différents types d'érosions hydrique et éolienne à cause de la manifestation, surtout pendant l'hivernage, de vent fort et violent, d'un sol argileux et de fortes pluies. L'activité humaine notamment l'excavation du sol pour la fabrication de briques de construction des maisons en banco et l'exploitation clandestine du sable dans le domaine fluviale accentuent non seulement l'érosion des berges mais aussi l'érosion des sols de la plupart des villes et villages.

8.6. Les atouts et les contraintes de l'environnement dans la région de Matam

8.6.1. Les Atouts

Il s'agit de :

- L'existence d'une Division Régionales de l'Environnement et des Etablissements Classés ;
- L'existence de textes réglementaires (code de l'environnement, nomenclature des ICPE, guides sectoriels et arrêtés pour les études d'impact environnemental et les établissements de deuxièmes classes, guide de danger, etc.) pour la prise en charge des exigences du secteur ;
- La mise en place du comité technique régional de suivi environnemental pour la validation des évaluations environnementales ;
- La réalisation de tri préliminaires ou screening avant la mise en œuvre de certains projets et programmes ;
- L'amorce d'un cadre de concertation régional sur l'environnement (en cours) ;
- L'ensoleillement moyen annuel (7 à 8 heures/Jour), peut contribuer à la valorisation de l'énergie solaire ;
- l'amorce de la lutte contre l'érosion des berges avec l'OMVS ;
- l'amorce de la valorisation des déchets (biogaz) ;
- l'élaboration d'un recueil d'information sur l'éducation environnementale en milieu scolaire et développement durable avec l'ONG Le Partenariat de Lille ;
- l'élaboration de projets d'assainissement de gestion des déchets liquides et solides en cours dans certaines communes (Ourossogui, Waoundé) ;
- la mise en place d'une décharge maîtrisée dans la commune de Matam en cours
- l'élaboration d'un Plan d'action environnemental régional

8.6.2. Les Contraintes

Il s'agit de :

- Faible implication des collectivités locales dans la mise en œuvre des compétences transférées dans le domaine ;
- Difficultés de recouvrement des droits et taxes annuels sur les établissements classés (boulangerie, dépôt de gaz et d'hydrogène, station de service…) ;
- Difficultés pour la régularisation de certains établissements classés ;

- Existence de beaucoup de boulangeries traditionnelles et de dépôts d'hydrocarbures stockés dans des cuves non réglementés pour l'alimentation des motopompes des aménagements hydro agricoles ;
- Erosion des berges et pollution du fleuve par les déchets ;
- Gestion encore défaillante des déchets sur toute la filière (tri, collecte, transport, traitement) ;
- Absence de réseaux d'assainissement d'eaux usées et des eaux pluviales ;
- Absence d'un système de gestion écologiquement rationnelle des pesticides et des déchets biomédicaux qui constituent des dangers permanent pour la population ;
- Acuité du péril plastique ;
- Faible adoption des solutions alternatives de la prise en charge des déchets ;
- Non systématisation de l'évaluation environnementale.

L'élevage et ses produits dérivés contribuent positivement à l'économie régionale. Dans ce chapitre, on traitera tout d'abord la composition du cheptel, ensuite de la production et enfin de la couverture médicale.

L'importance du cheptel dans la région se ressent à travers son nombre et sa diversité. En effet, on trouve plusieurs espèces excepté le porc dont l'absence pourrait s'expliquer par des considérations culturelles sachant que la zone est à dominance musulmane. On notera que c'est le programme de vaccination du cheptel sur plusieurs années qui a servi de référentiel dans le cadre de l'estimation du cheptel régional pour cette année.

9.1. Le cheptel et les volailles

Le cheptel dans la région de Matam est dominé par une forte représentation des ovins avec un total de 544 788 dont 189 314 à Ranérou-Ferlo, 179 550 dans le département de Matam, et enfin 175 924 à Kanel. La région compte entre autre des bovins, des caprins, des volailles, des équins, des asins et des caméliens. Ces derniers sont faiblement représentés dans la région avec seulement 234 têtes.

Graphique 9.1 : Répartition du cheptel et volailles dans la région

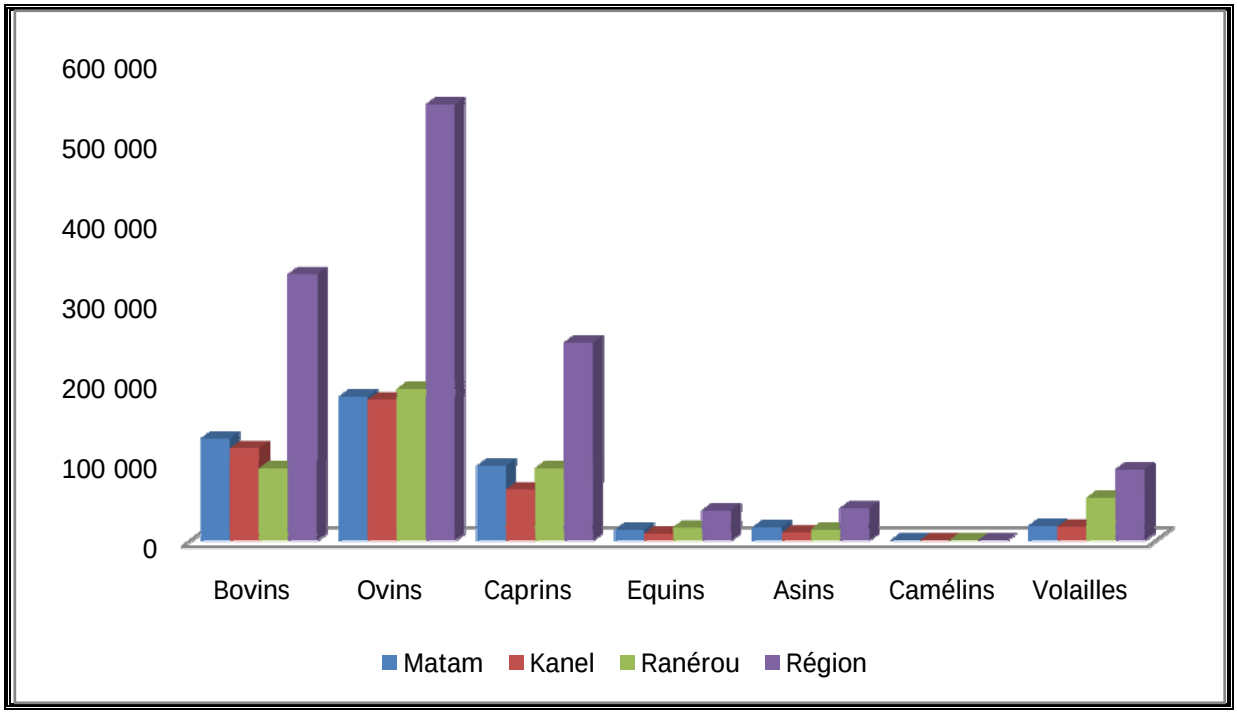

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

- **Statistique du cheptel dans le département de Matam**

A l'instar de l'échelle régionale, le département de Matam compte un nombre très important d'ovins (179 550 têtes). Le tableau ci-dessous donne la répartition du cheptel dans les différentes communes du département. La répartition par arrondissement montre que dans le département de Matam, c'est Ogo qui est le plus grand pourvoyeur de têtes de bovins.

Tableau 9.1 : Répartition du cheptel et volailles dans le département de Matam

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Com. Matam	1 778	3 471	2 575	70	126	-	600
Com. ourosogui	9 272	10 300	5 150	130	160	-	1 500
Com.Thilogne	3 709	4 378	3 193	90	135	27	800
Total	**14 759**	**18 149**	**10 918**	**290**	**421**	**27**	**2 900**
Cr Bokidiawé	19 988	43 775	19 467	1 600	2 100	35	2 000
Cr Nabadji-Civol	29 775	25 029	12 772	2 750	3 750	-	3 500
Cr Ogo	29 472	50 058	24 720	3 650	4 900	25	3 000
TOTAL/Ardt/OGO	**79 235**	**118 862**	**56 959**	**8 000**	**10 750**	**60**	**8 500**
Cr Agnams	11 034	13 081	8 961	1 720	2 000	13	1 000
Cr Oréfondé	10 302	15 296	7 931	1 220	1 400	8	1 000
Cr Dabia	12 191	14 163	8 446	1 825	2 000	7	5 000
TOTAL/Ardt/AGNAM	**33 527**	**42 539**	**25 338**	**4 765**	**5 400**	**28**	**7 000**
Total	**127 520**	**179 550**	**93 215**	**13 055**	**16 571**	**115**	**18 400**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

- **Statistique du cheptel et volailles dans le département de Kanel**

Dans le Kanel, c'est l'arrondissement d'ORKADIERE qui fournit la plus grande partie du cheptel en termes de bovins.

Tableau 9.2 : Répartition du cheptel dans le département de Kanel

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Commune Kanel	3 283	3 760	1 545	40	45	-	500
Commune Semmé	2 959	4 944	2 060	38	60	-	700
Commune Waoundé	3 853	4 120	1 751	130	60	-	500
Commune Dembancané	3 727	4 223	1 854	80	150	-	600
Commune Hamady Ounaré	1 162	1 545	876	90	170	-	400
Commune Sinthiou Bamambé	2 858	2 524	1 257	110	160	-	600
TOTAL/COMMUNES/KANEL	17 842	21 115	9 342	488	645	-	3 300
Cr Orkadiéré	12 989	20 806	7 210	2 660	3 300	18	4 000
Cr Bokiladji	19 645	28 634	7 416	2 050	2 600	-	3 000
Cr Aouré	35 906	34 608	10 146	1 070	1 400	23	3 500
TOTAL/Ardt/ORKADIERE	68 539	84 048	24 772	5 780	7 300	41	10 500
Cr Ouro Sidi	15 302	33 681	14 163	1 170	1 160	5	2 000
Cr Ndendory	13 564	37 080	15 553	1 200	700	3	1 500
TOTAL/Ardt/OURO SIDI	28 866	70 761	29 716	2 370	1 860	8	3 500
TOTAL/DPT/KANEL	115 246	175 924	63 829	8 638	9 805	49	17 300

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

- **Statistique du cheptel et volailles dans le département de Ranérou-Ferlo**

Dans le département de Ranérou-Ferlo, la communauté rurale de Oudallaye renferme l'effectif le plus important en avec 49 995 bovins et 90 331 ovins. C'est dans le département de Ranérou-Ferlo où nous dénombrons le plus d'ovins dans la région de Matam. Le tableau ci-dessous montre la répartition du cheptel dans le département de Ranérou-Ferlo.

Tableau 9.3 : Répartition du cheptel dans le département de Ranérou

Communes/CR	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins	Volailles
Commune Ranérou	455	927	464	65	80	-	300
Cr Vélingara-Ferlo	20 857	65 405	27 295	3 540	2 950	30	18 000
Cr Louguéré Thiolly	18 584	32 651	16 480	2 220	2 300	-	15 000
Cr Oudallaye	49 995	90 331	45 835	10 100	8 400	40	20 000
Total	**89 890**	**189 314**	**90 074**	**15 925**	**13 730**	**70**	**53 300**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

9.2. La production

9.2.1. Abattages contrôlés

La production contrôlée de l'année 2011 est estimée à 954 tonnes de viande toutes espèces confondues contre 952 tonnes en 2010. On enregistre ainsi une augmentation de 2 tonnes de viande.

Sachant que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à 2 862 tonnes.

Tableau 9.4 : Répartition des abattages par département

Départements	Taureaux		Bœufs		Vaches	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Matam	1 280	179 200	281	40 745	878	96 580
Kanel	667	93 380	217	31 465	760	83 600
Ranérou	24	3 360	33	4 785	100	11 000
Total	**1 971**	**275 940**	**531**	**76 995**	**1 738**	**191 180**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011.

Tableau 9.5 : Répartition des abattages par département (suite)

Départements	Veaux		Ovins		Caprins	
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids
Matam	406	22 330	5 870	85 115	10 356	124 272
Kanel	231	12 705	4 755	68 948	4 527	54 324
Ranérou	39	2 145	572	8 294	2 646	31 752
Total	**676**	**37 180**	**11 197**	**162 357**	**17 529**	**210 348**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011.

Graphique 2.2 : Répartition de la production selon le département

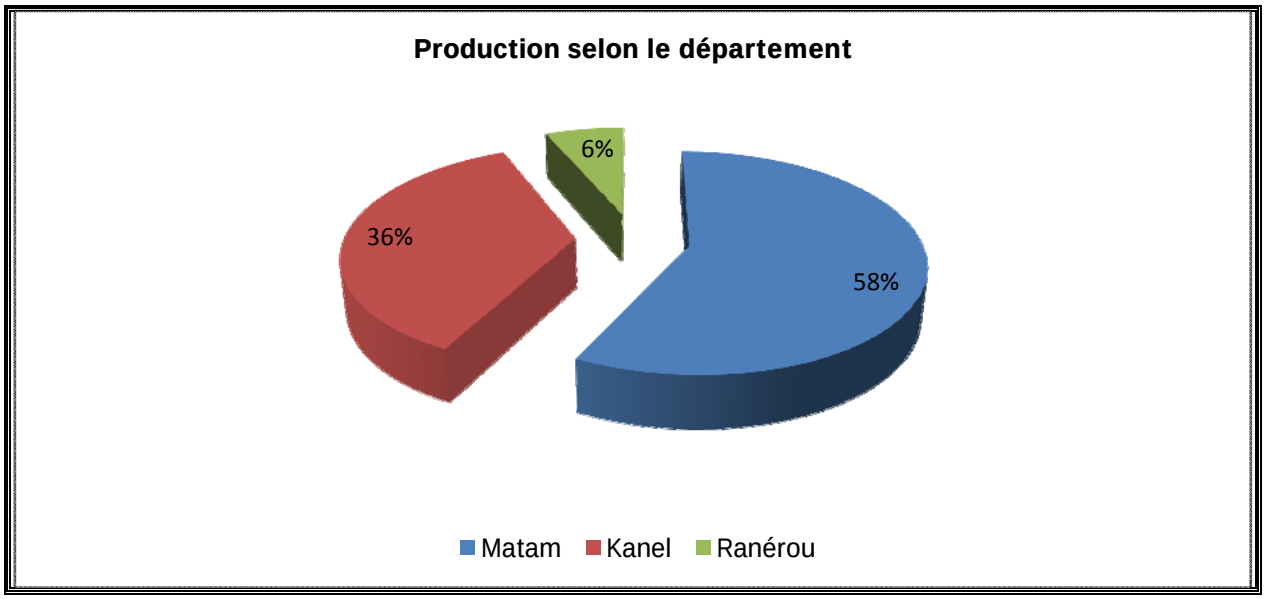

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

Le graphique ci-dessus montre que la production régionale est très fortement dominée par le département de Matam avec plus de la moitié, soit 58% de la production.
Le département de Kanel enregistre 36% de la production.
Le département de Ranérou-Ferlo vient en dernière position par rapport à la production.

9.2.2. Cuirs et peaux

En ce qui concerne la production de cuirs et de peaux, l'IRSV a tenu des statistiques sur la production qui sont sous son contrôle. Le total de cuirs durant l'année 2011 a diminué relativement par rapport à l'année 2010 en passant de 4 934 unités à 3272 unités. Le contraire est observé pour les peaux ovines.
Sachant que la production contrôlée avoisinerait la moitié de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à : cuirs 11.300 unités ; peaux ovines ; 18.500 unités-peaux caprines 29.850 unités

Tableau 9.6 : Production de cuirs, peaux ovines et caprines selon les mois

Mois	CUIRS	PEAUX OVINES	PEAUX CAPRINES
Janvier	239	9 874	1 400
Février	250	727	1 454
Mars	271	717	1 188
Avril	234	704	1 454
Mai	234	723	1 503
Juin	205	719	2 720
Juillet	207	1 041	1 933
Août	260	1 271	1 665
Septembre	486	1 254	1 284

Octobre	373	1 340	1 539
Novembre	294	1 228	2 611
Décembre	219	776	1 665
TOTAL 2011	3 272	11 484	20 416
TOTAL 2010	4 934	10 079	19 574

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011.

9.3. Mouvement commercial du bétail

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les importations à partir de la région sont nulles mais que les exportations vers les régions de l'intérieur sont significatives.

9.3.1. Sorties

Par rapport aux sorties, on note des effectifs importants de sortis pour les bovins, les ovins et les caprins et de faibles effectifs pour les autres espèces. Ainsi, les sorties des bovins en 2011 ont connu une baisse par rapport à 2010, en passant de 39 424 à 19 192 ; le même cas est observé chez les ovins. Par contre, chez les caprins, on note une hausse considérable, passant de 2 697 en 2010 à 13 658 en 2011. Les destinations des sorties sont en général les régions de l'intérieur du pays surtout pendant les mois précédant la Tabaski.

Tableau 9.7 : Répartition mensuelle des bêtes sorties de la région selon l'espèce.

MOIS	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Camélins
Janvier	1547	2148	302	28		
Février	2605	3148	325	0		
Mars	3664	2569	2789	35		
Avril	361	1120	64	4		
Mai	778	889	971	10		
Juin	744	893	49	23		
Juillet	342	8398	191	1		
Août	758	16649	587	3		
Septembre	3260	7597	6195	0		
Octobre	1672	12236	987	4	10	
Novembre	972	9233	901	14		
Décembre	2489	3548	297	2		
TOTAL 2011	19192	68428	13658	124	10	0
TOTAL 2010	39424	88817	2697	12	82	6

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

9.3.2. Transit

Les animaux qui transitent par la région sont nombreux et proviennent généralement de la Mauritanie. Il ressort des statistiques que la région a été traversée par 24 982 ovins et 9 113 bovins en 2011 contre 7 312 bovins et 21 004 ovins pour l'année 2010, ce qui montre une augmentation du transit.

Tableau 9.8 : Répartition mensuelle des bêtes en transit de la région selon l'espèce.

Mois	Origine	Bovins	Ovins	Caprins	Equins
janvier	RIM	439	143		1
	Mali	135			
février	RIM	1316	0		
mars	RIM	1660	40		
avril	RIM	66	1009	158	
mai	RIM	345			
juin	RIM	330			7
juillet	RIM	2			
	Mali	390			
août	RIM	480	1205		
septembre	RIM	1103	564		
octobre	RIM	1843	17135	9	
novembre	RIM	402	4497		
décembre	RIM	602	389		
TOTAUX	**2011**	**9113**	**24982**	**167**	**8**

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

9.4. Mouvement de transhumance transfrontalière

Compte tenu de l'installation tardive de l'hivernage et de son caractère déficitaire, le mouvement de transhumance de nos troupeaux vers les pays voisins n'a pas connu d'ampleur ; les quelques éleveurs qui ont fait le déplacement ont vite rebroussé chemin.

9.5. Situation zoo-sanitaire

La pathologie dominante demeure les pasteurelloses qui semblent endémiques au niveau régional pour ne pas dire national.

Par rapport à la pasteurellose des petits ruminants, des recherches sont entreprises par l'ISRA dans le sens de produire un vaccin bivalent ainsi que nous l'avions suggéré l'année dernière. Le taux de morbidité a nettement baissé par rapport à 2010, passant de 3279 cas à seulement 540, tout comme celui de mortalité.

Tableau 9.9 : Morbidité – Mortalité

MOIS	Affections	Nbre de foyers	Morbidité	Mortalités	Localisation
Janvier	Clavelée	1	104	0	Ogo (dept Matam)
	Pasteurellose PR	3	74	23	ogo (dept Matam)/ Thionokh et Badagor(Ranérou
Février	Pasteurellose PR	2	22	14	Ogo et Sinthiou Bamambé (Kanel)
Mars	Pasteurellose PR	1	30	14	Wendou Dianal (Kanel)
Avril	NEANT				
Mai	NEANT				
Juin	Clavelée	2	39	13	Péthiel et Fourdou (Ranérou)
Juillet	Pasteurellose bovine	2	53	11	Oudalaye et Loumbol Samba Abdou (Ranérou)
	Entérotoxémie	1	40	12	Ouro Sidi (Kanel)
Août	Dermatose nodulaire	1	8	1	Mbem-Mbem (Ranérou)
	Clavelée	2	7	2	Namary et Fété Fowrou(Kanel)
Septembre	Pasteurellose PR	3	37	9	Vélingara (Ranérou) et Sinthiou Bamambé
Octobre	Pasteurellose bovine	1	4	0	Asré Guéda (Ranérou)
Novembre	Pasteurellose PR	2	33	18	Mbakédji, Naouré (Ranérou)
	Pasteurellose bovine	1	35	2	Wénody (Kanel)
	Clavelée	2	38	4	Ogo (Matam) et Naïki (Kanel)
	Pasteurellose PR	1	6	6	Agnam-Civol
Décembre	Fièvre aphteuse	1	10	0	Agnam-Civol
TOTAUX 2011		26	540	129	
TOTAUX 2010		44	3279	168	

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011

9.6. Campagne de vaccination du cheptel

Dans la région de Matam, l'année 2011 est marquée par une bonne campagne de vaccination. La vaccination contre les différentes maladies animales s'est effectuée tout au long de l'année. Mais la campagne de vaccination du bétail a été, comme à l'accoutumée, l'occasion idéale pour les éleveurs de procéder à la vaccination de leurs animaux contre la plupart des maladies animales.

Les pasteurelloses, à caractère quasiment endémique dans la région, demeurent encore une préoccupation majeure des services vétérinaires; il en est de même pour le botulisme ; les immunisations massives consacrées à la dermatose nodulaire bovine et la peste des petits ruminants (PPR) relèvent plus du caractère obligatoire de ces vaccinations que de manifestations pathologiques constatées.

Tableau 9.10 : Résultats de la campagne de vaccination

Mois	CUIRS	PEAUX OVINES	PEAUX CAPRINES
Janvier	239	9 874	1 400
Février	250	727	1 454
Mars	271	717	1 188
Avril	234	704	1 454
Mai	234	723	1 503
Juin	205	719	2 720

Juillet	207	1 041	1 933
Août	260	1 271	1 665
Septembre	486	1 254	1 284
Octobre	373	1 340	1 539
Novembre	294	1 228	2 611
Décembre	219	776	1 665
TOTAL 2011	3 272	11 484	20 416
TOTAL 2010	4 934	10 079	19 574

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 20101

Tableau 9.11 : Résultats de la campagne de vaccination (suite)

Mois	Ch Sympt	Botulisme	Peste équine	Entérotoxémie	Past. bovine
Janvier	888	6 814	63		9 088
Février	129	4 182	-		3 090
Mars	44	402	-		1 329
Avril	-	-	-		23
Mai	5	6	-	292	23
Juin	-	-	0	485	-
Juillet	152	447	70	5 020	1 252
Août	-	772	163	2 640	2 370
Septembre	83	150	9	-	3 800
Octobre	732	6 988	14	-	4 603
Novembre	219	7 798	27	-	9 634
Décembre	1 045	7 258	39	-	14 236
Total 2011	3 297	34 817	385	8 437	49 448
Total 2010	5 777	38 266	1 384	8 022	59 311

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2011.

9.7. Campagne d'insémination artificielle bovine

Dans l'optique de résorber notre dépendance en produits laitiers vis-à-vis de l'extérieur, l'Etat a opté pour un programme hardi d'insémination artificielle dans le cadre de la GOANA ; ainsi sur un objectif de 800 vaches, il a été inséminé 727, soit un taux de réalisation d'environ 91%.

Tableau 9.12 : Récapitulatif des résultats de la campagne d'insémination artificielle

Département	Nombres de vaches			Taux de gestion
	Inséminées	Présentes au dg	diagnostiquées gestantes	
Matam	199	147	66	44%
Kanel	241	101	38	38%
Ranérou	287	105	47	47%
TOTAL REGION	727	353	151	42%

Source : Rapport annuel IRSV de Matam 2010.

9.8. Diagnostic du secteur

Les principales potentialités ou atouts sont :

Rubriques	Contenu
Alimentation	• Existence de vastes pâturages herbacés et aériens dans le Ferlo • Potentiel important de fourrage dans le Walo (résidus de récolte cultures irriguées et décrue) • Acquisition aisée de mélasse pour amélioration de fourrages pauvres (proximité de Richard-Toll)
Cheptel	• Effectifs du cheptel important et varié
Eleveurs	• Dynamisme et motivation • Dynamique organisationnelle favorable
Partenaires	• Présence de nombreux partenaires : institutions publiques (IRSV, ANCAR, SAED,) projets (PRODAM, PGIES) • Diversité des domaines d'intervention : infrastructures, gestion espace rural, renforcement de capacités,...etc.
Lait	• Production abondante (hivernage) • Existence d'unités de transformation
Fleuve Sénégal	• Présence du fleuve Sénégal et de ses défluents
Insémination artificielle	• Engouement des éleveurs pour le programme d'insémination (accueil favorable)
Diversification	• Existence d'opportunités de diversification des productions animales (lait, volailles)
CPFP de Ogo	• Possibilités de renforcement de capacités offertes par le centre polyvalent de formation des producteurs (CPFP) de Ogo

Les principales contraintes ou facteurs de blocage du sous-secteur sont :

Niveaux	Contraintes
Producteurs	• Déficit de formation et d'organisation • Déficit de structures d'encadrement • Difficultés d'accès au crédit • Manque d'infrastructures sociales dans les zones d'élevage (écoles, dispensaires) • Tracasseries aux frontières (transhumance)
Bétail et santé animale	• Système de protection sanitaire des animaux difficile (déficit de parcs de vaccination et de personnel technique) • Accès difficile aux médicaments (cherté, proximité) • Maladies introduites par le cheptel des pays voisins • Multitude d'auxiliaires d'élevage peu expérimentés et difficilement contrôlables • Introduction de médicaments de qualité douteuse (fraudes) • Prolifération des déchets plastiques • Accidents et vols de bétails très fréquents
Alimentation	-Destruction des pâturages par les feux de brousse - Difficultés d'accès à l'aliment concentré (cherté, disponibilité)

	-Absence de parcours réglementés pour le bétail -Hésitation des éleveurs à demander des espaces réservés à leurs troupeaux
Abreuvement	• Déficit en eau dans les zones d'élevage (Ferlo, Diéri) : forages insuffisants et mal répartis dans l'espace • Vétusté des forages (pannes fréquentes, accès difficile aux équipes de dépannage) et débits faibles • Accès au fleuve difficile (pas de parcours, berges du fleuve abruptes, installation anarchique des agriculteurs sur les voies de passage du bétail
Mise en marché	• Pas de structures d'exploitation et de commercialisation (magasins, abattoirs, unités de transformation, , chambres froides, etc) • Difficultés de traitement et d'écoulement de production laitière (faiblesse de la capacité des unités existantes en sous-nombre par rapport à la production en hivernage) • Absence de système formalisé de collecte et de circuit de commercialisation des cuirs et peaux

CHAPITRE X : PECHE

La pêche dans la région de Matam est de type continental. Elle a connu une régression des captures en raison des déficits pluviométriques de ces dernières années, de la modification des régimes hydrologiques des principaux cours d'eau et l'action des barrages qui empêchent la migration des poissons et réduit les plaines d'inondation. Au même moment, l'absence de maîtrise dans la gestion de l'eau a entraîné l'arrêt de la plupart des expérimentations de pisciculture dans la vallée du Fleuve Sénégal.
La pêche continentale demeure une activité artisanale bien enracinée dans l'économie vivrière. Malgré les potentialités existantes, elle est restée peu performante depuis une vingtaine d'années dans la vallée du fleuve notamment à Matam, en raison du contexte écologique et socioéconomique peu favorable.

10.1. Localisation et équipement des pécheurs

Les infrastructures restent le parent pauvre de la pêche dans la région de Matam. Les points de débarquement ne sont pas aménagés et sont très dispersés. Devant cette situation, il sera très difficile pour l'administration locale des pêches de procéder à une collecte de données statistiques sur la pêche, notamment sur les sorties et les captures.
Au niveau des aires de transformation non plus, aucune infrastructure n'est signalée ; les claies de séchage sommaires sont des constructions de fortune.
Le mareyage est dans la même situation. Il est déploré l'absence de fabrique de glace dans la région et de chambre froide pour la conservation des captures. Selon les dernières statistiques, la région dispose d'environ 2 509 pêcheurs pour 717 pirogues. Le tableau ci- après donne les quelques statistiques obtenues.

Tableau 10.1 : Répartition du nombre de villages, pêcheurs et pirogues selon le secteur de pêche

Secteur de pêche	Matam	Diamel	Waoundé	Diorbivol	Dolol	Total
Nombre de villages	21	21	25	12	18	97
Nombre de pêcheurs	933	677	395	169	335	2 509
Nombre de pirogues	234	209	148	27	99	717

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam

10.2. Potentialités du sous-secteur

La Région de Matam renferme un potentiel halieutique énorme du fait de l'existence de plusieurs plans poissonneux dont :

- le fleuve Sénégal, cours d'eau principal qui borde la région à l'Est. Il reçoit beaucoup d'affluents, mais alimente tout autant des défluents qui remplissent les

mares et les dépressions marginales. Son régime d'écoulement dépend essentiellement des précipitations dans le Haut-Bassin et est caractérisé par une saison de hautes eaux entre juillet et octobre, et une saison de basses eaux à décroissance régulière entre novembre et juin.

- les marigots (Dioulol, Diamel, Pattowel, etc.) ;
- de grandes mares autour de plusieurs localités telles que Kanel, Lobali, Semmé, Padalal, Tiguéré Yéné, Tiguéré Ciré, Diamel ;
- l'existence d'une grande dépression inondable propice pour la reproduction des espèces piscicoles.

Sur le plan aquacole, la région présente des potentialités pour développer la pisciculture qui peut constituer une alternative à la pêche continentale.
En effet, l'existence de nombreuses mares et cours d'eau, la disponibilité d'eaux de surface, d'eaux souterraines, la présence d'espèces aquacoles performantes, sont des atouts appréciables et non négligeables pour redynamiser le développement du sous secteur de la pêche. A cela, s'ajoutent la disponibilité d'une resSource alimentaire naturelle pour les poissons (forte présence des déjections animales et des résidus de récolte dans les cultures de décrue qui enrichit les cours d'eau au moment du drainage au niveau des lits) ; la capitalisation d'expériences en conduite d'opérations de pisciculture en étangs et en cages au niveau de certaines localités de Ndouloumadji et de Matam par exemple.

10.3. Les contraintes du sous secteur

Les principales contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur sont :

(i) L'obsolescence de la réglementation en vigueur et son non application vu le statut international du fleuve ;

(ii) Des contraintes techniques liées à l'absence d'études sur les potentiels aquacoles de certaines espèces de poissons et sur certains sites d'élevage ; l'approvisionnement difficile en géniteurs; la non maîtrise du régime hydraulique de certains plans d'eau ; l'insuffisance de fermes de démonstration afin de multiplier les expériences et apporter un encadrement de proximité dans les zones d'élevage ; la faible valorisation des acquis en matière de pisciculture dans certaines zones de la vallée (Walo surtout) ;

(iii) Des contraintes socioéconomiques et/ou sociologiques, notamment les conditions d'accès à la terre et au crédit très difficiles ; le coût onéreux des aménagements et équipements liés à la maîtrise de l'eau ; la vétusté du matériel de pêche ; le problème des castes ;

(iv) Des contraintes organisationnelles liées à l'insuffisance du recyclage et de la formation des encadreurs et des producteurs ; à la non prise en compte des activités piscicoles lors de la mise en place des aménagements hydro-agricoles ;

(v) Des contraintes liées à l'insuffisance de personnel administratif et technique, de moyens de suivi et de collecte des statistiques et de surveillance des zones de

réserves et de frayères ;

(vi) L'analyse des quantités transportées montre que les mareyeurs sont limités par les difficultés de transport liées à l'enclavement de certaines zones et à l'insuffisance des moyens de transport adaptés pour assurer le déplacement des opérateurs et leurs marchandises ;

(vii) Concernant la transformation artisanale des produits, les principales contraintes sont : la mauvaise qualité et les pertes de produits, les difficultés de stockage, la manque d'infrastructure, la faiblesse des capacités organisationnelles.

10.4. Réalisations du sous-secteur

Le sous secteur de la pêche continentale dans la région de Matam jouit de projets et programmes d'appuis à la mise en œuvre de la politique sectorielle pour lever ses contraintes. Ces projets et programmes financés par l'Etat dans le cadre du BCI et les partenaires techniques et financiers sont :

Le programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau et des Usages Multiples dans la vallée du Fleuve Sénégal (PGIRE) :

Ce programme initié par l'OMVS sur financement de la Banque Mondiale, vise à promouvoir le développement des techniques durables et efficientes de pêche et de conditionnement de poisson dans les pêcheries traditionnelles, la mise à niveau des débarcadères pour une meilleure conservation des prises et le renforcement des capacités dans la gestion des ressources halieutiques du fleuve Sénégal et des mares du bassin.

Il a été réalisé :

- La formation de 701 acteurs sur la pêche responsable et sur les différentes techniques de pêches, de conservation et de commercialisation dans le respect des pratiques d'hygiène,
- La réalisation de l'étude de caractérisation de la pêche et de l'aquaculture dans la région de Matam,
- Le renouvellement des cinq conseils de pêche de la région,
- La formation de 10 pêcheurs enquêteurs pour la collecte des statistiques de la pêche à Kaedi,
- La réception du premier lot de 85 pirogues et 10 moteurs hors bord aux professionnels de la pêche,
- La réalisation de l'étude d'impact environnemental et social du projet, des petits travaux de réalisation des infrastructures de pêche à Matam.

Le Programme de mise en place d'infrastructures d'appui à la pêche artisanale :

Ce programme sur les infrastructures vise à améliorer les conditions de stockage et de conservation des produits de la pêche et à augmenter les capacités de production de glaces alimentaires de qualité. Ce qui permet de limiter les pertes post débarquement et d'approvisionner les zones intérieures de poissons en bon état.

Dans la commune de Matam (actuel gare routière), un complexe frigorifique est en cours de construction. Il sera accompagné d'un matériel roulant (camion frigorifique).

Le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) :

Ce programme vise à introduire la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo.

(Départements de KANEL et Ranérou) pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations. A cet effet, il a été réalisé :

- Le reprofilage des mares de Namaries et Koré Korsi ;
- L'empoissonnement des mares de Nghar, Ranérou Oriental, Oudalaye, Namarie et Koré Korsi.

Le programme National d'immatriculation informatisée des embarcations artisanales :

Il a été élaboré pour maîtriser le parc piroguier et contrôler l'accès aux ressources dans le secteur artisanal. Il est mis en œuvre avec l'appui des partenaires au développement notamment la coopération Suisse, la coopération espagnole, la Banque mondiale et de l'Union européenne. L'Etat du Sénégal participe également au financement.

Il est important de faire rappeler que l'immatriculation physique et informatisée du parc piroguier est une des conditions préalables et nécessaires à la réforme du système actuel de gestion des pêches. Par conséquent, la réussite du PNI est déterminante dans la mise en œuvre des actions et mesures prioritaires du secteur.

En 2010, 256 pirogues ont été identifiées dans la région dont 45 pirogues marquées physiquement.

10.5. Perspectives du sous-secteur

Pour l'année 2011, l'accent sera mis sur les actions programmées mais qui ne sont pas encore réalisées.

Dans le cadre du Programme de Gestion Intégrée des Ressources en EAU et des Usages Multiples (PGIRE) / OMVS :

- L'aménagement de 3 aires de transformation à Ourossogui, Sadel et Odobéré
- L'aménagement de 2 berges sommaires à Diamel et Waoundé
- La réalisation d'un ouvrage de régulation à Tiguiré
- La livraison des matériels et équipements aux professionnels de la région (pirogues, nappes de filets, gilets, kiosques à poissons, caisses isothermes…)
- La mise en place dans chaque secteur de pêche de la région d'une brigade surveillance fonctionnelle et le démarrage de la collecte des données de production de la pêche.

Dans le cadre du programme froid du Ministère de l'Economie Maritime :

- L'achèvement de la construction du complexe frigorifique dans la commune de Matam ;
- La dotation de camion frigorifique pour accompagner ce complexe ;
- La réalisation d'autres complexes frigorifiques dans la région ;

- La poursuite des opérations d'identification et de marquage des pirogues prévues dans le cadre du Programme National d'Immatriculation des pirogues ;
- Le démarrage du projet piscicole de Waoundé sur financement PNDL-I en partenariat avec l'ARD de Matam et la commune de Waoundé.

Dans le cadre du Programme National de Développement de la pisciculture initié par la Direction des Ressources Aquacoles, il est prévu de former 400 acteurs de la région de Matam dans les différentes techniques d'aménagement et d'élevage piscicoles, la réhabilitation des fermes de Ndouloumadji, l'aménagement de cages à Matam et l'approvisionnement de toutes les fermes en aliments de poissons.
En outre, il est envisagé de construire à Matam une écloserie artisanale pour assurer l'approvisionnement des fermes en alvins.
La poursuite du projet d'introduction de la pisciculture dans les activités des unités pastorales du Ferlo pour l'amélioration de l'apport en protéines dans l'alimentation des populations. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES) dans les unités pastorales de Malandou (département Kanel) et de Loumbol Samba Abdoul (département de Ranérou-Ferlo).

La région de Matam dispose de trois réseaux de transports du fait de sa position géographique, il s'agit du :

- Transport routier ;
- Transport fluvial ;
- Transport aérien.

Le chemin de fer n'est pas disponible dans la région.

11.1. Le transport routier

La région étant très enclavée, la route demeure le réseau le plus utilisé par les voyageurs pour s'y rendre. Ainsi, son état doit constituer l'une des préoccupations majeures des résidents de la zone.

En effet, pour accélérer le processus de développement local, l'état des routes doit être des meilleurs pour faciliter l'accès.

11.1.1. Les infrastructures routières

La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Tableau 11.1 : Classification du réseau routier de la région de Matam selon le département

Département	Classification des routes										Total (km)
	Nationale			Régionale			Départementale			Pistes	
	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	revêtues	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Routes revêtues (km)	Routes non revêtues (km)	Total (km)	Total (km)	
Matam	100,5	90	190,5	0	123,5	123,5	0	18	18	22	354
Kanel	99,5	93	192,5	0	70,5	70,5	0	8	8	132	396
Ranérou-Ferlo	0	139,5	139,5	0	0	0	0	0	0	141	280,5
Total	200	322,5	522,5	0	194	194	0	26	26	288	1030,5

Source : Division des Travaux Publics / Matam

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

11.1.2. Types de transport routier

Les transports terrestres constituent un mode prédominant du système de transport au Sénégal. Ils assurent une importante part des déplacements des personnes et des marchandises.

Les objectifs attendus du sous-secteur des transports routiers, d'une part consistent à assurer un développement adéquat et une uniformisation des réseaux terrestres aux niveaux national et sous-régional.

D'autres part, il s'agit d'appuyer le développement économique et social, d'assurer une grande amélioration de la qualité des services, une réduction des coûts de transport et des délais d'acheminement.

La région de Matam, dans cette perspective connait une évolution significative depuis 2005, année à laquelle le Service régional des transports terrestres a vu le jour.

Partant de ce constat, nous apprécierons ce secteur à plusieurs niveaux :

<u>Niveau 1</u> : Les Immatriculations et permis de conduire

Les immatriculations

Comme évoqué ci-dessus, la Division Région des Transports Terrestres (DRTT) a vu le jour en 2005. Le premier véhicule a été immatriculé en octobre de la même année. De cette période au mois de décembre 2010, le parc s'est accru jusqu' à 974 véhicules avec une moyenne d'âge de 07 ans à l'immatriculation et une moyenne d'âge de 20 ans pour le parc en général.

Les permis de conduire

Le nombre de candidats examinés tourne autour de 100 candidats au maximum et de 70 au minimum. Le pourcentage de candidats admis en général n'excède pas les 50 %. Cela pour des raisons évoquées dans les contraintes.

<u>Niveau 2</u> : L'offre des services de transport

L'offre actuelle est composée de :

- Transport Interurbains (Autocars, Taxis Interurbains, véhicules 4 x 4 mono cabine modifiés)
- Transport Urbains (les Clandos et les véhicules hippomobiles).

<u>Niveau 3</u> : La demande de transport

Elle est caractérisée par une mobilité selon les motifs (Raisons scolaires, services et demandes administratifs, raisons professionnelles, achats et provisions etc.)

L'enclavement de la dite région pose des problèmes qui affectent le secteur du transport.

Contraintes liées du secteur des transports terrestres

- **Contraintes liées à la gestion du transport urbain :**

Le problème majeur est la liaison Matam-Ourossogui. Cette liaison est difficile du point de vue de la structure qui ne correspond pas à l'attente d'une desserte adéquate. Cela

s'explique par l'état de la route, l'organisation anarchique du transport urbain, les différents ponts (au nombre de trois) qui sont contraints de portiques à largeur et hauteur adaptées aux véhicules dont le poids total à charge est inférieur ou égal à 3500 kg. Les véhicules à gabarit incompatible sont astreints à un contournement par une voie parallèle non revêtue. Cette déviation n'est ni aménagée, ni praticable pour ces catégories de véhicules.
Le transport urbain en tant que tel est quasi inexistant. Le service est assuré par l'ordre des véhicules ''Clandos''. Ce type de transport ne respecte pas la législation aussi bien dans sa gestion, son organisation anarchique, sa structuration inadaptée.

- **Contraintes liées à la signalisation routière**

La signalisation routière est marquée par une absence quasi-totale de panneaux de signalisation. Leur pratique ou connaissance pose un réel problème.

- **Contraintes liées à la circulation de véhicules à traction animale**

La circulation des véhicules hippomobiles reste désorganisée. La pratique de ce type de transport est exercée par des mineurs qui ne sont pas en âge de travailler.

- **Contraintes liées à la formation des candidats à l'obtention des permis de conduire**

La formation d'un candidat à l'obtention d'un permis de conduire reste un enjeu de sécurité routière. A ce sujet, il n'existe aucune structure d'auto-école pour former les prétendants à ce titre de transport. Pour pallier ce handicap, la durée pour examiner un candidat passe du simple au triple.

Pour résorber les différentes contraintes précitées, les solutions et perspectives à apporter sont d'ordres divers et impératifs pour un développement de la région en termes de circulation urbaine, de sécurité routière, de transport en général.

Solutions et perspectives de développement du secteur des transports terrestres

En sus de la construction d'une nouvelle gare routière à Matam,(financement déjà acquis avec l'ADM) Il faut :

- Reconstruire intégralement la voie de liaison Matam-Ourossogui. Equiper cette route de ponts moderne adaptés aussi bien aux véhicules utilitaires qu'aux véhicules hors gabarit ou aux poids lourds
- Réorganiser le transport urbain en analysant l'offre et la demande. Mettre en œuvre les systèmes de lignes d'attribution de zones de desserte en mesurant les capacités de desserte ou affectation par zonage selon la densité et la distance. Suivront par la suite les couts ou tarifs selon différents paramètres (frais fixes et frais variables, itinéraires)

- Implanter des panneaux de signalisation aussi bien en agglomération et hors agglomération. D'urgence, certains points pour des questions de sécurité doivent avoir des panneaux de signalisation : Angle Fadel, la voie reliant Tantadji aux HL M, le sens giratoire de Ourossogui etc. La mise en place doit être faite en collaboration avec les différents partenaires (Mairie en particulier, transports terrestres, les travaux publics, police et gendarmerie)
- Les véhicules à traction animale ou véhicules hippomobiles doivent être immatriculés au niveau de la mairie. Il s doivent être identifiables sur la base de plaques d'immatriculation. Ils doivent détenir des titres de transport adaptés (cartes de cochet) qui vérifient leur minimum de connaissances du code de la route. L'âge requit pour ce type de transport doit être étudié scrupuleusement en conformité avec le Code du travail.

Dans cette vision où il est important d'apporter des mutations aux problèmes actuels, la Région de Matam doit s'investir dans la démarche d'un développement progressif qui l'alignerait à un niveau de ville moderne.

11.2. Le transport fluvial

Le transport fluvial est une des spécificités de la région du fait de la présence du fleuve Sénégal. Les pirogues constituent des moyens très usités par les riverains pour la desserte des localités situées le long du fleuve du fait de l'enclavement du Dandé Mayo pendant l'hivernage. Ainsi un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre le long du fleuve.

Par ailleurs, la traversée du fleuve entre les deux rives est régulièrement assurée par ces pirogues qui acheminement aussi des quantités importantes de marchandises vers les localités situées le long du fleuve en Mauritanie (Kaédi, Magama, etc.) et vice versa.

Les contraintes du sous secteur

Les principales contraintes du sous -secteur se résument à :

- L'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- Le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;
- Le tarissement précoce des défluents ;
- La vétusté des embarcations ;
- L'absence de mesures de sécurité au niveau des embarcations.

Les perspectives

Il s'agit :

- Réhabilitation du quai de Matam (programme OMVS) ;
- Mise en place d'un bac (CCIAM, commune de Matam) ;
- Navigabilité sur le fleuve Sénégal pendant toute l'année (programme OMVS).

11.3. Transport aérien

Avec une piste d'environ 1700 mètres de longueur et 30 mètres de largeur, l'aérodrome d'Ourossogui est la seule infrastructure aéroportuaire de la région. Ainsi, la région de Matam ne peut pas recevoir de gros porteurs, exception faite des avions cargo C130**.** Le transport aérien est acceptable. Durant la période 2009-2010, la région a enregistré un total de 53 vols. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des données sur les mouvements des passagers durant ces six dernières années.

Tableau 11.2 : Récapitulatif du trafic aérien au niveau de l'aérodrome d'Ourossogui sur 6 ans

Année	Arrivée Avions	Départ avions	Passagers embarqués	Passagers Débarqués	Transit	Total
2005	27	27	384	327	40	751
2006	27	27	333	300	28	661
2007	40	40	294	285	-	579
2008	23	23	239	275	-	574
2009-2010	53	53	412	406	-	818

Source : Service Régional de la météorologie de Matam.

Perspectives et contraintes

S'agissant des perspectives pour la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore en gestation, le trafic se densifiera et que l'économie régionale sera dynamisée.

En attendant, il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après pluie pour cause qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- L'absence de sensibilisation des autorités.

Le secteur de l'artisanat est un grand pourvoyeur de main d'œuvre et absorbe une bonne partie des recalés du système scolaire. Il assure également, par le biais de la sous-traitance, une bonne partie de la production industrielle. L'industrie locale est toujours au stade de balbutiement mais la découverte dans la région d'un important gisement de phosphate ainsi que l'existence de nombreux projets de modernisation de l'agriculture le long de la vallée devraient donner plus d'élan à ce secteur. Dans ce chapitre, nous allons traiter des atouts et les contraintes auxquelles font face les industries, mines et l'artisanat dans la région de Matam.

12.1. Industrie et les mines

Dans la région de Matam, le secteur industriel est caractérisé essentiellement par quelques rares PME/PMI dans les branches suivantes :

- les industries alimentaires (boulangerie, fabrique de glace, conditionnement d'eau filtrée) ;
- les BTP.

La plupart de ces PMI/PME tournent en deçà de leur capacité, si elles ne sont pas fermées pour des raisons qui se situent à plusieurs niveaux :

12.1.1. Contraintes du secteur

Il s'agit de :

- Difficultés d'approvisionnement en matière première ;
- Difficultés d'accès au crédit ;
- Coût élevé des facteurs de production ;
- Absence d'une véritable structure régionale de promotion des investissements ;
- Absence d'un cadre institutionnel spécifique de gestion stratégique du développement industriel régional ;
- Etroitesse du marché ;
- Inexistence d'un réseau de transport du minerai qui peut rendre onéreuse l'exploitation du gisement.

12.1.2. Perceptives

La région de Matam dispose d'un potentiel industriel important pas encore exploité :

- un important gisement de phosphates localisé dans le département de Kanel (Ndendory) et dont les réserves sont évaluées à 40 millions de tonnes de minerai.

- la SERPM compte installer une usine de production de phosphates naturels d'une capacité de trois millions de tonnes par an.
- La région de Matam recèle d'autres ressources minérales relatives aux matériaux de construction. Ce sont :

- ✓ Les argiles qui sont présentes sur tout le long de la vallée du fleuve, et qui sont aptes à la fabrication de briques, tuiles et poteries ;
- ✓ Les marnes et calcaires à faible profondeur décelés entre Bokiladji et Aéré Lao et qui entrent dans la fabrication de liants hydrauliques (ciment, chaux) comme matières premières ;
- ✓ Les calcaires qui affleurent dans les zones de Ourossogui, Ogo, Kanel et à l'ouest de Thilogne. Ces calcaires, qui accusent une certaine dureté au marteau, devraient pouvoir servir également comme matériaux d'enrochement et granulats.

12.2. Artisanat

La contribution du secteur artisanat à l'économie régionale est très faible, malgré les énormes potentialités existantes. En effet à Matam, l'artisanat fait face à un faible niveau de structuration et une insuffisance des appuis à la promotion de ce sous secteur.
Les principaux atouts et contraintes du sous-secteur se résument ainsi qu'il suit :

12.2.1. Atouts et opportunités

Les atouts dont dispose la région en matière d'artisanat peuvent être résumés comme suit :

- longue tradition de la région en matière d'artisanat ;
- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie) ;
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité de ressources agro-pastorales.

Quant aux opportunités que le sous-secteur devra saisir, ce sont :

- la construction du futur village artisanal ;
- l'existence au niveau national de nombreuses lignes de crédit pour le financement du sous-secteur ;
- la mise sur pied, depuis 2001, d'une Agence Nationale de Promotion de l'Artisanat (APDA) qui a un programme ambitieux d'appui au sous-secteur.

12.2.2. Contraintes

Les principales contraintes auxquelles est confronté le sous-secteur sont :

- la faible organisation des artisans par filière ou par corps de métier ;
- l'insuffisance d'équipements et outillages pour une production de qualité ;
- le refus des entreprises de s'inscrire sur le répertoire des métiers ;
- la capacité financière limitée des mutuelles ;
- le faible accès au marché ;
- l'inexistence de centre de formation aux métiers d'artisan.

12.2.3. Caractéristiques des unités artisanales de la région

Comme pour l'année 2009, cette année aussi, nous notons l'absence de données statistiques plus récentes. En effet, les données présentées pour ce sous-secteur sont issues du Rapport du Recensement National des Entreprises Artisanales du Sénégal de 2004 (MIA).

Tableau 12.1 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le type d'artisanat en 2004

Type d'Artisanat	Effectifs	%
Production	3183	65,1
Service	796	16,3
Art	911	18,6
Total	**4890**	**100,0**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Le nombre d'unités artisanales recensées s'élève à 4890 unités dont seulement 575 unités, soit 12%, sont inscrites au Répertoire National des Entreprises et Associations (RNEA).

L'artisanat de production prédomine dans la région, puisque 65,1% des unités le pratiquent.

Tableau 12.2 : Répartition des entreprises artisanales de la région selon le statut juridique en 2004

Statut juridique	Avec		Sans		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Entreprise individuelle	245	79,5	4216	92,0	4461	91,2
Entreprise familiale			315	6,9	315	6,4
Association			51	1,1	51	1,0
GIE	63	20,5	0	0,0	63	1,3
Total	**308**	**100,0**	**4582**	**100,0**	**4890**	**100,0**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

Parmi les unités recensées, 4582 unités, soit 94%, n'ont aucun statut juridique. Par contre, la faible proportion qui bénéficie de statut juridique (308 unités), soit 6%, est répartie en unité artisanale individuelle, familiale, en association et en groupement. Il urge de corriger ce déséquilibre en aidant les unités artisanales de la région à se doter des actes nécessaires à l'exercice de leur activité dans la légalité. En effet, c'est une des conditions requises pour capter les différentes lignes de crédits destinées à l'artisanat.

Répartition spatiale

La répartition spatiale des unités artisanales révèle que 63% d'entre elles sont implantées dans le département de Matam, tandis que Kanel et Ranérou-Ferlo n'abritent respectivement que 19% et 18% des unités.

12.2.4. Caractéristiques de la main-d'œuvre artisanale

Dans la région, l'effectif de la main d'œuvre artisanale est estimé à 13858 personnes. Les femmes représentent moins du quart (22%) de la main-d'œuvre artisanale.

Tableau 12.3 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le sexe, la situation dans la profession et le niveau d'instruction

Sexe	**Situation dans la profession**	**Instruction**
Masculin =10864 (78%)	Maitres artisans =267 (2%)	Analphabète =6786 (49%)
Féminin = 2994 (22%)	Artisans =325 (2%)	Alphabétisé= 559 (4%)
	Compagnons =30 (1%)	Arabisant = 1861 (13%)
	Apprentis =6563 (47%)	Primaire= 4266 (31%)
	Artisans non inscrits =6329 (46%)	Moyen=247 (2%)
	Artisans inscrits =344 (2%)	Secondaire= 96 (0.7%)
		Supérieur = 43 (0.3%)
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

L'analyse de la situation dans la profession révèle que les maîtres artisans et les artisans inscrits ne représentent chacun que 2% de l'effectif global alors que la proportion des apprentis est de 47% et celle des artisans non inscrits 46%. Ainsi donc, l'essentiel de l'artisanat local est tenu par des artisans non inscrits et des apprentis.

Par rapport au niveau d'instruction, l'enquête révèle que presque la moitié (49%) des artisans de la région sont analphabètes, 31% ont le niveau de l'élémentaire, 2,7% du moyen-secondaire et 0.3% du supérieur.

Tableau 12.4 : Répartition de la main-d'œuvre artisanale de la région de Matam selon le diplôme le plus élevé, la formation professionnelle et le diplôme professionnel

Diplôme le plus élevé	**Formation Professionnelle**	**Diplôme Professionnel**
Aucun=12780(92%)	Centre formation=423(3%)	Aucun=12977(96%)
CEPE=907 (6.5%)	Sur le tas=13091(94.5%)	ACA =523(4%)
BEPC=114(0.8%)	Non concerné=344(2.5%)	CAP=14(0.1%)
BAC =14 (0.1)		
Diplôme sup= 43(0.3%)		
Total = 13858	**Total = 13858**	**Total = 13858**

Source : Rapport du recensement national des entreprises artisanales du Sénégal en 2004/MIA

La quasi-totalité des artisans de la région (92%) n'ont aucun diplôme. Seuls 6,5% d'entre eux sont titulaires du CEPE, les proportions de brevetés, bacheliers et diplômés

d'études supérieures sont très faibles, même si leurs effectifs sont respectivement de 114, 14 et 43.
Par ailleurs, seuls 3% des artisans ont reçu une formation professionnelle dans un centre de formation, alors que 94.5% ont été formés sur le tas, raison pour laquelle 96% de l'effectif global ne disposent pas diplôme professionnel.

Répartition spatiale

Quant à la main d'œuvre artisanale, 65% d'entre elle est concentrée dans le département de Matam, 23% dans le Kanel et 12% dans le Ranérou-Ferlo. Et si, comme dans l'ensemble de la région, les femmes sont peu nombreuses dans l'artisanat, elles représentent près du tiers des artisans dans le département de Kanel.

CHAPITRE XIII : COMMERCE

Le commerce se définit comme l'ensemble des transactions commerciales entre individus, entre organisations ou entre individus et organisations et qui portent sur les biens et services. Il constitue le secteur intermédiaire entre la production et la consommation.

A ce titre, il occupe une place de choix dans le développement économique et social d'un pays.

A Matam, cette activité intéresse une frange importante de la population. Mais la proportion qui en fait une occupation unique et régulière est faible et tourne autour de 20%.

Dans ce chapitre, nous allons faire la situation commerciale de la région, en dégageant ses principales potentialités, la répartition des différents acteurs et enfin la cartographie des différentes marchés de la région.

13.1. Potentialités

Les riches potentialités des départements de Matam, Kanel et de Ranérou Ferlo ajoutées à la position stratégique de cette région devraient faire de Matam une véritable plaque tournante commerciale.

On peut citer entres autres potentialités :

Les terres bien arrosées et bien fertiles des départements de Matam et Kanel fournissent des produits maraîchers de haute valeur nutritive (patate, niébé, oignon), du riz paddy de qualité, du maïs et du sorgho. Les produits artisanaux (tissus teints, sculpture sur bois, et tissage etc.) sont une richesse culturelle et commerciale que la région peut développer.

Les routes nationales (RN2, RN3 et RN7) qui traversent la région de Matam et desservent les régions de Saint Louis, Louga (Linguère, Dahra), Diourbel (Touba) et Tambacounda, constituent aussi un important atout de développement du secteur du commerce. Le fleuve qui est une passerelle naturelle entre certaines localités de la Mauritanie et celles de la région joue un important rôle dans les échanges commerciaux.

Du côté du département de Ranérou Ferlo, les atouts majeurs du commerce résident dans l'exploitation de la gomme arabique, des produits de cueillette (jujubes, soump etc.) ainsi que du bois mort qui sont des richesses naturelles de la localité. Compte tenu de sa vocation de zone d'élevage, l'exploitation efficiente du bétail et des produits dérivés du lait peut aider le sous-secteur à émerger.

Au niveau du département de Kanel, les produits issus des cultures de décrue, le commerce de détail au niveau des boutiques ainsi que les produits artisanaux (teinture de Dembacané et à Soringho) en sont les atouts majeurs de développement.

13.2. Les produits commercialises

En effet, les principaux produits commercialisés dans les différents départements de la région concernent les denrées de première nécessité, les produits agricoles, les produits artisanaux, les produits de l'élevage, les produits électroménagers etc. Et le commerce est plutôt structuré en catégories de gros et de détail. Il est exercé dans les boutiques, cantines et dans les marchés hebdomadaires (loumas).

13.3. Les acteurs

Les commerçants grossistes qui constituent un nombre restreint de personnes se ravitaillent à Dakar, à Saint-Louis pour ensuite faire le dispatching chez les petits commerçants ou détaillants des villes et villages de la région. Ainsi, la situation des acteurs et des marchés hebdomadaires du sous-secteur telle que dressée par le fichier du Service régional du commerce se présente comme suit :

Tableau 13.1 : Récapitulatif de la situation des acteurs du sous-secteur

DEPARTEMENTS	Grossistes	Détaillants
Matam	105	1 912
Kanel	101	1 618
Ranérou Ferlo	10	1 234
Région	**306**	**4 764**

Source : Service Régional du commerce Matam août 2011

13.4. Les marches hebdomadaires

Ils constituent les lieux de rencontres et d'échanges entre les principaux acteurs du commerce. Ils sont aussi très prisés par les populations dans la mesure où les prix sont généralement plus abordables, favorisant ainsi l'augmentation du pouvoir d'achat des consommateurs.

La région compte 22 marchés hebdomadaires répartis comme suit, selon la fonctionnalité.

Tableau 13.2 : Récapitulatif de la situation des marchés hebdomadaires du sous-secteur

DEPARTEMENTS	LOCALITES	JOURS DE MARCHE	OBSERVATIONS
KANEL	KANEL OUROSSIDY ORKADIERE NDENDORY BONDJI DOUNDE KOUSSEM	jeudi mardi dimanche vendredi jeudi samedi	LOUMA URBAIN NON FONCTIONELLE PARTAGE AVEC OUNARE
MATAM	OGO NABADJI-CIVOL THILOGNE AGNAM CIVOL OREFONDE	lundi mercredi jeudi mardi lundi	LOUMA URBAIN (BETAIL)
	RANEROU	Lundi	

RANEROU-FERLO	YOUNOUFERE LOUGUERE-THIOLY THIONOKH VELINGARA NAOURE MBEM-MBEM Dendoudy DOW Mbakédji Mbam	samedi lundi vendredi mardi lundi mercredi dimanche mardi lundi	NON FONCTIONELLE

Source : Service Régional du commerce Matam août 2011

Les marchés situés au niveau de l'axe routier sont plus dynamiques, du fait de leur plus grande accessibilité pour les commerçants qui définissent des itinéraires durant les jours de la semaine.

Quant aux loumas de Ranérou Ferlo, ils tardent à prendre l'envol du fait de la faible densité, des distances entre les localités, et du faible développement des systèmes de transport.

13.5. Les facteurs bloquants

Malgré la présence de beaucoup de potentialités, le sous-secteur du commerce n'arrive toujours pas à décoller. Cette situation peu reluisante tient au poids des difficultés qui minent le développement de Matam.

Absence de structures de commerce :

Actuellement, il n'existe ni de maisons traditionnelles de commerce ni de marchés modernes dans la région. Le volume des échanges demeure, également, faible. Et la capitale régionale joue un rôle subsidiaire en la matière. La ville de Ourossogui qui est plus outillée et mieux située géographiquement lui ravit la vedette dans ce domaine.

Absence de stations services :

Le dynamisme économique noté dans la quasi-totalité des localités situées en bordure du fleuve et qui se traduit par une demande en service très importante, ne trouve pas de réponse dans la ville de Matam qui, par défaut de station service ne parvient pas à satisfaire la demande en carburant pour les villages de la zone.

Accès difficile :

Il apparaît aussi que la région de Matam connaît des difficultés d'approvisionnement liées à l'éloignement, à l'enclavement et à l'inaccessibilité de plusieurs localités.

L'accès difficile au crédit et au financement reste aussi un problème entier même si par ailleurs, l'existence d'établissements financiers à Ourossogui, dont la CNCAS et de quelques Mutuelles d'Epargne et de Crédit est perceptible.

Autres difficultés :

A ces difficultés manifestes, viennent s'ajouter d'autres moins apparentes comme la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs qui peut être un facteur limitant l'ardeur

des commerçants à investir et la faiblesse des activités touristiques Source de circulation de devises favorisant le développement d'autres activités périphériques.

13.6. Recommandations

La région de Matam réussirait à sortir de l'ornière en envisageant la mise en œuvre de solutions susceptibles de développer le commerce.

1. Pour y parvenir, il faut envisager la construction d'infrastructures diverses et de grande importance puis œuvrer à réhabiliter celles qui existent déjà.

Il s'agira principalement :

- d'achever la construction de la route Linguère – Matam ;
- de construire un pont reliant Matam et Réwo (village de Mauritanie) ;
- de réhabiliter les routes RN2, RN3 (à construire) et RN7 (à construire) et le pont de liaison entre Matam et Ourossogui ;
- de veiller à l'aménagement d'espaces et la construction de cantines, de marchés modernes et de magasins de référence ;
- de contribuer à la construction de magasins de stockage et de conservation ;
- d'œuvrer à l'installation de complexes frigorifiques.

Ces réalisations constituent une condition sine qua non pour l'émergence du commerce et l'envol de Matam par ricochet en tant qu'elles contribueront efficacement au désenclavement de la région, à la réduction de la distance Dakar–Matam, à la conservation, à la qualité et à la compétitivité des produits.

2. De plus, la promotion de ce sous-secteur s'accommoderait avec l'implantation d'unités de transformation de produits agricoles et d'élevage telles que les rizeries, les laiteries pour exploiter les potentialités de la région, influer favorablement sur les prix pratiqués et favoriser les échanges commerciaux.

3. Enfin, la région de Matam trouvera un excellent moyen de développer son commerce par la facilitation et le renforcement de l'accès aux crédits ainsi qu'aux financements à travers l'allègement des procédures bancaires et la création de plusieurs Mutuelles d'Epargne et de Crédit. Ce qui permettra à terme d'appuyer financièrement les activités des groupements de commerçants (UNACOIS), des femmes membres des organisations féminines.

CHAPITRE XIV : LE TOURISME

Le tourisme demeure encore un secteur peu développé nonobstant l'existence de potentialités avérées dans la région. La valorisation de ces potentialités permettrait de promouvoir plusieurs types de tourisme pouvant générer de la valeur ajoutée dans l'économie locale.

14.1. Les potentialités

Sur le plan culturel, les potentialités suivantes sont identifiées :

- ✓ La diversité ethnique qui représente non seulement un gage de cohésion sociale mais aussi un facteur important de richesse des expressions culturelles.
- ✓ Les sites et monuments historiques que sont :
  - La Grande mosquée de Kobilo qui date du 17ème siècle avec son architecture Omarienne ;
  - La résidence d'El Hadji Omar Tall à Oréfondé ;
  - Le champ de batail de Diowol dans la CR de Bokidiawé ;
  - La bibliothèque de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel Soulé (Département de Kanel).

Sur le plan écologique, la réserve du Ferlo constitue une niche assez diversifiée où la faune et la flore coexistent dans une parfaite symbiose. C'est le domaine privilégié d'essences forestières très recherchées, d'une riche faune mammalienne, aviaire et de reptiles pouvant permettre de développer l'écotourisme.
La réintroduction des *Oryx Dammah* et des *gazelles Dama Wohrr* à Katané dans la réserve de Katané constitue également un atout réel pour développer le tourisme de vision dans la région.
Il s'y ajoute la présence d'*autruches à Gorges et les gazelles à front roux* qui ne se rencontrent qu'au Ferlo et n'existent nulle part ailleurs dans la sous–région ; de même que celle de grosses tortues dont l'importance a engendré la construction à Ranérou de la maison des tortues.

14.2. Les contraintes

La région de Matam est dotée de peu de réceptifs hôteliers qui pour l'essentiel sont concentrés à Ourossogui et se présentent comme suit :

- ✓ Hôtel Sogui à Ourossogui ;
- ✓ Hôtel Oasis à Ourossogui ;
- ✓ Hôtel Bilbassi à Orkadiéré ;
- ✓ Hôtel Résidence à Matam ;
- ✓ Auberge Oasis à Ourossogui.

Le département de Ranérou –Ferlo ne dispose d'aucun réceptif.
Les autres contraintes liées au tourisme peuvent se résumer comme suit :

- ✓ L'inexistence de siège pour le syndicat d'initiative ;
- ✓ L'enclavement interne de la région ;
- ✓ L'irrégularité de la desserte de la région par avion : Les liaisons sont assurées par les avions militaires sous forme de vols privés ;
- ✓ Le coût relativement élevé des services hôteliers.

14.3. Les perspectives

Dans le cadre du programme d'actions déposé par la Région Nord Pas de Calais auprès du Ministère français des Affaires Etrangères, il est prévu pour la période 2010/2012, un programme de valorisation du patrimoine et de promotion du tourisme dans la vallée du Fleuve Sénégal.

Ainsi, il est retenu entre autres actions :

- ✓ L'Appui à la formulation d'une politique de développement économique basée sur le développement touristique et la valorisation du patrimoine ;
- ✓ L'Appui au cadre de concertation interrégionale : Conseils régionaux de Matam (chef de file), Saint Louis, Tambacounda, Kayes ;
- ✓ La Formation par l'échange d'expériences (régions de Matam et St Louis) ;
- ✓ La Mise en place de fonds d'appui aux initiatives de valorisation du patrimoine (régions de Matam et St Louis) ;
- ✓ L'Identification et la valorisation du patrimoine avec comme action, l'inventaire du patrimoine dans la région de Matam ;
- ✓ Le Programme de mise en valeur des sites remarquables (région de Matam).

Autres perspectives touristiques

Il s'agit :

De la construction d'une auberge à Ranérou (syndicat d'initiative) ;

De l'achat de vedettes pour la promenade fluviale (syndicat d'initiative).

Les sous secteurs de l'audiovisuel et de la communication constituent les principales composantes développées dans ce chapitre.

15.1. L'audiovisuel

La station régionale de la RTS, chaine mère, a vu le jour le 06 septembre 2003. Elle a une mission de service public consistant à :

- ✓ Informer, éduquer et distraire ;
- ✓ Accompagner les services de développement et les collectivités locales.

Les services qu'elle offre sont des émissions thématiques et interactives dans plusieurs domaines (santé, éducation, sport etc.)
Le centre émetteur de Ourossogui permet de couvrir assez correctement la région en radio et en télévision.
Les difficultés de la station régionale sont essentiellement d'ordre matériel et technique.

En termes de perspectives, la station régionale de la RTS envisage :

- ✓ La mise en place d'antenne relais dans le département de Ranérou –Ferlo ;
- ✓ Une connexion à internet pour les immigrés.

Les radios privées participent également à la diffusion de l'information. Il s'agit de :

- ✓ Sud FM
- ✓ Walf Fadjr
- ✓ RFM.

Ces radios privées ont tout juste des correspondants, mais ne disposent pas de station comme la RTS. Leur écoute est possible grâce à des émetteurs.

15.2. Les télécommunications

La SONATEL demeure la première société en matière de services de télécommunications sur l'échiquier national. Parmi les produits qu'elle offre, on peut citer :

- ✓ l'internet ;
- ✓ le téléphone fixe ;
- ✓ le mobile.

15.2.1. L'internet

Le service Internet est desservi dans la région à travers le Haut Débit et le Bas Débit. Plus de 374 localités de la région ont accès à l'internet dont 126 en Haut Débit. De nos jours, la région dispose de deux options sur le Haut Débit : ADSL ou EVDO (Evolution Data Only). Avant l'arrivée d'EVDO, on ne pouvait accéder à un réseau internet Haut Débit qu'avec l'option ADSL. Il est important de mentionner également parmi ces

technologies, le CDMA (Code Division Multiple Access) qui est une technologie de desserte du mobile, du fixe et de l'internet bas débit. La SONATEL est la première société à mettre en place ce type de réseau.

Tous les départements sont desservis par le Haut Débit. Les départements de Matam et Kanel sont desservis par ADSL et EVDO, tandis que le département de Ranérou-Ferlo est desservi par EVDO seulement.

Tableau 15.1 : Nombre de localités desservies par EVDO et par département

Département	**Nombre de localités**
Matam	51
Kanel	41
Ranérou- Ferlo	29
Total	**121**

Source : SONATEL Matam 2010

Tableau 15.2 : Nombre de localités desservies par ADSL par département

Département	**Nombre de localités**
Matam	3
Kanel	2
Ranérou- Ferlo	0
Total	**5**

Source : SONATEL Matam 2010

Tableau 15.3 : Nombre de localités desservies par le Haut Débit et par département

Département	**Nombre de localités**
Matam	54
Kanel	43
Ranérou- Ferlo	29
Total	**126**

Source : SONATEL Matam 2010

Les cyberespaces progressent timidement, leur nombre est encore faible (moins d'une dizaine pour l'ensemble de la région).

Cependant, il faut noter que plus d'une dizaine d'établissements scolaires de la région disposent d'une salle informatique.

Contraintes liées à l'Internet

Il s'agit principalement de la couverture partielle de la région à internet

Perspectives

En termes de perspectives on retiendra :

Le Projet intranet gouvernemental ;

Le Projet internet en milieu rural...

15.2.2. Le téléphone fixe

Deux solutions sont offertes au client en ce qui concerne le téléphone fixe :

- Le téléphone fixe traditionnel ;
- Le téléphone fixe sans fil avec la technologie CDMA.

Plus de 374 localités sont desservies par le téléphone fixe au niveau de la région de Matam.

Tableau 15.4 : Nombre de localités desservies par le téléphone fixe

Département	Nombre de localités desservies par le téléphone fixe
Matam	119
Kanel	156
Ranérou-Ferlo	99
Total	**374**

Source : SONATEL Matam 2010

Il faut cependant noter que si en milieu urbain la desserte est plus importante, en milieu rural, le niveau de pénétration reste encore relativement faible, malgré les efforts consentis par la SONATEL.

Par ailleurs, parmi les trois départements, celui de Ranérou-Ferlo reste de loin le moins pourvu en équipement téléphonique.

15.2.3. Le téléphone mobile

En ce qui concerne le téléphone mobile, le maillage touche tous les chefs lieux de communauté rurale y compris le Ferlo où la SONATEL renforce sa présence de plus en plus. La région dispose d'une couverture complète sur le Dandé Mayo de Diowguel à Dembamcané et sur la RN II allant de Oréfondé à Tianiaf. Dans la zone de Diorbivol (CR Oréfondé), les populations ont accès au mobile grâce à des accords de rooming entre la SONATEL et la Mauritanie. Sur la RN III, on note également une bonne couverture, mais avec une poche non couverte vers Younouféré.

Contraintes liées au téléphone mobile

Il s'agit :

- D'une perte temporaire de réseaux ;
- D'existence de poches non couvertes dans le Ferlo.

Les services financiers au niveau régional sont offerts, entres autres, par les banques, les institutions de micro finance et la poste.

16.1. Les banques

Elles sont au nombre de trois au niveau de la région : la CNCAS, la BICIS et la CBAO.

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS)

L'agence de Matam est la deuxième du Sénégal à ouvrir ses portes en 1985, après l'agence mère de Dakar. Cette promptitude à implanter une agence bancaire dans une région aussi éloignée que Matam, traduit la volonté de la CNCAS à accompagner les acteurs du monde rural dans la valorisation des potentialités hydro agricoles locales. Elle offre des produits d'épargne et de crédit essentiellement aux acteurs organisés en GIE et intervenant dans la riziculture et l'élevage, aux agents des administrations publiques et privées. Au niveau de la région, la CNCAS dispose d'une agence à Matam et d'un bureau à Ourossogui.

Missions de la CNCAS

Les missions de la CNCAS s'articulent entre autres autours des points suivants **:**
Couverture de toute la gamme des besoins de financement du monde rural par la prise en compte des différentes phases (production, commercialisation, transformation) des différentes filières (agriculture, pêche, élevage) ;
Mobilisation de l'épargne rurale ;
Décentralisation du crédit ;
Sécurisation du crédit.

Réalisations de la CNCAS

A travers ses réalisations de grande envergure, la CNCAS se positionne comme un acteur stratégique et incontournable dans le développement économique local.

Au niveau de l'agriculture :

Le volume de crédit injecté par la CNCAS entre 2005 et 2010 dans le secteur de l'agriculture, pour les crédits de campagne, s'élève à deux milliards FCFA au profit de 601 groupements de producteurs.

Tableau 16.1 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur agricole selon le nombre de groupements

Campagne	Volume de crédit injecté FCFA	Nombre de groupements bénéficiaires
2004-2005	260 292 688	99
2005-2006	354 695 759	112
2006-2007	322 460 358	97

2007-2008	269 139 786	75
2008-2009	462 500 792	108
2009-2010	345 780 526	110
TOTAL	**2 014 869 909**	**601**

Source : CNCAS Matam

<u>Au niveau de l'élevage</u> :

Entre 2004 et 2010, la CNCAS est intervenue à travers plusieurs lignes de crédits dans le secteur de l'élevage.

Tableau 16.2 : Répartition annuelle du volume de crédit injecté dans le secteur agricole selon le nombre de groupements

Lignes de crédit	Volume de crédit injecté FCFA	Période	Nombre de groupements bénéficiaires
PRODAM	195 000 000	2004-2007	87
PAPEL	318 750 000	2004-2007	173
FONDS DE STABULATION	76 000 000	2009-2010	25
TOTAL	**599 750 000**		**285**

Source : CNCAS Matam 2010

Pour l'ensemble des lignes, le volume du financement s'élève à plus d'un demi-milliard FCFA pour près de 285 groupements.

<u>Autres services offerts par la CNCAS</u>

Le transfert d'argent :

La CNCAS de Matam vient en seconde position, sur le plan national, après l'agence de Louga, dans la réception d'argent avec Money gram pour l'année 2009-2010 ; année au cours de laquelle elle a réalisé un montant de transfert estimé à 3 milliards FCFA.

Le crédit opération Tabaski :

Initiée en interne par la CNCAS, ce produit a touché plus de trente (30) groupements entre 2008 et 2010 ayant bénéficié d'un financement global de plus de 60 millions.

Tableau 16.3 : Crédits offerts par la CNCAS lors des opérations Tabaski

Année	Volume du crédit	Nombre de groupements bénéficiaires
2007-2008	18 000 000	15
2008-2009	27 000 000	11
2009-2010	22 500 000	11
TOTAL	**67 500 000**	**37**

Source CNCAS Matam

Offre de services bancaires aux corps émergents :

La CNCAS a signé une convention avec les mutuelles des maitres contractuels de Matam, Kanel et Ranérou. A cet effet, elle enregistre l'arrivée de 850 maitres contractuels de la région pouvant bénéficier intégralement des services de crédit et d'épargne de l'agence.

Les contraintes de la CNCAS

Parmi les contraintes, on peut citer :

- ✓ Les difficultés liées au recouvrement suite à un déficit de la production, la mobilité des éleveurs, l'étendue de la région ;
- ✓ Le Crédit de campagne exclusivement orienté à la riziculture suite à un manque de visibilité des autres spéculations (oignons, tomate…).

Les Perspectives

En termes de perspectives, on retiendra :

- ✓ Un financement de 427 487 162 FCFA pour la campagne agricole 2010-2011 pour 111 groupements pour une superficie de 3 225 hectares à emblaver ;
- ✓ Le renforcement du maillage régional avec l'ouverture :
  - D'une agence à Bakel qui relèvera de Matam
  - De deux bureaux qui seront implantés respectivement à Bokidiawe et Hamady Ounaré.

LA COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CBAO)

La CBAO Attijariwafa est née de la fusion entre la CBAO et Attijari Bank Sénégal. Créée en 1853, la CBAO dénommée à cette époque Banque du Sénégal, est la banque la plus ancienne de l'Afrique de l'Ouest.

L'ambition de la CBAO Attijariwafa est de proposer des services financiers et bancaires modernes, adaptés, afin de favoriser l'accès de tous les Sénégalais à des réseaux d'échanges économiques élargis.

La région de Matam compte deux agences du groupe CBAO Attijariwafa situées respectivement à Ourossogui et Thilogne.

LA BANQUE INTERNATIONALE POUR ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL (BICIS)

La BICIS, filiale du groupe BNP Paribas, est née en 1962. Elle dispose d'une seule agence sise à Ourossogui au niveau de la région de Matam. Sa vocation est essentiellement commerciale.

16.2. Les Institutions de Micro finance (IMF)

L'accès au service financier, comme moteur du développement socio-économique mobilise de plus en plus les pouvoirs publics et les partenaires multilatéraux à travers des projets et programmes sectoriels.

Compte tenu des difficultés d'accès aux services offerts par les banques classiques, une grande partie des populations défavorisées est marginalisée. Ce phénomène contribue à

la paupérisation de plus en plus accrue des populations rurales qui disposent de très peu de moyens pour répondre aux exigences de ces banques classiques.
C'est dans ce contexte que la micro finance constitue un outil adéquat pour faciliter l'accès au crédit des populations défavorisées et par ricochet un moyen efficace de lutte contre la pauvreté.

16.2.1. Situation des IMF

En juin 2008, la mission d'identification du FAIL (signification ?) a permis de répertorier 18 institutions de Micro finance dans la région de Matam. Ces institutions inégalement réparties dans la zone d'intervention s'illustrent à travers le graphe ci-dessous.

Graphique 3 : Répartition des IMF selon le département

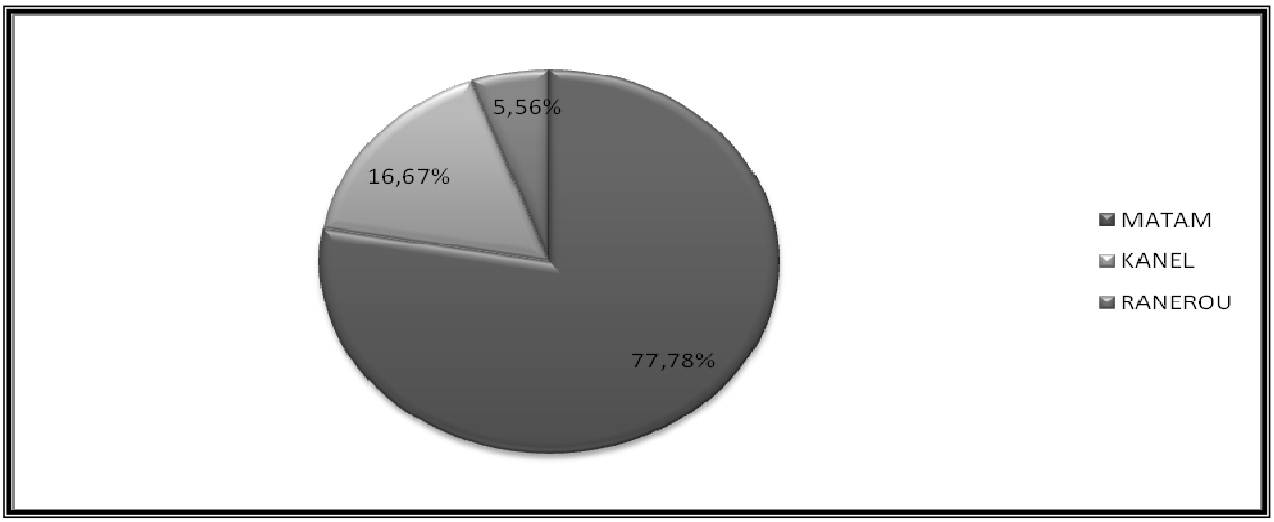

Source : Exploitation des données de la mission d'identification du FAIL (Juin 2008)

Comme l'illustre le graphique, l'écrasante majorité des IMF de la région sont concentrées dans le département de Matam qui abrite 77,78% des institutions. La seconde position est occupée par le département de Kanel avec 16,67% tandis que le département de Ranérou qui vient en dernière position ne concentre que 5,56% des IMF.

16.2.2. Analyse suivant le cadre juridique

Sur les 18 IMF répertoriées, 44,44% ont un statut de Mutuelle d'Epargne et de Crédit, 38,89% des Groupements d'Epargne et Crédit et 16,67% d'institution en situation informelle.

Graphique 4 : Répartition des IMF selon le cadre juridique

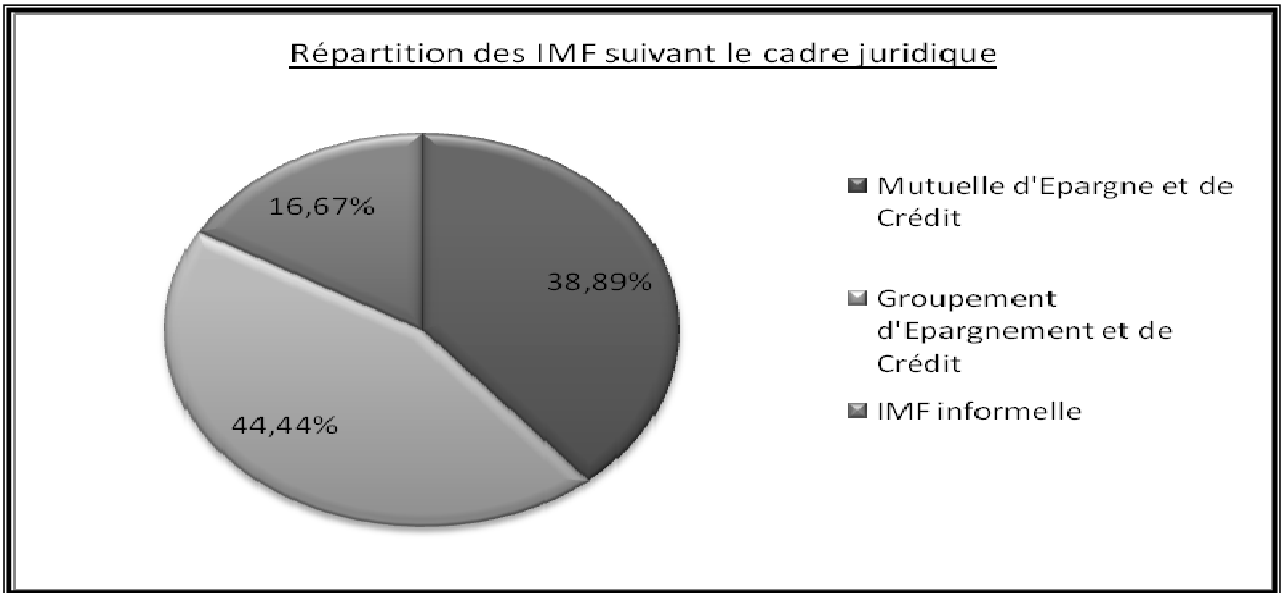

Source : Exploitation des données de la mission d'identification du FAIL (Juin 2008)

16.2.3. Analyse suivant le niveau de fonctionnement général

Cette analyse ne concerne que les IMF légalement constituées et s'identifiant sous la forme de groupement ou de mutuelle. Elle a porté sur le fonctionnement d'une manière générale des IMF (existence d'organes et de personnel, tenue régulière de la comptabilité, personnel travaillant en permanence...).

Graphique 5 : Répartition des IMF selon le niveau de fonctionnement

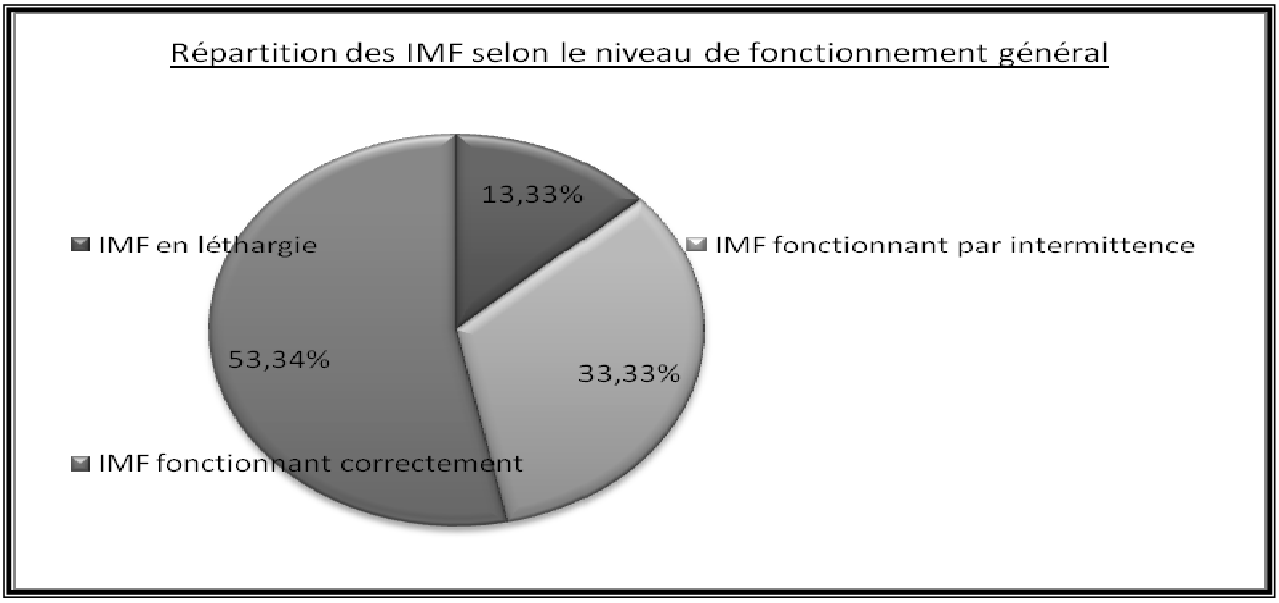

Source : Exploitation des données de la mission d'identification du FAIL (Juin 2008)

L'analyse basée sur le graphe ci-dessous permet de distinguer trois (3) catégories d'IMF :

<u>Les IMF fonctionnant correctement</u> :

Elles représentent 53,34% des IMF identifiées dans la zone cible. Ces Institutions de Micro finance se caractérisent par un niveau de fonctionnement assez convenable (le personnel technique existe et comptabilise régulièrement les opérations avec les membres, un bon niveau d'équipement, ouverture régulièrement de la caisse, etc.). Ces

IMF sont surtout concentrées dans les communes de Ourossogui et de Matam mais aussi dans le Walo où les CAPEC promues par le Projet pour le Développement Agricole de Matam (PRODAM) se distinguent par la qualité de leur gestion.

Les IMF en léthargie :

Elles représentent 13,33% des IMF. Il s'agit notamment de la MEC Profemur et de la CAPEC Jeeriyel. Ces IMF se caractérisent par une inexistence de personnel technique et d'organes dirigeants.

Les IMF fonctionnant par intermittence :

Il s'agit des GEC promus par le Projet Intégré de Podor (PIP). Le faible niveau d'activités combiné au faible niveau de traitement du personnel technique font que ces IMF n'ouvrent qu'épisodiquement. La qualité de la gestion n'est pas des meilleures, compte tenu du faible niveau de formation du personnel technique qui s'adonne pour la plus tard du temps à d'autres activités que la gestion de l'institution.

Autres types d'IMF

Le Crédit Mutuel Du Sénégal (CMS)

Le CMS est implanté dans la région de Matam depuis juin 2007. Sa principale mission est d'offrir un service financier de proximité. Il compte un effectif de neuf (09) agences situées dans les localités de Ourossogui, Agnam, Thilogne, Bokidiawé, Hamady Ounaré, Waoundé, Dembankane, Matam, et Oréfondé.

Il faut noter qu'il n'existe pas d'agence de CMS dans le département de Ranérou-Ferlo.

En termes de réalisations, le CMS de Matam compte 4.306 Sociétaires qui permettent de mobiliser une épargne estimée à 922.534.000 FCFA.

Cependant, plus d'un demi-milliard de crédits ont été injectés au courant de l'année 2010.

Le PAMECAS

Il est implanté dans la région depuis Mars 2009. Il dispose d'une seule caisse sise à Ourossogui. Il a pour missions :

- ✓ De faciliter l'accès aux services d'épargne et de crédit ;
- ✓ De participer à l'amélioration du bien être économique et social des populations ;
- ✓ De promouvoir l'esprit de solidarité, de responsabilité et de gestion auprès des membres ;
- ✓ De soutenir la communauté dans ses secteurs d'activités.

En termes de réalisations, le PAMECAS de Matam a octroyé en 2010, 1861 financements dont 698 porteurs de projets individuels, 87 GIE et 76 GPF.

Contraintes des autres IMF

Il s'agit de :
L'Enclavement de certaines localités surtout dans le Ferlo et le Dandé Mayo ;
L'Inexistence de cadre de concertation : IMF-BANQUES- ETAT.

Perspectives

En termes de perspectives, on note :
La Densification du réseau des CMS et PAMECAS ;
La Mise en place d'un guichet mobile PAMECAS ;
La Mise en place d'une mutuelle de sante PAMECAS ;
La Diversification de l'offre de services.

16.3. La poste

La Poste a une mission de service public. La région de Matam compte 17 bureaux de poste répartis entre les départements de Matam et Kanel.
Les services offerts par la poste sont multiples, variés et se présentent comme suit :

- Transfert d'argent ;
- Collecte, acheminement et distribution du courrier ;
- Opérations para bancaires (CCP et caisse d'épargne) ;
- Transport de marchandises (colis) ;
- Courrier accéléré.

Les produits offerts par la poste correspondent à une gamme variée. Il s'agit essentiellement de :

- ✓ Télé mandat (call money) ;
- ✓ Mandat one ;
- ✓ Western ;
- ✓ Money Express ;
- ✓ Choice money Transfer ;
- ✓ Khalis money Transfer.

Cependant, il faut noter que selon les Sources de la Poste, la région a bénéficié en 2009-2010, d'un montant de transfert de 4 501 000 000 FCFA.

Tableau 16.4 : Evolution des mandats au cours des cinq (05) dernières années

Années	Montant des mandats transférés vers la région de Matam
2005	3 600 000 000 FCFA
2006	3 876 000 000 FCFA
2007	3 978 000 000 FCFA
2008	4 184 000 000 FCFA
2009-2010	4 501 000 000 FCFA

Sources : Direction Régionale de la Poste de Matam

La principale difficulté reste l'inexistence de bureau de poste dans le Ranérou Ferlo.
Cependant, en termes de perspectives La Poste envisage :

- D'avoir son propre réseau de télécommunications ;

- De garder sa position de leader en matière de transfert intérieur d'argent ;
- D'augmenter sa part de marché sur les transferts internationaux.